

# Ma Suisse.



Rapport de gestion 2008. Nous nous engageons pour un développement durable envers la société et l'environnement.

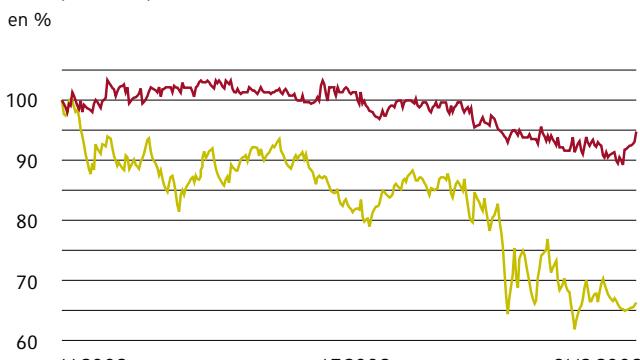
fair banking  
**banque coop**

# Chiffres clés

## Comptes annuels Banque Coop SA selon le principe True and Fair View

<b>Structure du capital</b>		<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Nombre d'actions		16 875 000	16 875 000	16 875 000
Valeur nominale par action	en CHF	20,00	20,00	20,00
Capital-actions	en CHF 1000	337 500	337 500	337 500
<b>Cours boursier</b>		<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Cours boursier à la fin de l'année	en CHF	74,50	78,40	81,20
· Variation	en %	-5,0	-3,4	12,8
Cours le plus haut	en CHF	82,00	84,20	88,50
Cours le plus bas	en CHF	70,10	70,20	72,00
Capitalisation boursière à la fin de l'année	en millions de CHF	1 257	1 323	1 370
· en % du bénéfice brut	en %	1 113	989	1 087
· en % des fonds propres	en %	150	165	179
<b>Chiffres clés par action au porteur</b>		<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Bénéfice brut	en CHF	6,69	7,93	7,47
Résultat d'exploitation	en CHF	5,00	6,30	5,94
Bénéfice de l'exercice (earnings per share)	en CHF	3,84	4,83	4,05
Valeur comptable	en CHF	49,77	47,45	45,46
Rendement du dividende	en %	2,4	2,3	2,2
Taux de distribution (pay-out-ratio)	en %	46,8	37,3	44,5
Rapport cours/bénéfice (price-earnings-ratio)		19,38	16,23	20,06
Rapport cours/valeur comptable (price-book-ratio)		1,50	1,65	1,79
<b>Dividende</b>		<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
par action au porteur à la valeur nominale de CHF 20.–				
· Dividende brut	en CHF	1,80	1,80	1,80
· moins impôt fédéral anticipé de 35%	en CHF	0,65	0,65	0,65
· Dividende net	en CHF	1,15	1,15	1,15
Paiement du dividende contre remise du coupon	Nº 05	Nº 04	Nº 03	
Encaissement auprès de toutes les succursales de la Banque Coop		27.3.2009	21.4.2008	27.4.2007
Nº de valeur de l'action au porteur: 1 811 647 (ISIN: CH0018116472)				

### Evolution en 2008 de l'action au porteur Banque Coop SA



### Evolution sur 5 ans de l'action au porteur Banque Coop SA



## Comptes annuels Banque Coop SA selon le principe True and Fair View

<b>Bilan</b>		<b>31.12.2008</b>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>
Total du bilan	en CHF 1000	13 320 692	12 417 510	11 559 485
· Variation	en %	7,3	7,4	2,9
Prêts à la clientèle	en CHF 1000	11 045 344	10 586 290	9 829 299
· dont créances hypothécaires	en CHF 1000	10 502 438	10 019 509	9 339 322
Fonds de la clientèle	en CHF 1000	8 694 524	7 862 574	7 353 408
Fonds du public	en CHF 1000	11 449 724	10 501 574	9 914 938
Fonds propres déclarés (après répartition du bénéfice)	en CHF 1000	839 810	800 774	767 095
<b>Avoirs gérés</b>		<b>31.12.2008</b>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>
Total avoirs gérés	en CHF 1000	14 970 575	16 695 181	15 959 953
·Variation	en %	-10,3	4,6	3,9
· dont comptage en double	en CHF 1000	6 211	20 825	8 741
<b>Compte de résultat</b>		<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Résultat des opérations d'intérêts	en CHF 1000	178 422	188 532	180 352
Résultat des opérations de commissions et de prestations de services	en CHF 1000	68 032	78 336	72 614
Résultat des opérations de négoce	en CHF 1000	12 881	15 526	16 771
Autres résultats ordinaires	en CHF 1000	2 930	4 197	2 466
Produit d'exploitation	en CHF 1000	262 265	286 591	272 203
Charges d'exploitation	en CHF 1000	149 317	152 754	146 188
Bénéfice brut	en CHF 1000	112 948	133 837	126 015
·Variation	en %	-15,6	6,2	18,9
Amortissements, correctifs de valeurs, provisions, pertes	en CHF 1000	28 524	27 441	25 742
Résultat d'exploitation	en CHF 1000	84 424	106 396	100 273
·Variation	en %	-20,7	6,1	32,0
Bénéfice d'exploitation	en CHF 1000	64 884	81 537	68 312
·Variation	en %	-20,4	19,4	15,2
<b>Chiffres clés généraux</b>		<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Ratio de couverture	en %	6,3	6,4	6,6
Rendement sur fonds propres (RoE)	en %	10,1	13,3	13,1
Rendement sur total du bilan (RoA)	en %	0,5	0,7	0,6
Taux de couverture des fonds propres <sup>1)</sup>	en %	155,8	156,0	145,3
Ratio Tier 1 (fonds propres de base pris en compte/position pondérée en fonction du risque)	en %	12,5	12,2	n/a
Ratio Tier 2 (fonds propres pris en compte/position pondérée en fonction du risque)	en %	12,5	12,2	n/a
Taux de refinancement I (fonds de la clientèle/prêts à la clientèle)	en %	78,7	74,3	74,8
Taux de refinancement II (fonds du public/prêts à la clientèle)	en %	103,7	99,2	100,9
Cost-income-ratio I	en %	56,9	53,3	53,7
Cost-income-ratio II	en %	60,6	55,2	56,2

1) 2008 et 2007 calculés selon Bâle II, 2006 calculé selon Bâle I

<b>Ressources</b>		<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Nombre de clients		273 985	279 894	281 318
Nombre de collaborateurs		652	634	636
Nombre de succursales		33	33	32

# Table des matières

Editorial	3
Clientèle	5
Collaborateurs	11
Société et environnement	15
Conseil d'administration	61
Direction générale	65
Direction	66
Organigramme	67
Corporate governance	68
Comptes annuels	75
Commentaire sur les comptes annuels	76
Comptes annuels Banque Coop SA	78
Annexe aux comptes annuels	82
Informations sur le bilan	92
Informations sur les opérations hors bilan	103
Informations sur le compte de résultat	105
Autres informations	107
Chiffres clés – informations détaillées	111
Chiffres clés – une comparaison sur 5 ans	112
Rapport de l'organe de révision	113
Clôture individuelle statutaire	115
Succursales	122
Liste des succursales	123

Rapport de gestion 2008  
de la Banque Coop SA

Rapport du Conseil d'administration  
à l'attention de l'Assemblée générale  
du 24 mars 2009



Willi Gerster et Andreas Waespi

# Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'année 2008 a été marquée par la crise financière et ses répercussions. Sur un marché bancaire caractérisé par de fortes turbulences, la Banque Coop a obtenu un résultat respectable grâce à ses points forts, à savoir les opérations avec la clientèle privée et les PME. Dans cet environnement, le record de l'exercice 2007 n'a pas pu être égalé. Néanmoins, avec un bénéfice brut de CHF 112,95 millions, en recul de 15,6% comparé au chiffre record de l'exercice précédent, nous avons malgré tout réalisé une performance solide. Ce résultat nous démontre que notre concentration sur les activités avec la clientèle privée en Suisse nous fournit une base de revenu stable et ce, aussi durant des phases de remous. C'est la raison pour laquelle la Banque Coop entend poursuivre cette stratégie orientée sur la qualité.

Comparé au 31.12.2007, le total du bilan a augmenté de 7,3% à CHF 13,32 milliards et les fonds propres ont été renforcés de CHF 39,04 millions pour noter à CHF 839,81 millions. Vu la situation tendue sur le marché, le cost-income-ratio s'est légèrement détérioré à 56,9% (exercice précédent: 53,3%). Deux paramètres importants pour notre institut, soit le volume des hypothèques et les fonds de la clientèle, ont progressé. Les hypothèques se sont accrues de CHF 482,93 millions (+4,8%), atteignant CHF 10,50 milliards, et les fonds de la clientèle ont réalisé une poussée record de CHF 831,95 millions et se chiffrent à CHF 8,69 milliards.

## Utiliser les synergies au sein du groupe

L'exercice 2008 a prouvé, si besoin était, que la concentration sur les compétences clés est primordiale pour un institut financier. Par ailleurs, les exigences toujours plus élevées de la part de la clientèle et l'érosion continue subie par les marges constituent un défi notable pour les banques. C'est pourquoi, en 2008, nous avons adopté de nouvelles mesures qui nous permettront de placer toute notre attention sur notre compétence clé, la distribution, avec comme axes l'orientation sur la clientèle et son suivi. Ce choix stratégique s'est trouvé à l'origine du transfert au 1.1.2009 de nos unités Trafic des paiements et Administration des titres à Sourcag AG. Cette filiale de la Banque Cantonale de Bâle et de la Banque Cantonale de Bâle-Campagne s'est faite une belle place sur le marché. Nous misons donc sur un spécialiste bénéficiant d'une expérience de longue date, en mesure de garantir un traitement professionnel des prestations de back-office.

## Des clients satisfaits

En notre qualité de banque de distribution, le degré de satisfaction de notre clientèle joue pour nous un rôle central. Nous procédons donc régulièrement à des sondages auprès de nos nouveaux clients, mais aussi à des achats mystères. Ces enquêtes nous permettent de mesurer la qualité de nos services et de nos conseils. Lors du sondage auprès de nouveaux clients, nous avons obtenu la meilleure note depuis sa première édition en 2002. Ainsi, le degré de satisfaction atteint 8,9 sur un barème allant jusqu'à 10. Les résultats découlant des achats mystères se sont eux aussi améliorés.

## Notre engagement pour un développement durable est exemplaire

En complément au rapport de gestion de l'exercice précédent, la Banque Coop a publié pour la première fois un rapport Développement durable contenant des informations étoffées sur notre engagement dans tous les domaines de la durabilité. Outre les objectifs économiques, nous tenons aussi compte des valeurs sociales, éthiques et écologiques. Des mesures concrètes viennent soutenir notre volonté dans ce domaine, sachant que la prise en considération de ces aspects contribue à accroître la valeur de notre entreprise. L'engagement et le compte rendu en matière de durabilité sont régulièrement notés par des agences de rating externes. Ainsi, l'agence Centre Info, dont la renommée n'est plus à établir, a désigné la Banque Coop comme leader en matière de développement durable dans le secteur financier. La Fachhochschule Nordwestschweiz, qui analyse les rapports de gestion des 250 plus grandes entreprises de Suisse, nous place dans le groupe de tête.

## Vivre la notion de fair banking

Depuis l'introduction de notre slogan «fair banking», nous prouvons que nous prenons cette devise au sérieux. La notion de fair banking se rapporte aussi à notre responsabilité envers la société. Lors de la première attribution du prix Equité en Suisse en 2008, nous avons figuré parmi les six finalistes, comme seul institut financier, dans la catégorie des entreprises de plus de 100 collaborateurs. En décembre 2007, nous avons conclu un contrat de coopération avec la Ligue suisse contre le cancer, une organisation presque centenaire. Nous la soutenons financièrement et sommes son partenaire financier. Nous nous engageons aussi, au côté de Nationale Suisse, pour l'initiative «Donner avec le cœur», initiative qui encourage le don d'organes. Un don de Noël,

désormais traditionnel, à trois organisations sélectionnées par le Comité pour un développement durable de la Banque Coop, vient parachever ces efforts.

#### **Montrer l'exemple pour promouvoir la famille**

La Banque Coop a déjà obtenu plusieurs distinctions pour ses initiatives encourageant une politique d'entreprise favorable à la famille. Il s'agit ici principalement des possibilités offertes aux collaborateurs de mieux concilier vie professionnelle et familiale, sachant que le suivi de parents tributaires de soins joue un rôle de plus en plus important. 2008 a ainsi été placé sous le signe de «work & care», un projet de recherche de la Fachhochschule Kalaidos à Zurich. Le principal objectif de ce projet consiste à relever les défis de chaque individu et de l'entreprise pour parvenir à allier activité lucrative et prestations de soin à la famille, puis à définir des ébauches de solutions tant pour les collaborateurs que pour l'employeur. Avec l'Association Alzheimer Suisse, la Banque Coop est partenaire de ce projet. Actuellement, nous épaulons déjà les collaborateurs ayant des parents requérant des soins, en leur proposant des prestations de conseil et des champs horaires rétribués pour fournir ces soins.

#### **Créer de la plus-value**

Le magazine «Bilanz» a élu la Banque Coop parmi les 100 premières entreprises ayant générée les meilleures plus-values au cours des cinq dernières années parmi les sociétés ayant une capitalisation boursière d'au moins 100 millions de francs. Notre but est d'accroître encore plus l'attrait de notre institut pour les clients, les collaborateurs et les actionnaires, mais aussi d'élargir notre part de marché. Pour y parvenir, nous appliquerons avec détermination notre stratégie de banque de distribution, rénoverons et étendrons notre réseau de succursales et saisirons les chances se présentant sur le marché, notamment par le biais de coopérations. La formation et le coaching des collaborateurs constituent aussi deux éléments centraux. Ces mesures cruciales sont encouragées avec grande conviction par l'équipe tricéphale composant la Direction générale de la Banque Coop. En été 2008, Guy Lachappelle a pris la conduite du département Crédits et production, succédant à Kurt H. Hercher, parti à la retraite. Parallèlement, Sandra Lienhart, responsable du département Distribution, a été nommée vice-présidente de la Direction générale. Avec cette désignation, la Banque Coop joue un véritable rôle de précurseur en Suisse.

#### **Première place pour notre rapport de gestion 2007**

Chaque année, le magazine «Bilanz» évalue, avec un jury composé de spécialistes, les rapports de gestion des 200 entreprises les plus importantes de Suisse. Dans la notation conceptuelle, notre institut s'est classé à la première place avec quatre autres entreprises. Il s'agit là du classement le plus important en Suisse, motif pour lequel cette évaluation nous réjouit tout particulièrement.

Ces dernières années, nous avons effectué de gros progrès et sommes fiers des résultats obtenus. Nous voulons augmenter notre part de marché et la valeur de notre entreprise, avec vous. Nous vous remercions, chers actionnaires, de votre investissement dans l'avenir de la Banque Coop; nous vous remercions, chers clients, de parcourir ce chemin avec nous en nous offrant votre confiance et nous vous remercions, chers collaborateurs, de votre plein engagement sans lequel la Banque Coop ne serait pas une banque véritablement exceptionnelle.

Nous nous réjouissons d'un nouvel exercice couronné de succès et des rencontres avec vous.



Willi Gerster  
Président du Conseil d'administration



Andreas Waespi  
Président de la Direction générale

# Engagement en faveur de la clientèle

## Stratégie de la Banque Coop: la clientèle au centre de nos activités

La Banque Coop veut devenir une banque de distribution. Dès lors, son concept stratégique se focalise sur l'interface entre la clientèle et la banque, l'orientation conséquente sur nos clients étant véritablement portée par les collaborateurs. Les points forts d'une banque de distribution se situent indubitablement dans la qualité de ses services et conseils. Il est donc tout à fait primordial que notre culture d'entreprise axée sur les besoins de la clientèle soit vécue au quotidien, ce qui exige un esprit d'initiative et du doigté dans les relations. C'est une lapolissade: toute mutation culturelle requiert du temps. La Banque Coop avait, par le passé, déjà engagé des mesures dans ce sens, comme le programme interne «Service +1», la philosophie de vente «Vamos» ou encore les prestations destinées à des groupes cibles, telles que «eva», «Conseils aux seniors par des seniors» et «50+». Durant l'exercice 2008, la décision a été prise de confier au partenaire Sourcag AG les unités Trafic des paiements et Administration des titres pour permettre une concentration de toutes les forces sur la réalisation de la stratégie de banque de distribution. En 2011, lorsque la migration informatique sur Avaloq aura été accomplie, les activités de reprographie et d'expédition seront transférées à la société DocumentServices AG, une filiale de La Poste.

## Offrir un service de haute qualité à notre clientèle

«L'excellence dans la qualité de nos services – nous la vivons au quotidien», telle est la devise régnant les standards de service de la Banque Coop. Sous la dénomination de «Service +1», notre institut s'est fixé pour objectif de devenir le leader en la matière parmi les banques suisses et d'offrir à ses clients une qualité de prestations dépassant celle de ses concurrents et ce, du point de vue de la clientèle. En effet, la perception de ce facteur par la clientèle est déterminante. Le grand défi consiste ici à ce que la notion de service soit vécue tant au niveau interne qu'externe. Il faut que les collaborateurs adoptent au sein de la banque une attitude favorisant la qualité des prestations pour que s'instaure une véritable culture crédible. Pour développer des mesures et approfondir ce sujet, tous les collaborateurs ont participé en 2008 à des workshops d'une journée consacrés au «Service +1». D'autres éléments, comme la discussion de ce thème dans le cadre des réunions et des rencontres de collaborateurs, la récompense de prestations, des comptes rendus dans l'Intranet et le journal d'entreprise, mais aussi l'utilisation régulière du logo «Service +1» contribuent à ce que la notion de «Service +1» devienne une évidence au quotidien.

## Des conseils en fonction des besoins de nos clients

Il importe que nous proposions à notre clientèle des services d'excellente qualité. Cette devise est également applicable aux conseils apportés. Pour qu'une relation de confiance s'établisse entre le conseiller et le client, ce dernier doit ressentir que nous le prenons au sérieux et que nous comprenons ses besoins, lui garantissant ainsi des recommandations vraiment calquées sur ses exigences. Absolument consciente de cette nécessité, la Banque Coop créait il y a deux ans le service Training & development qui veille à la mise en œuvre d'une excellente qualité des services et des conseils par les collaborateurs dans leurs contacts avec la clientèle. En 2008, l'accent a été placé sur la formation des cadres-dirigeants pour qu'ils soient à même de coacher et de former leurs collaborateurs en fonction de leur potentiel.

## Présence sur le marché

Par le biais de sa nouvelle campagne d'image, la Banque Coop réitère sa promesse d'appliquer le principe du «fair banking», se distinguant ainsi comme banque de qualité, loyale et soucieuse d'un développement durable. Cette campagne est axée autour d'œuvres réalisées selon l'art traditionnel japonais du papier plié, l'origami. Tous les sujets sont des originaux confectionnés spécialement pour la Banque Coop par l'artiste Armin Täubner. Le concept des origamis servira de fil conducteur pour promouvoir l'image de la Banque Coop et sera développé systématiquement ces prochaines années. En 2008, l'attrait et le degré de notoriété des produits passifs ont été soutenus par diverses promotions, comme celles en faveur du compte de prévoyance 3 et du compte d'épargne Supercard.

## Achats mystères

Etant donné que la Banque Coop accorde la priorité absolue à la qualité des conseils distillés à la clientèle, des achats mystères ont été organisés aussi en 2008. Des enquêteurs spécialement formés évaluent la qualité des conseils et des services au cours des entretiens avec la clientèle. Un indice de référence nous a permis d'établir une comparaison avec nos concurrents. 239 achats mystères ont été effectués dans toute la Suisse. Grâce aux conclusions tirées, la qualité des conseils prodigués par la Banque Coop a pu être améliorée dans de nombreux domaines. Ainsi, le taux de satisfaction des clients concernant les conseils a progressé de pas moins de 25% durant l'exercice sous revue. Ces achats mystères permettent à chaque conseiller de pleinement exploiter son potentiel. Nous voulons offrir à nos clients le meilleur

**Le programme eva a le vent en poupe:  
le nombre des clientes eva  
a progressé de 21%.**

**Des conseils et des services  
d'excellente qualité:  
le degré de satisfaction de la clientèle  
a progressé de 25%**

**Succursales accueillantes:  
des locaux modernisés et lumineux  
pour nos clients à Lucerne, Bellinzona  
et Winterthur.**

service. C'est la raison pour laquelle des visites mystères auront également lieu en 2009.

#### **PME**

En 2008, le projet PME qui a pour but d'optimiser le suivi des petites et moyennes entreprises, a été clôturé avec succès, la gamme de produits et de prestations ayant été adaptée aux besoins des PME. La rubrique «Clientèle commerciale» sur notre site internet a été étoffée. Outre des informations sur nos produits et services à leur intention, les PME disposent désormais sous la dénomination de «Fit for Business» d'une plate-forme très riche avec des tools et des formations sur des sujets tirés de la pratique. En 2009, l'accent sera placé sur l'extension qualitative de la relation client.

#### **eva**

Le programme «eva» avec ses prestations destinées aux femmes était centré sur les activités de réseautage. La Banque Coop a intensifié la collaboration avec diverses associations féminines et offre à ses clientes une plate-forme de choix leur permettant de s'informer, entre autres, sur des thèmes financiers abordés du point de vue de la femme, mais aussi d'établir un réseau avec d'autres femmes. En collaboration avec le Verband Frauenunternehmen, BPW Business & Professional Women, l'Institut für Finanzdienstleistungen Zug IFZ et la Ligue suisse contre le cancer, la Banque Coop a organisé à l'attention de ses clientes, mais aussi de non-clientes, des rencontres dans diverses villes de Suisse, rencontres qui ont remporté un vif succès. Suite à la série de manifestations eva 2007 placée sous le titre de «Maisons, palais et leur histoire», la Banque Coop a organisé en collaboration avec Women Travel un voyage à destination de l'Inde. En raison des multiples réactions positives, la Banque Coop réitérera cette offre en 2009.

La Banque Coop est tout particulièrement heureuse d'avoir pu organiser pour la première fois en 2008 des manifestations «eva» au Tessin, étendant ainsi ce programme à toute la Suisse.

En 2008, la Banque Coop a maintenu sa série de publications comportant l'eva-Newsletter qui traite de sujets financiers de l'optique des femmes tout comme un guide de poche consacré aux cheffes d'entreprise. Le thème des femmes et la finance a connu un large écho dans le public. La Banque Coop a reçu de nombreuses demandes d'interviews, d'interventions à des conférences (égale-

ment à l'étranger) et bénéficié d'une très forte présence dans les médias.

Grâce à toutes ces activités et aux recommandations qui en ont résulté, le nombre des femmes qui, en tant que clientes eva, recourent régulièrement aux prestations de la Banque Coop, a progressé de 21% comparé à 2008. La Banque Coop a l'intention de maintenir ses offres eva en 2009 et de les compléter par de nouvelles manifestations alléchantes.

#### **Clientèle de plus de 50 ans**

Début 2008, la Banque Coop décidait de s'adresser de manière encore plus ciblée au segment de clients de plus de 50 ans. Au moyen de la nouvelle analyse financière, le client obtient une réponse à la question de savoir s'il peut envisager financièrement une retraite anticipée. Cinquante pour cent environ de la clientèle appartiennent au segment 50+ et génèrent 60% des revenus de la Banque Coop. En 2009, des instruments supplémentaires seront mis à la disposition des conseillers pour qu'ils puissent venir au-devant des besoins de ce segment de manière encore plus professionnelle.

#### **Conseils aux seniors par des seniors**

Les collaborateurs appartenant à l'équipe «Conseils aux seniors par des seniors» s'occupent des questions financières des personnes se trouvant dans la même phase de vie qu'eux. Cela leur permet de recourir à leur propre expérience. Les entretiens de conseil se déroulent au domicile du client ou dans une succursale de la Banque Coop. Plus de 50% des rendez-vous convenus en 2008 ont été organisés à l'initiative des clients via Internet.

#### **Transformation des succursales**

En dépit des conditions difficiles régnant sur le marché, la Banque Coop a poursuivi le toilettage de ses succursales. A Lucerne, Bellinzona et Winterthur, nous recevons notre clientèle dans de nouveaux locaux très accueillants. La Banque Coop souhaite uniformiser l'architecture de ses agences, afin qu'elles soient d'emblée reconnaissables par sa clientèle. L'harmonisation des œuvres d'art exposées dans les zones d'accueil constitue une étape supplémentaire dans ce sens. La Direction générale avait approuvé fin 2007 la sculpture en fer composée de trois éléments muraux portant les noms «L'entretien», «La décision» et «La construction». Ces éléments symbolisent l'égalité dans une relation fondée sur le partenariat

entre la clientèle et la banque. La réaction des clients tout comme des collaborateurs à ces sculptures a été très positive.

### **Coopération stratégique avec Nationale Suisse**

Depuis le lancement de la coopération stratégique entre la Banque Coop et Nationale Suisse le 1.1.2008, les bases de ce partenariat n'ont cessé de se solidifier. Les deux entreprises vantent les mérites d'une offre de prestations de banque et d'assurance d'un seul tenant, offre qui apporte une véritable plus-value à leurs clients. Un premier produit combiné commun a été introduit à la mi-2008. Il s'agit d'une hypothèque assortie d'une protection d'assurance en cas de décès. Les produits et prestations des partenaires sont proposés directement ou lors d'entretiens de conseil communs. Ce partenariat a permis à la Banque Coop de bénéficier de sources de revenus supplémentaires.

### **Call center**

Cette année, le Call center a répondu à plus de 200 000 appels. En dépit de ce volume considérable et de l'augmentation des exigences à l'égard des agents du Call center, la Banque Coop a assuré une excellente qualité de service au téléphone. Des analyses systématiques des entretiens, des coachings réguliers tout comme une optimisation continue des processus contribuent à la réalisation de ce standard élevé.

En novembre, le Call center a été doté d'une nouvelle installation téléphonique avec des caractéristiques spécialement adaptées aux activités d'un centre d'appel et une architecture informatique des plus fiables, ce qui permet de limiter à un strict minimum les risques de panne. Par ailleurs, la convivialité de ce système facilite grandement le travail au quotidien des agents et les évaluations supplémentaires contribuent à orienter les prestations vers les futurs besoins de la clientèle.

### **Hypothèques**

Le souhait de devenir propriétaire de son logement reste très vif. Au cours de ces dernières années, ce rêve se réalise plus aisément. De plus en plus de personnes franchissent donc le pas et ce, certainement aussi compte tenu du niveau attrayant des taux. La croissance durable du volume des hypothèques de la Banque Coop a fort bien reflété cette évolution en 2008. Le volume total des hypothèques s'inscrit à CHF 10,5 milliards.

Le mouvement de transformation des hypothèques à taux fixe en hypothèques variables, amorcé fin 2006, s'est renforcé durant les dix premiers mois de l'exercice sous revue. Ainsi, la part des hypothèques variables est-elle passée de 33,8% à 43,9% pendant cette période. Suite aux changements intervenus dans le contexte économique mondial, les taux sur le marché de l'argent et des capitaux ont considérablement baissé à partir de novembre. Cette évolution a provoqué une très forte demande d'hypothèques à taux fixe. D'une manière générale, la concurrence sur le marché des prêts hypothécaires s'est durcie.

Le parcours du produit spécial de la Banque Coop, l'hypothèque Supercard avec laquelle les clients profitent d'un rabais de taux intéressant contre des superpoints, est tout particulièrement réjouissant. En effet, courant 2008, le nombre de contrats conclus et le volume de ce modèle d'hypothèques ont plus que doublé.

Grâce à sa coopération avec Nationale Suisse, la Banque Coop propose désormais à ses clients des produits combinés, dont des hypothèques assorties d'une protection d'assurance en cas de décès.

### **Fonds de la clientèle sous forme d'épargne et de placements**

Durant l'exercice sous revue, le montant des fonds d'épargne et de placement s'est accru de 6,2%. La progression de 40,9% du nombre de comptes ouverts par la clientèle comparé à 2007 est tout particulièrement réjouissante. Pour les seuls comptes privés, cette hausse atteint 29%. Les obligations de caisse ont également enregistré une augmentation sensible de CHF 155,2 millions ou de 23%. Les autres fonds de la clientèle, pour leur part, ont progressé de CHF 397,0 millions ou 14,8%. Dans ce segment aussi, la Banque Coop est parvenue à gagner des parts de marché notables.

### **Cartes de crédit**

La carte Visa Banque Coop, lancée à l'automne 2007, est très appréciée de la clientèle, près d'un tiers des demandes portant sur cette carte. Comparé à l'exercice précédent, le nombre global des cartes de crédit s'est légèrement accru (+2%) en 2008. Le volume des transactions de toutes les cartes de crédit dépasse également celui de l'exercice précédent et se stabilise à un niveau réjouissant.

La technologie d'identification par fréquences radio (RFID), qui a véritablement fait ses preuves, sera introduite à partir du 2<sup>e</sup> trimestre 2009 pour la MasterCard Banque Coop. Elle permet le paiement via des fréquences radio.

#### Fonds de placement

Les turbulences sur les marchés financiers ont provoqué une perte de valeur de 18% du volume en fonds de placement comparé à l'exercice précédent. Ce repli est dû en premier lieu à la performance négative provoquée par la crise et non à une diminution de la vente de parts de fonds, les reprises ayant été compensées par les achats. Le volume des fonds atteignait au 31.12.2008 CHF 2,73 milliards (2007: CHF 3,3 milliards). Le taux de pénétration des fonds (part des fonds dans les avoirs gérés) est resté stable à 35%. Alors qu'en 2007 les produits structurés concurrençaient directement les fonds de placement, en 2008, les investisseurs étaient plutôt friands de placements à terme et fiduciaires, tout comme d'obligations de caisse, qui s'accompagnent tous d'une rémunération fixe.

Des informations sur les produits et les prestations de la Banque Coop axés sur un développement durable se trouvent à partir de la page 15 du présent rapport de gestion.

#### Evolution du volume des fonds de placement

en millions de CHF

2008	2750
2007	3335
2006	3121
2005	2651
2004	2137

#### Planification financière

Le volume élevé des acquisitions de l'exercice précédent a été dépassé grâce à des conseils calqués sur les besoins de la clientèle dans le domaine de la planification financière. En données absolues, un afflux de fonds de CHF 48 millions a été réalisé et des prêts hypothécaires pour un montant de CHF 20 millions ont été accordés. L'argent frais se compose surtout de fonds de prévoyance des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> piliers, arrivant à échéance au moment où leurs titulaires atteignent l'âge de la retraite ainsi que d'avoirs gérés par des banques tierces. Concernant les

prêts hypothécaires, il s'agit de reprises d'hypothèques tout comme de nouveaux financements de la résidence principale.

#### Gestion de fortune

La tempête qui a soufflé sur les bourses et la crise financière ont tout naturellement grevé les résultats de la gestion de fortune, ce que reflète le recul du volume géré tout comme de la performance. Malgré tout, le nombre des mandats a pu être maintenu comparé à l'exercice précédent. Dans le segment des mandats axés sur un développement durable, la Banque Coop peut se targuer d'une belle croissance.

Le nombre de clients institutionnels est resté stable avec 68 mandats. Toutefois, le volume géré via global custody a reculé de CHF 209 millions suite à la dissolution d'un gros mandat et de la performance négative des bourses des actions. Chez ces clients aussi, les mandats orientés sur la durabilité jouissent d'une demande accrue.

En 2008, le traitement automatisé des ordres boursiers a été optimisé. Grâce à des ordres globaux, il est désormais possible de traiter un nombre plus important d'ordres. Cette augmentation de l'efficacité est fort bien accueillie par la clientèle.

La performance des stratégies appliquées dans le cadre des mandats de gestion a souffert du krach subi par les marchés des actions et a donc été négative. Les stratégies Plus, qui recourent aux hedge funds et aux matières premières, n'ont pu se soustraire à la tendance négative générale. Les mandats spéciaux en obligations quant à eux ont affiché une très belle performance par rapport à l'indice de référence, tant en données absolues que relatives.

#### Projets stratégiques

La décision de confier à un prestataire externe le trafic des paiements et l'administration des titres au 1.1.2009 représente une étape cruciale. En renforçant leur collaboration avec Sourcag AG, la Banque Cantonale de Bâle et la Banque Coop resserrent le savoir-faire dans le traitement au niveau du trafic des paiements et des titres. Près de 40 collaborateurs ont été repris par Sourcag. Les coûts liés aux traitement pourront être considérablement réduits à l'avenir. Par ailleurs, la migration sur la plateforme informatique commune, Avaloq, permettra à la Banque Coop de bénéficier d'économies d'échelle supplémentaires dès 2011.

L'externalisation du traitement constitue un pas décisif vers la transformation de la Banque Coop en institut de distribution. Parallèlement, la banque professionnalise ses processus de distribution pour adapter ses conseils et la vente de manière encore plus ciblée en fonction des besoins de sa clientèle. Actuellement, le processus de crédit est optimisé. A l'issue de ces travaux, le client bénéficiera de services encore plus efficaces dans l'octroi de prêts hypothécaires.

#### **Perspectives 2009 – clients, marchés et produits**

En 2008, la Banque Coop s'est fort bien défendue avec ses produits et prestations dans un environnement ardu pour les instituts financiers. L'objectif en 2009 consiste à étendre les volumes et les revenus sur la base d'une collaboration pérenne avec notre clientèle.

Eu égard aux charges publicitaires relativement modestes comparé à nos concurrents, il importe que les collaborateurs, mais aussi les clients, œuvrent comme ambassadeurs pour la Banque Coop et ses prestations. Pour y parvenir, nous misons sur la continuité dans les conseils à l'attention de notre clientèle, conseils prodigués avec professionnalisme, orientés sur les besoins des différents groupes cibles, sans jamais perdre de vue la notion de service. Pour réaliser ces objectifs, le passage à la nouvelle plate-forme informatique Avaloq, moderne et orientée sur l'avenir, sera préparé en 2009 et 2010. Elle sera opérationnelle à partir de 2011.

# Engagement envers les collaborateurs

## Développement des ressources humaines

### Formation à la vente et aux activités de conseil

En 2008, la Banque Coop a volontairement placé l'accent de ses formations à la vente sur les cadres-dirigeants. Les responsables de vente ont été entraînés pour accroître leurs compétences de coach et d'entraîneurs, puis accompagnés dans la mise en œuvre. Le but de ces efforts consiste à inciter encore plus les conseillers à axer leurs activités de vente sur les besoins de la clientèle et à maintenir une haute qualité des prestations en faveur de la clientèle. Les achats mystères réalisés régulièrement attestent d'une évolution réjouissante et confirment la Banque Coop dans sa politique.

### Journées de formation

Les coûts de formation par unité de personnel (UP) au 31.12.2008 ont été légèrement inférieurs à ceux de 2007. L'objectif de 2,5 journées de formation par UP a été manqué de très peu. Eu égard à la situation difficile sur le marché, la priorité a été accordée au suivi de la clientèle, ce qui a influé négativement sur le nombre de journées de formation et explique la baisse des coûts de formation par UP. Pour 2009, la Banque Coop maintient son objectif de 2,5 journées de formation par UP.

Année	Total des journées de formation	Total unité de personnel au 31.12.	Journées de formation par unité de personnel
2006	1 653	636,20	2,59
2007	1 278	633,60	2,01
2008	1 581	651,65	2,43

### Dépenses de formation par unité de personnel

Année	Coûts de formation en CHF 1000	Unité de personnel	Coûts par unité de personnel en CHF
2006	1 191	636,20	1 872
2007	1 123	633,60	1 772
2008	1 096	651,65	1 682

### Niveau de formation

Le niveau de formation des collaborateurs a été amélioré de 0,07, passant de 5,22 l'exercice précédent à 5,15 en 2008. La Banque Coop ne dévie pas de son objectif, à savoir obtenir une amélioration de 0,2 point au cours des prochaines années. Sur ce barème, le chiffre 1 est le plus élevé et le 9 le plus bas. Partant, une donnée plus basse correspond à une amélioration du niveau de formation.

Ces chiffres se fondent sur les prescriptions relatives à l'enquête sur la structure des salaires.

Le programme de stages au sein du groupe BKB remporte un vif succès et comptait 7 unités de personnel en 2008.

### Formation des apprentis

En février, deux stagiaires ont achevé leur formation bancaire et financière pour les porteurs de maturité et ont été embauchés. Les 14 apprentis ont réussi leurs examens et 9 d'entre eux reçus un contrat de travail à la Banque Coop. Notre institut forme 62 apprentis et stagiaires (au 31.12.2008). La part des femmes parmi les apprentis s'élève à 53,2%.

### Promotion de la femme

#### Part de femmes avec fonction d'encadrement/de direction

Pour la première fois, la part des femmes membres de l'encadrement a dépassé la donnée visée de 25%. La part des femmes membres de la direction affiche un léger repli, suite à l'orientation stratégique sur les activités au front et à l'externalisation de services du back-office qui en découle. Le pourcentage de 7,4% est certes bon comparé à d'autres instituts financiers, mais reste nettement inférieur à l'objectif de 10% annoncé par la Banque Coop.

### Part du temps partiel

La part du travail à temps partiel connaît une évolution très réjouissante à la Banque Coop. L'objectif de 22,0% a été maintenu.

### Équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, entreprise favorable à la famille

En 2008, le thème de l'entreprise favorable à la famille a gagné en importance dans le public. Tous les membres de la Direction générale tout comme divers cadres supérieurs ont participé à des présentations et à des tables rondes consacrées à ce sujet.

En tant que gagnante de la précédente édition, la Banque Coop n'a pas pu participer à l'attribution du Prix Egalité. Elle a malgré tout remis son évaluation et reçu confirmation que, cette fois aussi, elle aurait obtenu d'excellents résultats, ce qui ressort aussi des principaux indicateurs RH que sont la fluctuation et les absences pour cause de maladie. Depuis 2003, la fluctuation a diminué de près de 60% et les absences pour cause de maladie se sont amé-

**Promotion de la femme:**  
la part des femmes membres de  
l'encadrement a dépassé pour la première  
fois les 25%, taux que nous avons défini  
comme objectif.

**Part du temps partiel:**  
notre objectif de maintenir la part du  
temps partiel à 22% a été atteint.

nuisées de 40%. Depuis 2008, un «daddy-lunch» a été introduit pour les pères et ceux en devenir. Il remporte un bel écho, puisqu'ils sont environ 20 à se retrouver tous les deux mois pour échanger leurs expériences.

#### **«work & care»**

Depuis 2007, la Banque Coop travaille avec la Fachhochschule Kalaidos Schweiz et la Fondation Alzheimer Suisse à un projet de recherche sur la conciliation entre vie professionnelle et services de soins à un parent. Outre la réalisation d'interviews par des experts, une enquête a été effectuée auprès des collaborateurs de la Banque Coop. Les résultats sont surprenants: près de 10% des collaborateurs ont indiqué avoir soigné un parent au cours des 12 derniers mois. La Banque Coop tiendra compte de cette réalité dans ses conditions d'embauche.

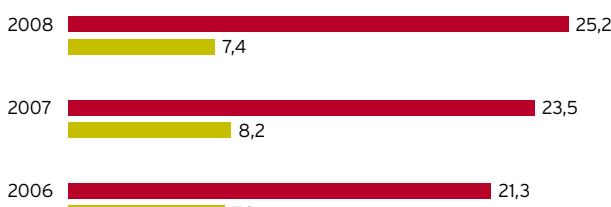
#### **Entreprises partenaires**

La collaboration avec Movis (société de conseils sociaux au sein de l'entreprise) et Familienservices GmbH ( prestations de conseil au niveau des soins aux enfants, aux parents et à domicile) s'est consolidée en 2008. Le site de conseil en ligne de Familienservices GmbH a été visité 329 fois la première année. 4 entretiens de conseil ont eu lieu.

Pour ce qui est des conseils sociaux au sein de l'entreprise, les demandes augmentent régulièrement depuis 2006. En 2007, 15 entretiens ont été réalisés et en 2008 21.

#### **Part des femmes avec fonction d'encadrement/ de direction**

en %



— Part des femmes membres de l'encadrement  
— Part des femmes membres de la direction

#### **Sondage 2008 auprès des collaborateurs**

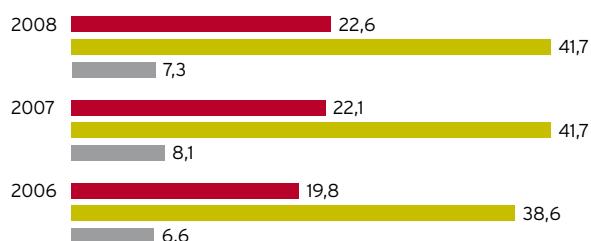
En 2008, la Banque Coop a effectué un sondage auprès de ses collaborateurs. Ils ont été 84% à participer à l'enquête, un taux exceptionnel. La motivation des collaborateurs qui comprend aussi les facteurs «Répondre aux besoins des collaborateurs» et «Identification», atteint 72 points sur un maximum de 100. Outre de nombreuses réactions positives, il existe aussi des sujets où la Banque Coop doit s'améliorer. Ces résultats serviront de base à la définition et à la mise en œuvre de mesures.

#### **Perspectives 2009**

2009 sera placée sous le signe du renforcement de l'identification des collaborateurs avec la Banque Coop. Par ailleurs, la banque doit relever le défi qui consiste à préserver l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale de ses collaborateurs dans le cadre de l'introduction de la nouvelle plate-forme informatique Avaloq.

#### **Part du temps partiel**

en %



— Pourcentage temps partiel/effectif global  
— Pourcentage temps partiel femmes  
— Pourcentage temps partiel hommes

**Banque Coop:**

le juste équilibre entre les intérêts économiques, l'écologie et la responsabilité sociale constitue certes un défi pour notre institut, mais aussi la base pour son succès sur le long terme.

# Engagement envers la société et l'environnement

Dans le présent rapport de gestion, la Banque Coop livre un compte rendu détaillé de ses activités et de son engagement en tant qu'entreprise. En complément, elle publie sur son site internet un rapport Développement durable détaillé. Ce dernier est établi selon les principes de la Global Reporting Initiative (G3 Guidelines), et du supplément destiné aux prestataires financiers (Financial Services Sector Supplement).

[www.banquecoop.ch/nachhaltigkeit](http://www.banquecoop.ch/nachhaltigkeit)

## Produits et prestations de service pour un développement durable

Les produits bancaires axés sur un développement durable jouent un rôle important pour la Banque Coop. D'une part, ils permettent aux clients de respecter des aspects sociaux, éthiques et écologiques dans le cadre de leurs opérations bancaires et, d'autre part, à la Banque Coop de souligner son engagement dans le domaine de la durabilité.

Les produits de la Banque Coop qui portent le label «Développement durable contrôlé» de notre institut sont régulièrement soumis à un audit par le Comité pour un développement durable. Nos clients ont ainsi la certitude que ces produits répondent aux exigences en matière de protection de l'environnement, de responsabilité sociale et de rentabilité.

## Hypothèques axées sur un développement durable

Dans un contexte de raréfaction des ressources et de réchauffement climatique, l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments joue un rôle de plus en plus important. La Banque Coop encourage la réduction de la consommation d'énergie au niveau des immeubles avec ses hypothèques à taux réduit pour les constructions et les assainissements. Elle contribue ainsi activement à la mise en œuvre de la politique énergétique et climatique de la Confédération et des cantons.

Avec son hypothèque écologique à taux préférentiel, la Banque Coop soutient les projets de réhabilitation se traduisant par des économies d'énergie. Durant l'exercice sous revue, la demande de cette variante de prêt a affiché une hausse supérieure à la moyenne des années précédentes qui s'explique, outre les motivations écologiques, certainement aussi par la flambée passagère des prix de l'énergie en 2008.

La Banque Coop accorde un rabais pouvant atteindre jusqu'à 0,60% par an sur les taux hypothécaires en vigueur pour les projets de construction et d'assainissement selon les standards Minergie, Minergie-P et Minergie-Eco. A l'instar de l'exercice précédent, le nombre des hypothèques Minergie a presque doublé en 2008. Cette évolution tout comme la forte progression des bâtiments certifiés Minergie en Suisse révèlent que ce standard s'impose lentement, mais sûrement, dans le domaine des immeubles d'habitation et des objets artisanaux.

Eu égard à cet intérêt croissant pour des formes durables de construction et d'assainissement, la Banque Coop a prévu de réexaminer ses modèles hypothécaires durables en 2009 pour créer des incitations encore plus attrayantes.

## Produits de placement

Les produits de placement axés sur un développement durable sont prometteurs tant pour les investisseurs privés qu'institutionnels. Même si la crise financière de 2008 n'a pas épargné ce segment, il semble fort probable que les placements dans des branches et des sociétés disposant d'un fort potentiel de croissance et dont les produits ou prestations contribuent à un développement durable, dégageront un revenu approprié. De plus en plus d'investisseurs ne recherchent pas tout simplement un rendement financier, mais se laissent aussi guider par des arguments éthiques et écologiques.

## Fonds de placement pour un développement durable

Au 31.12.2008, le volume des fonds de placement pour un développement durable vendu par la Banque Coop s'est inscrit à CHF 190 millions, ce qui correspond à une progression de 5% obtenue en dépit de la crise financière 2008 et attribuable principalement à des transferts de fonds dits traditionnels vers des fonds axés sur la durabilité. La vaste campagne publicitaire en faveur de ces formes de placements, lancée au 3<sup>e</sup> trimestre, est venue sous-tendre cette évolution positive. La part des fonds pour un développement durable atteint désormais 7% (2007: 5,4%) du volume global des fonds.

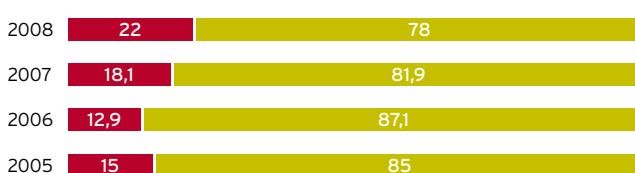
Pour 2009, la Banque Coop a prévu d'élargir sa palette dans ce secteur. Par ailleurs, les fonds déjà proposés par notre institut seront soumis à un audit, afin de vérifier s'ils répondent toujours aux exigences pour bénéficier de l'appellation «Développement durable contrôlé».

## Gestion de fortune axée sur un développement durable

En 2008, nous avons aussi affiché une nette croissance dans le domaine de la gestion de fortune axée sur un développement durable, croissance d'autant plus réjouissante qu'elle était déjà marquée les années précédentes et que la barre avait donc été placée haut. Cette forme de gestion remporte un succès toujours plus vif parmi les investisseurs privés et institutionnels. Le nombre de ce type de mandats s'inscrit à 296, soit à 22% de tous les mandats gérés par la Banque Coop. Les conséquences négatives des turbulences aux bourses et de la crise financière ont néanmoins provoqué un repli du volume géré et de la performance dans ce compartiment.

## Part des mandats axés sur un développement durable dans la gestion de fortune

en %



— Mandats DD  
— Autres mandats

## Protection des ressources – réduction de la pollution

Dès 2003, la Banque Coop a instauré une gestion systématique de l'environnement, pour s'assurer que les ressources nécessaires à l'exploitation bancaire soient utilisées avec parcimonie et que la nocivité pour l'environnement et le climat soit réduite à un maximum.

Elle cherche ainsi à optimiser sur le long terme sa consommation d'énergie, de papier et d'eau, sa production de déchets, mais aussi à améliorer sa performance par le biais de mesures techniques et opérationnelles. Par ailleurs, il faut bien avouer qu'un recours économique aux ressources contribue aussi à juguler les coûts et, partant, influe favorablement sur le résultat.

Les indicateurs écologiques tout comme d'autres informations relatives au management de l'environnement figurent dans le rapport détaillé Développement durable qui se trouve sous: [www.banquecoop.ch/nachhaltigkeit](http://www.banquecoop.ch/nachhaltigkeit).

## Gestion des bâtiments

Dans notre souci de parvenir à une exploitation bancaire respectueuse des ressources et de l'environnement, la gestion des bâtiments joue un rôle déterminant. Ainsi, dans ses travaux de construction et de rénovation, mais aussi d'entretien, la Banque Coop veille à la protection de l'énergie et des ressources, mais aussi à l'utilisation de matériaux sans incidence négative sur la santé. Elle a dès lors introduit des directives régissant les constructions écologiques. Divers assainissements de façades et le renouvellement de la technique de bâtiment dans les succursales de Lucerne et de Bellinzona, mais aussi l'emménagement dans la nouvelle succursale de Winterthur ont apporté de considérables économies d'énergie en 2008.

## Achats

Outre le respect de standards environnementaux, la Banque Coop exige de ses fournisseurs qu'ils respectent des directives sociales et relevant du droit du travail. Elle attend d'eux qu'ils se conforment à la loi sur la protection de l'environnement, mais aussi aux standards sociaux, comme des salaires correspondant au niveau de la branche, les dispositions relatives à la protection du travail, l'interdiction du travail des enfants et la discrimination. Durant l'exercice sous revue, les directives en matière d'achat de la Banque Coop ont été redéfinies et complétées par une déclaration que doivent signer les fournisseurs qui les engage à respecter les standards sociaux et environnementaux.

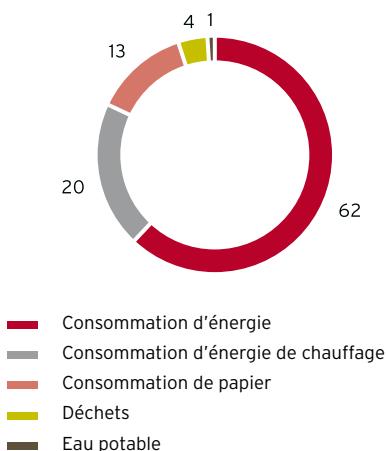
Depuis 2007, la Banque Coop est passée pour toutes les applications de bureau et tous les imprimés à du papier recyclé à 100%. Ainsi, la part de ce dernier ramenée à la consommation globale de papier s'est accrue à 86% en 2008 (exercice précédent: 76%). La réduction continue de la consommation de papier amorcée depuis 2003/2004 s'est poursuivie durant l'année sous revue, retombant à 144 tonnes (exercice précédent: 169 tonnes).

### Gaz à effet de serre

La majorité des émissions de gaz à effet de serre de la banque provient de sources indirectes. Elles découlent ainsi de la production d'électricité, d'énergie de chauffage, du traitement de l'eau ainsi que de la fabrication de biens de consommation comme le papier, mais aussi de l'élimination de déchets.

### Part des émissions de gaz à effet de serre 2007/2008

en %



### Engagement pour l'être humain et la nature en Suisse

Outre son activité économique, la Banque Coop soutient comme parrain, avec des dons d'argent et de marchandises, des activités en faveur du bien public. En 2008, la Banque Coop a effectué des dons et donations à plus de 200 organisations, associations et autres institutions à travers toute la Suisse. De surcroît, la Banque Coop s'engage en faveur d'organisations et d'initiatives qui œuvrent pour des questions sociales et écologiques. La Banque Coop souhaite ainsi contribuer à améliorer la situation des personnes défavorisées, mais aussi sous-tendre l'importance qu'elle accorde à préserver la nature.

### Ligue suisse contre le cancer

La Ligue suisse contre le cancer est une organisation nationale, qui s'implique dans la recherche et la prévention, mais aussi dans le soutien des personnes atteintes de cette maladie. La Banque Coop est le partenaire financier de cette association et, avec une prestation financière, lui donne les moyens de ses interventions. Pour les années à venir, de nombreuses actions communes sont prévues, plus particulièrement dans la prévention où la Ligue contre le cancer pourra interPELLER d'autres cercles de la population via des manifestations et du matériel d'information dans les succursales de notre institut.

### Initiative «Donner avec le cœur»

Chaque année, des personnes décèdent en Suisse faute d'organes. A l'occasion de son anniversaire rond en 2008, Nationale Suisse a décidé de lancer l'initiative «Donner avec le cœur». Cette initiative vient soutenir, par des mesures ciblées, les campagnes d'information de l'Office fédéral de la santé tout comme le travail de la Fondation Swisstransplant. La Banque Coop s'associe à l'engagement de sa partenaire Nationale Suisse et informe, outre ses collaborateurs, aussi sa clientèle sur le thème du don d'organes. Des affiches et des dépliants correspondants ont été disposés dans les succursales et au siège principal.

### «100jetzt! – Sonnendächer für Gemeinden»

En collaboration avec plusieurs partenaires, une initiative privée a lancé un programme encourageant l'installation de capteurs solaires pour la production d'eau chaude et de chauffage. Grâce au soutien des cantons et des communes, des fournisseurs d'énergie et d'autres partenaires, des installations de haute qualité peuvent être construites à bas coûts et rapidement. La Banque Coop a apporté une contribution financière au lancement de l'initiative et soutient sa mise en œuvre dans le canton de Bâle-Campagne.

## Dons de Noël

A l'approche de Noël, la Banque Coop épaulé des organisations actives dans le domaine social ou écologique en Suisse moyennant un don de CHF 10 000.– pour chacune. Dans une annexe jointe aux extraits de compte du mois de novembre 2008, dans laquelle ces organisations ont la possibilité de se présenter à un large public, nos clients ont été invités à majorer notre don.

Durant l'exercice sous revue, les organisations ci-après ont bénéficié de notre soutien:

### · Pro Natura

Pro Natura est avec plus de 100 000 membres la principale organisation de protection de la nature en Suisse. Elle défend les intérêts de la nature avec conviction et compétence. Pro Natura s'engage résolument pour la conservation à long terme des habitats et des espèces animales et végétales du pays.

[www.pronatura.ch](http://www.pronatura.ch)

### · Secours suisse d'hiver

Depuis 72 ans, le Secours d'hiver apporte son aide à des personnes vivant en Suisse et dont les ressources financières sont des plus modestes. Cette association est sur le pont tout au long de l'année, car les situations difficiles ne connaissent pas de saison.

[www.secours-d-hiver.ch](http://www.secours-d-hiver.ch)

### · Fondation suisse de recherche sur les maladies musculaires, fsrmm

En Suisse, près de 20 000 personnes souffrent d'une maladie musculaire (myopathie ou maladie neuro-musculaire). La Fondation suisse de recherche sur les maladies musculaires (fsrmm) soutient, par des contributions ou des bourses, la recherche sur les mécanismes fondamentaux de ces maladies, condition indispensable au développement de thérapies.

[www.fsrmm.ch](http://www.fsrmm.ch)

## Affiliations

### ÖBU – Schweizerische Vereinigung für ökologisch bewusste Unternehmensführung (Association suisse pour une conduite d'entreprise écologiquement responsable)

La Banque Coop est membre de l'ÖBU. Quelque 300 entreprises suisses de tailles et de domaines les plus divers se sont regroupées au sein de l'ÖBU pour s'engager en faveur d'une croissance de l'économie suisse dans le respect du développement durable. L'ÖBU réalise des projets se rapportant plus spécifiquement à l'entreprise, mais aussi à des sujets de politique économique. Elle encourage l'échange d'expériences entre les membres.

### Agence de l'énergie pour l'économie

Au niveau du groupe BKB, la Banque Coop est membre du groupe Banques de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEc). Cette institution s'engage en faveur d'une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et d'un renforcement de l'efficacité énergétique en exploitant toutes les possibilités économiquement rentables. Afin de réaliser les objectifs en matière d'énergie et de politique climatique de la Suisse, l'AEnEc conclut des conventions sectorielles avec la Confédération.

### Association MINERGIE®

La Banque Coop a adhéré à l'association MINERGIE® qui encourage l'application rationnelle de l'énergie tout comme le recours à des énergies renouvelables, assortis d'une amélioration de la qualité de vie. Elle développe des standards et s'engage pour une technique MINERGIE®. Les constructions et les rénovations dotées du label de qualité MINERGIE® affichent des besoins d'énergie jusqu'à 50% plus faibles que les bâtiments conventionnels, offrent un confort accru et garantissent un meilleur maintien de la valeur.

### Initiative Hebelarm

L'office de l'environnement et de l'énergie de Bâle-Ville (AUE) a lancé l'initiative «Hebelarm» (bras de levier). Elle permet aux sociétés de renoncer à l'intégralité ou à une partie du bonus auquel elles ont droit en lien avec la taxe d'incitation sur l'électricité, bonus qui est alors investi dans des projets encourageant une utilisation plus efficace de l'énergie ainsi que la création de postes de travail dans les pays en voie de développement. La Banque Coop a adhéré à cette initiative et mettra une partie de son bonus à disposition.

## **Attribution de plus-values aux parties prenantes 2008**

Les différentes parties prenantes (stakeholder) de la Banque Coop profitent toutes du succès à long terme et d'une activité orientée vers l'avenir de leur institut. Parmi elles figurent les collaborateurs, les actionnaires, les fournisseurs, mais aussi les pouvoirs publics.

L'attribution aux réserves d'une partie du bénéfice contribue à garantir à long terme la stabilité de la banque. En effet, seul un avenir fondé sur des assises solides garantit la sécurité de l'emploi et permet une activité respectueuse des principes du développement durable.

		En CHF 1000
Collaborateurs (charges de personnel)		88 319
Actionnaires		30 375
Pouvoirs publics (impôts)		19 617
Charges d'exploitation		60 998
Sponsoring, frais, donations	Contenus dans les charges d'exploitation	

## **Section Développement durable**

La section Développement durable coordonne l'engagement de la Banque Coop dans ce domaine. Sur le plan organisationnel, elle est rattachée au centre de compétences Marketing au sein du département Présidence du groupe. La section se trouve en dialogue permanent avec les différents départements et services spécialisés de la Banque Coop. Cette structure garantit que les objectifs stratégiques et entrepreneuriaux soient poursuivis et ce, à tous les niveaux, pour une prise de responsabilité à l'échelle de l'institut.

## **Le Comité pour un développement durable**

Le Comité pour un développement durable conseille la Direction générale dans la définition de la stratégie et de la politique d'entreprise, mais aussi dans le processus décisionnel impliquant des questions écologiques, sociales et éthiques. Cette instance est également chargée d'attribuer le label propre à la Banque Coop «Développement durable contrôlé».

Le Comité pour un développement durable se compose actuellement de trois représentants de la Banque Coop ainsi que de quatre personnalités indépendantes, couvrant divers domaines de compétences.

### **Membres externes**

· **Pascalle Bruderer**

Membre du Conseil national

· **Barbara E. Ludwig**

Responsable de l'Office de l'armée, de la protection civile et de la justice du canton de Lucerne

· **Heidi Schelbert-Syfrig**

Professeure honoraire à l'Université de Zurich

· **Andreas Sturm**

Sturm Consulting, partenaire d'Ellipson AG

### **Membres internes**

· **Kurt H. Hercher** (jusqu'en septembre 2008)

Membre de la Direction générale

La Direction générale a désigné Sandra Lienhart, membre de la Direction générale, pour succéder à Kurt H. Hercher au sein du Comité pour un développement durable.

· **Mathias von Wartburg**

Responsable Centre de compétences Marketing

· **Hansjörg Ruf**

Responsable section Développement durable

### **Evaluation par des tiers**

Les évaluations accordées par les agences de notation jouent un rôle important pour la Banque Coop et ce, à plus d'un titre. Ainsi, elles permettent de déceler les potentiels d'amélioration de la performance en matière de développement durable, mais aussi d'effectuer une comparaison avec d'autres banques d'affaires. En plus, elles viennent confirmer le sérieux de notre engagement en tant que banque loyale et soucieuse d'un développement durable.

### **SiRi Company Ltd./Centre Info**

Dans la notation 2007 de la durabilité établie par SiRi Company Ltd., la Banque Coop obtient un A+, la meilleure note sur un barème allant de E à A+. La Banque Coop dépasse la moyenne de la branche pour ce qui a trait à la relation avec ses clients, son comportement à l'égard de l'environnement et de ses collaborateurs.

### **Banque Cantonale de Zurich**

La notation A (sur une échelle de C à AAA) pour l'année 2008 reflète une excellente prestation globale dans le domaine social et environnemental. Dans tous les domaines examinés, la Banque Coop obtient une évaluation largement supérieure à celle de la moyenne de la branche.

### **INrate**

L'agence de notation en matière de développement durable INrate analyse et évalue, dans le monde entier, le développement durable écologique et social d'entreprises, d'institutions et de pays. Tant pour la notation écologique (+36%) que sociale (+14%), la Banque Coop a été très bien notée en 2007 par INrate comparé à la moyenne de la branche. En 2008, il n'a été procédé à aucune évaluation.

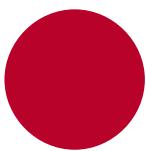
### **Perspectives 2009 dans le domaine du développement durable**

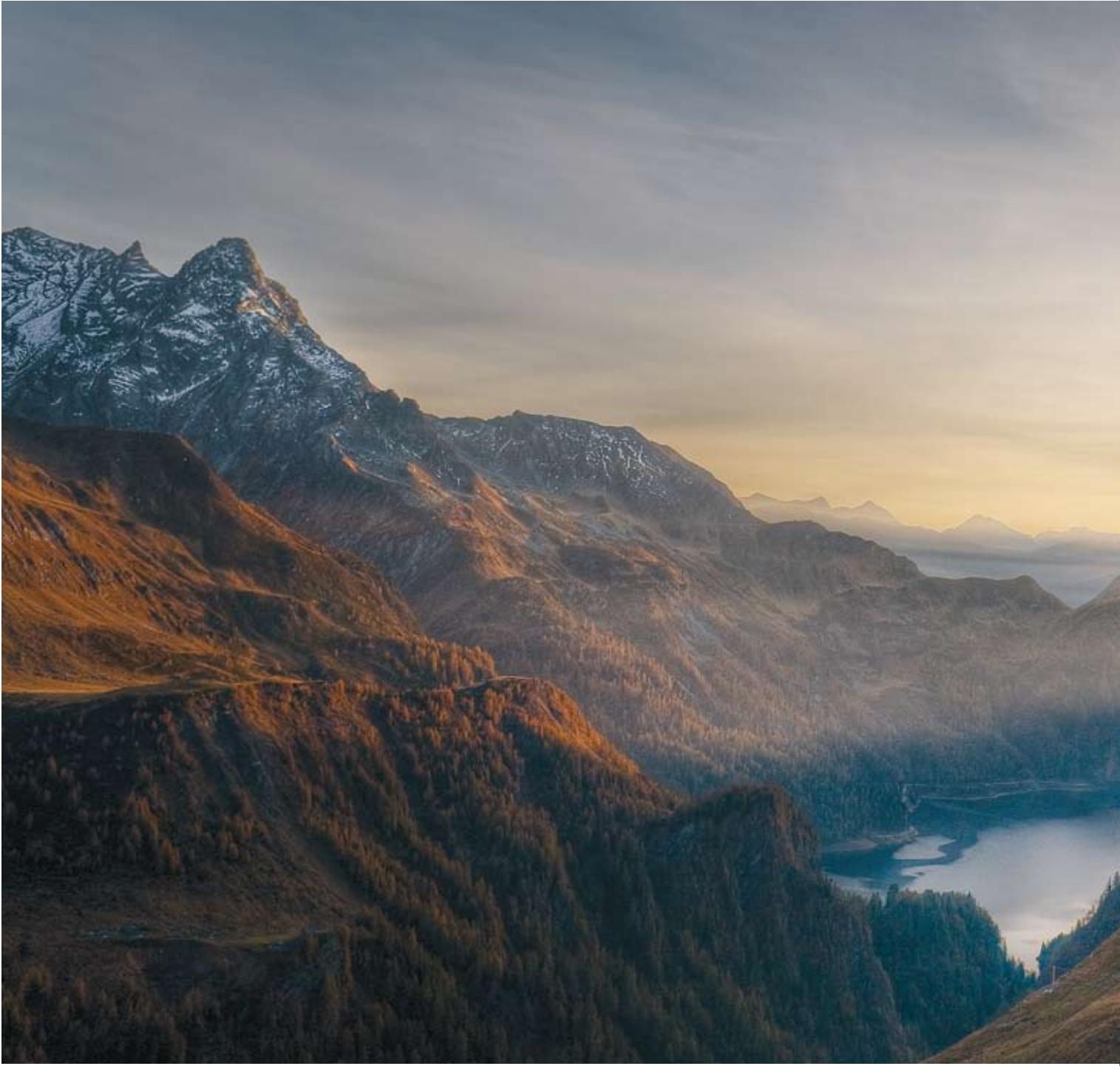
La volonté d'orienter la politique d'entreprise sur le principe de la durabilité ne va pas sans engagement à long terme. Pour la Banque Coop, ces efforts constituent un aspect déterminant de la stratégie d'entreprise, efforts perceptibles dans tous les domaines d'activité. Pour l'exercice à venir, notre institut prévoit d'élargir progressivement les offres de produits et prestations axés sur un développement durable. Parallèlement, la compétence de conseil et la prise de conscience en la matière de tous les collaborateurs seront renforcées. La réalisation de cet objectif sera soutenue par des formations et des perfectionnements, mais aussi par des rencontres d'information organisées à l'heure du déjeuner. Par ailleurs, une newsletter interne consacrée à des thèmes d'actualité est régulièrement publiée. Sur le plan opérationnel, l'assainissement énergétique des succursales et les mesures visant à réduire la consommation de papier et à accroître la part du papier recyclé seront poursuivis. Pour renforcer la contribution à la protection du climat, un plan à caractère obligatoire sera défini dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

### **Indicateurs écologiques et sociaux**

Les aspects environnementaux des produits et des prestations tout comme les indicateurs relatifs à la gestion environnementale sont mesurés et publiés en conformité avec les standards EPI-Finance, SPI-Finance et VfU. Ils sont compatibles avec le protocole de la Global Reporting Initiative (GRI) et le protocole des gaz à effet de serre du World Business Council for Sustainable Development et du World Resources Institute (WBCSD/WIR). Ces indicateurs sont publiés de manière détaillée dans le rapport Développement durable 2008, que nous diffusons en allemand sur notre site internet:  
[www.banquecoop.ch/nachhaltigkeit](http://www.banquecoop.ch/nachhaltigkeit)

La Banque Coop s'engage depuis de nombreuses années pour le développement durable de la société et de l'environnement, pour une Suisse aux multiples facettes, vivante et humaine. Nous avons invité de célèbres photographes helvètes à la représenter dans sa diversité régionale et sous des angles différents, et à nous donner ainsi leur propre vision de la Suisse pour notre rapport de gestion 2008.





GREINA — OLIVER HENZI & GIUSEPPE MICCICHÉ





EMPA, SAINT-GALL — DANIEL AMMANN



CALANCATAL — RAFFAEL WALDNER



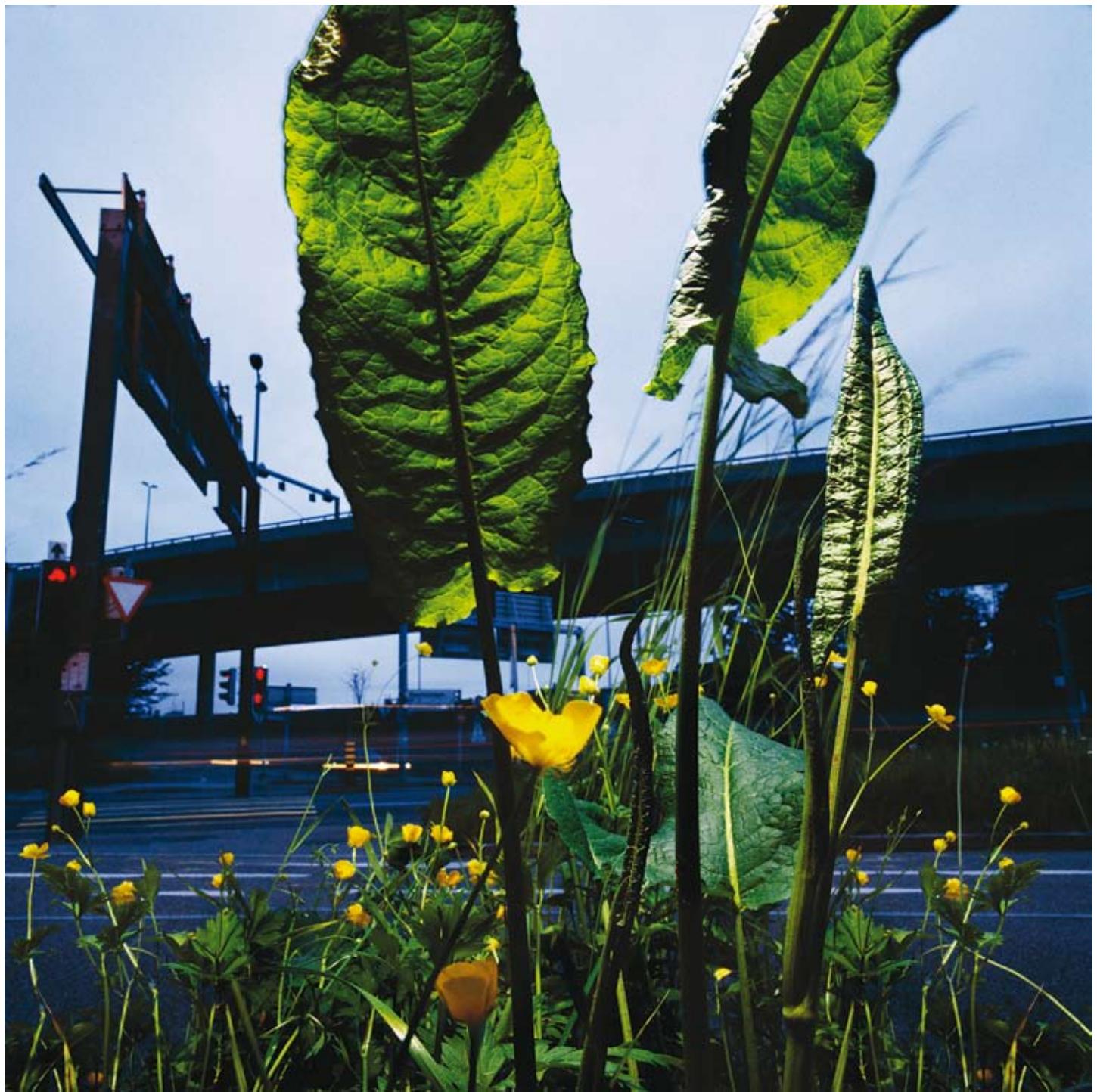
GERSAU — ELISABETH REAL



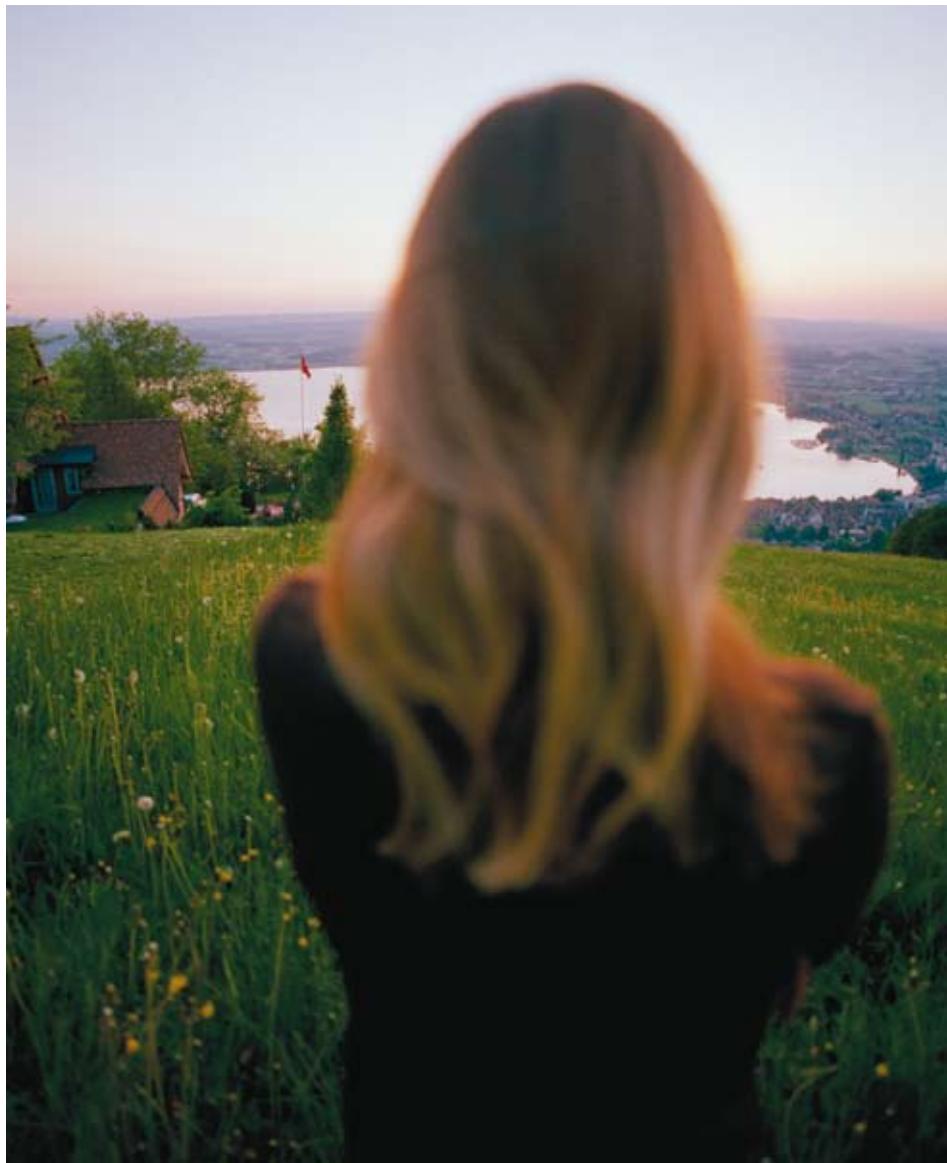
LAC DE CAVALESC, GRISONS — ANDRI POL



BÂLE — RUEDI WALT



BÂLE — RUEDI WALT



BLASENBERG — ANNETTE FISCHER



LUGANO — RAFFAEL WALDNER



NEU-OERLIKON — MARKUS FRIETSCH



LE CHASSERON — MARKUS FRIETSCH



CHURFIRSTEN — DANIEL AMMANN



SAINT-CALL — DANIEL AMMANN



ZURICH — RAFFAEL WALDNER





PARC ANIMALIER DE GOLDAU — ELISABETH REAL



PFANNENSTIEL — JULIAN SALINAS



LES DIABLERETS — RAFFAEL WALDNER



URNERBODEN — URSULA SPRECHER & JULIAN SALINAS



MORTERATSCH — BEAT PRESSER





SCHWÄGALP — DANIEL AMMANN



HOCHALP — DANIEL AMMANN



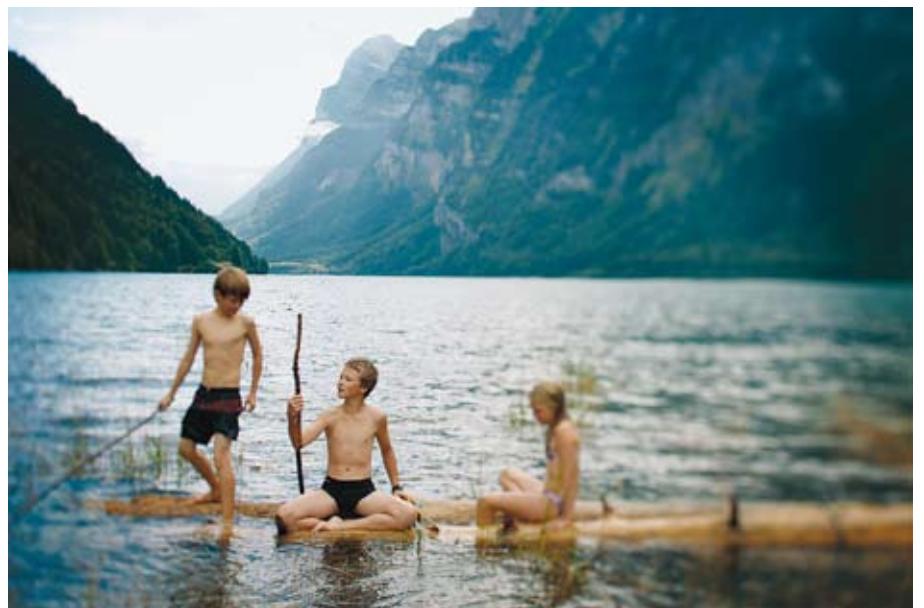
ERLENBACH — MARTINA MEIER



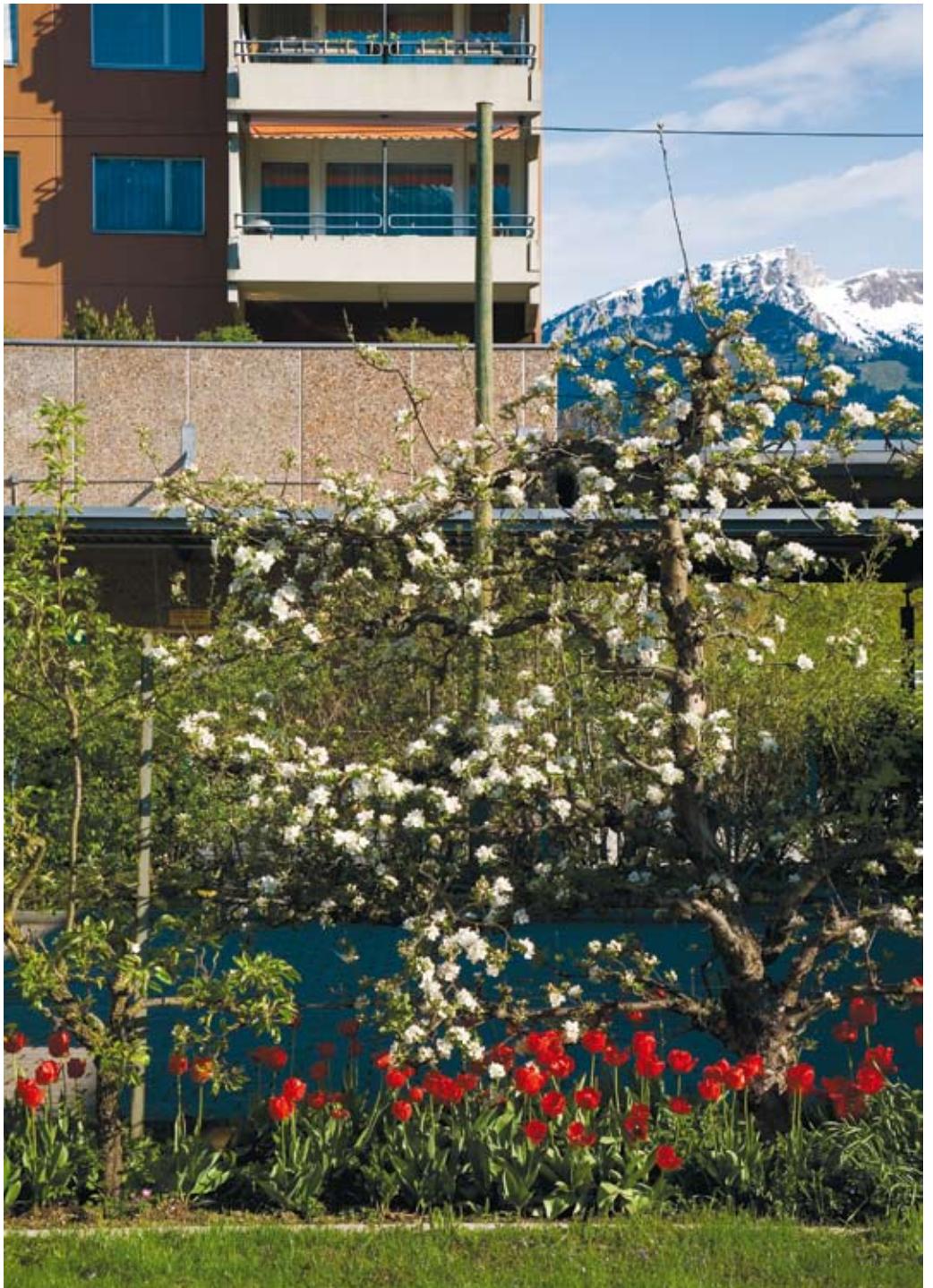
GLAUBENBERG — ELISABETH REAL



ENTRE SAN NAZZARO & INDEMINI — RAFFAEL WALDNER



LAC DU KLÖNTAL — DANIEL AMMANN



SARNEN — ANNE MORGENSTERN



ZURICH — RAFFAEL WALDNER



LA-CHAUX-DE-FONDS — BJÖRN ALLEMANN



LAAX — NIK HUNGER



ZURICH — JULIAN SALINAS



ZURICH — RAFFAEL WALDNER



SEEBAD ENGE, ZURICH — MARKUS FRIETSCH

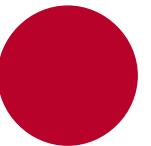


Avec son extraordinaire diversité en termes de populations, de paysages et de cultures – diversité inégalée sur une surface aussi réduite – la Suisse n'est-elle pas un merveilleux pays?

C'est pour préserver cette richesse que la Banque Coop, présente sur tout le territoire national, œuvre pour le développement durable de l'environnement et de la société. Elle s'engage activement en faveur de la réduction des nuisances environnementales dans le domaine de l'exploitation et de la protection des ressources naturelles. Elle assume par ailleurs, en tant qu'entreprise, une responsabilité sociale.

Responsabilité sociale, écologie et économie: la banque réussit à prendre en compte et à concilier les intérêts de ses clients, de ses collaborateurs, de ses actionnaires, de ses fournisseurs, des pouvoirs publics, mais aussi de l'environnement et de la société. Tous profitent ainsi de la viabilité de l'activité commerciale et du succès à long terme de la Banque Coop.

En résumé, la Suisse n'est pas seulement un marché. Elle est et doit rester un espace de vie, une patrie. Voilà la raison de l'engagement de la Banque Coop.





# Conseil d'administration (au 1.1.2009)

## Willi Gerster, président

Né le 3.6.1946; docteur en sciences politiques  
Au CA depuis le 19.4.2000; président depuis  
le 19.4.2000

### Profession, carrière

- Président du groupe Banque Cantonale de Bâle
- 1992–2001, responsable de l'Office de l'artisanat, de l'industrie et de la formation professionnelle du canton de Bâle-Ville
- 1988–1992, président de la Commission des finances du Grand Conseil du canton de Bâle-Ville
- Enseignement pendant plusieurs années dans des matières économiques
- Etudes économiques à la HSG et à l'Université de Bâle

### Mandats

- Président du Comité du groupe Banque Cantonale de Bâle
- Président du Conseil de banque de la Banque Cantonale de Bâle
- Président du Conseil de fondation de la Pensionskasse Basler Kantonalbank

## Irene Kaufmann, vice-présidente

Née le 10.9.1955; docteur en économie publique  
Au CA depuis le 20.4.2001

### Profession, carrière

- Conseillère
- Depuis 1985, activités de conseil pour des administrations et des entreprises publiques
- 1997, présidence Coopérative Coop Zurich
- 1994, administratrice Coopérative Coop Zurich

### Mandats

- Vice-présidente du Conseil d'administration Coop
- Membre du Conseil de fondation Juventus-Schulen Zurich

## Andreas C. Albrecht

Né le 21.8.1968; docteur en droit  
Au CA depuis le 18.4.2005

### Profession, carrière

- Avocat et notaire
- Partenaire du cabinet VISCHER Anwälte und Notare, Bâle et Zurich
- Etudes de jurisprudence, Bâle et New York

### Mandats

- Vice-président du Conseil de banque de la Banque Cantonale de Bâle
- Membre du Grand Conseil canton de Bâle-Ville, président de la Commission pour la gestion des constructions et des aménagements
- Membre du Synode de l'Eglise évangélique réformée de Bâle-Ville

## Christine Keller

Née le 6.10.1959; licenciée en droit  
Au CA depuis le 18.4.2005

### Profession, carrière

- Greffière au Tribunal civil de Bâle-Ville
- 1998–1999, membre du Conseil national
- 1984–1987, divers stages juridiques ; tribunaux, administration cantonale, cabinet d'avocats
- 1983–1984, enseignante; Ecole des arts et métiers, Bâle
- Etudes de jurisprudence, Université de Bâle

### Mandats

- Membre du Conseil de banque de la Banque Cantonale de Bâle
- Administratrice Gasverbund Mittelland
- Membre du Grand Conseil du canton de Bâle-Ville, présidente de fraction du PS depuis 2005
- Membre de la direction du PS de Bâle-Ville

## Erwin Kläy

Né le 17.6.1945; commerçant  
Au CA depuis le 1.4.1991

### Profession, carrière

- Administrateur financier SEV jusqu'au 30.6.2007, membre de la Direction générale SEV
- Directeur de la caisse de pension SEV jusqu'au 31.12.2006
- Directeur FHG jusqu'au 30.6.2006

### Mandats

- Administrateur Nationale Vie SA
- Président du Conseil d'administration SEV Versicherung, Bâle
- Vice-président du Conseil d'administration Uehlinger AG
- Président HTG, Berne

**Markus Lehmann**

Né le 27.5.1955 ; diplômé fédéral en assurances  
Au CA depuis le 18.4.2005

**Profession, carrière**

- Propriétaire gérant, LCB Lehmann Consulting, Bâle, et partenaire, Versicherungsbroker AG, Bâle
- 1998–2004, directeur régional Nord-ouest de la Suisse; La Nationale, Bâle
- 1995–1998, fondateur et gérant; Rimas AG; courtage en assurances canton de Bâle-Ville
- 1993–1995, responsable des assurances au canton de Bâle-Ville
- 1991–1993, responsable Services internes; Elvia
- 1984–1991, chef de bureau Services internes;  
Winterthur Assurances
- jusqu'en 1984, Services externes; Winterthur  
Assurances

**Mandats**

- Membre du Conseil de banque de la Banque Cantonale de Bâle
- Membre du Conseil de direction Société coopérative Stade Parc St-Jacques
- Membre de la Commission de la Fondation Christoph Merian
- Président du PDC Bâle-Ville

**Markus Ritter**

Né le 5.12.1954; conseiller  
Au CA depuis le 18.4.2005

**Profession, carrière**

- Adjoint du président du département de Justice du canton de Bâle-Ville
- 1996–2007, associé de la société de conseil Life Science AG, Bâle
- 1987–1995, conseiller indépendant
- 1975–1986, collaborateur au secrétariat central de la Ligue suisse pour la protection de la nature et de la Station ornithologique suisse de Sempach

**Mandats**

- Membre du Conseil de banque de la Banque Cantonale de Bâle
- Président de la Commission du Naturhistorisches Museum Basel et de la fondation Kugler-Werdenberg
- Président du Conseil de fondation Stiftung zur Förderung des Naturhistorischen Museums Basel

- Président de l'association Offene Kirche Elisabethen Basel
- Président de l'association Patrimoine culinaire suisse, Lausanne

**Hans Peter Kunz**

Né le 8.4.1952; spécialiste en économie bancaire  
Au CA depuis le 18.4.2005

**Profession, carrière**

- Conseiller en entreprise
- 1993–2004, membre de la Direction générale et vice-président de la Direction générale de la Banque Cantonale de Bâle
- 1982–1993, responsable Crédits, membre de la direction, Banque Populaire Suisse, Bâle
- 1969–1982, Banque Populaire Suisse, Bâle

**Mandats**

Aucuns

**Hans Peter Schwarz**

Né le 23.9.1950; expert en comptabilité et controlling diplômé  
Au CA depuis le 19.4.2000

**Profession, carrière**

- Depuis 2001, chef de la direction Finances & Services, membre de la Direction générale Coop
- 1998–2000, membre de la Direction générale Coop Suisse
- 1991–1998, sous-directeur, membre de la direction, membre de la Direction générale Coop Suisse
- 1982–1991, responsable Finance/comptabilité/informatique; directeur commercial; Aluminium AG, Münchenstein
- 1974–1982, contrôleur, responsable commercial; Coop Bâle ACV, Bâle
- 1970–1974, comptable, vendeur; Mercedes-Benz AG, Schlieren et Berne
- 1969–1970, collaborateur; Saner-Hüssy, Olten

**Mandats**

- Vice-président du Conseil d'administration Bell AG, Bell Holding AG
- Administrateur Coop Mineraloel SA
- Administrateur Coop Vitality SA
- Administrateur Ing. Dipl. Fust SA

- Administrateur Coop Assurance du personnel (CVP/CAP)
- Divers mandats dans des filiales à 100% du groupe Coop
- Président du Conseil d'administration CAG Verwaltungs AG
- Vice-président Administrateur Banque Raiffeisen Ettingen
- Administrateur transGourmet

#### **Michael von Felten**

Né le 2.6.1960; Swiss Postgrade in Corporate Development SNU FH  
Au CA depuis le 25.4.2002

#### **Profession, carrière**

- Membre de la Direction générale du syndicat UNIA

#### **Mandats**

- Membre du Conseil de fondation Flexibler Altersrücktritt (FAR), Zurich
- Membre Administration Reka SA, Berne
- Membre de la présidence Œuvre Suisse d'entraide ouvrière (ESEO)
- Membre de la Commission de surveillance du fonds de compensation de l'assurance-chômage
- Administrateur Logis Suisse SA, Zurich
- Administrateur Hotel Freienhof Thun AG
- Administrateur Volkshaus Bern AG
- Membre du Conseil de fondation de la prévoyance professionnelle UNIA
- Administrateur ou conseiller de fondation de différentes fondations ou sociétés immobilières UNIA

#### **Urs Wehinger**

Né le 23.1.1945; docteur en droit  
Au CA depuis le 19.4.2000

#### **Profession, carrière**

- Avocat indépendant
- Depuis 1981, partenaire d'un cabinet d'avocats spécialisé en économie à Zurich
- 1975–1980, conseiller juridique; Banque Populaire Suisse, Zurich
- 1974–1975, formation d'avocat à Lucerne, tribunal de district, tribunal cantonal
- 1970–1973, juriste; Société de Banque Suisse, Zurich

#### **Mandats**

- Administrateur Cicor Technologies
- Membre du Comité du groupe de la Banque Cantonale de Bâle

#### **Richard Widmer**

Né le 8.2.1956; licencié en sciences politiques  
Au CA depuis le 19.4.2000

#### **Profession, carrière**

- Directeur de la Fondation Adullam, Bâle
- 1987–1989, assistant à la Direction générale Coopérative Migros de Bâle
- 1983–1987, collaborateur universitaire au bureau pour la coordination de la planification de Bâle-Ville

#### **Mandats**

- Membre du Conseil de banque de la Banque Cantonale de Bâle
- Président Verband Basler Alters- und Pflegeheime
- Membre de la présidence Evangelisch-reformierte Kirchgemeinde Thomas

#### **Comité du Conseil d'administration**

Willi Gerster, présidence  
Hans Peter Kunz  
Richard Widmer

#### **Comité d'audit**

Richard Widmer, présidence  
Erwin Kläy, membre

#### **Membres du Comité de rémunération et de nomination**

Willi Gerster, présidence  
Andreas C. Albrecht  
Urs Wehinger



Direction générale, de gauche à droite: Andreas Waespi, Sandra Lienhart, Guy Lachappelle

# Direction générale (au 1.1.2009)

## **Andreas Waespi, président**

Né le 31.7.1961; expert en économie bancaire diplômé  
A la DG depuis le 1.12.2005

### **Carrière**

- 1996–2005, vice-président de la Direction générale, membre de la Direction générale, responsable Clientèle privée; Banque Cantonale de Bâle, Bâle
- 1977–1995, Banque Populaire Suisse, en dernier lieu responsable Succursales région Est, Zurich

### **Mandats**

- Vice-président de la Direction du groupe Banque Cantonale de Bâle
- Administrateur Viseca Card Services AG
- Administrateur Aduno AG
- Administrateur Swisscanto Holding SA
- Président Fondation de prévoyance Epargne 3 de la Banque Cantonale de Bâle
- Président Fondation de libre passage de la Banque Cantonale de Bâle
- Président Fondation de prévoyance 3<sup>e</sup> pilier Banque Coop SA
- Président Fondation de libre passage 2<sup>e</sup> pilier Banque Coop SA

## **Guy Lachappelle**

Né le 24.6.1961; licencié en droit, Executive MBA HSG  
A la DG depuis le 1.7.2008

### **Carrière**

- 2006–2008, responsable Crédits région Nord-Ouest de la Suisse; Banque Coop, Bâle
- 1999–2006, responsable Gestion des crédits, responsable Gestion des risques (membre de la DG); Banque CIAL
- 1994–1999, Account manager Clientèle commerciale (Banque Populaire Suisse), responsable du service Clientèle commerciale (Banque Populaire Suisse), responsable-adjoint Clientèle commerciale (Banque Populaire Suisse), assistant du responsable Gestion centrale des crédits (Neue Aargauer Bank); Credit Suisse Group
- 1990–1994, conseiller en entreprises, Partner; A+U Kaderberatung
- 1988–1989, stage commercial pour les détenteurs de maturité; Crédit Suisse

## **Sandra Lienhart**

Née le 26.5.1966  
A la DG depuis le 1.7.2004

### **Carrière**

- 2002–2004, membre de la direction, responsable région Zurich-Nord; Credit Suisse, Zurich
- 2001–2002, membre de la direction, responsable de succursale; Credit Suisse, Oerlikon
- 2000–2001, membre de la direction, responsable Clientèle individuelle région Zurich-Nord; Credit Suisse, Zurich
- 1998–2000, fondée de pouvoir, responsable de succursale; Credit Suisse, Kloten
- 1996–1998, fondée de pouvoir, responsable d'équipe Clientèle individuelle; Crédit suisse, Schwerzenbach
- 1994–1996, fondée de pouvoir, responsable Clientèle commerciale; Crédit suisse, Wetzikon

### **Mandats**

- Depuis le 1.7.2008 membre de la Direction du groupe Banque Cantonale de Bâle
- Membre du Conseil de fondation Fondation de prévoyance 3<sup>e</sup> pilier Banque Coop SA
- Membre du Conseil de fondation Fondation de libre passage 2<sup>e</sup> pilier Banque Coop SA
- Administratrice Nestor Consulting AG

Tous les membres de la Direction générale sont des citoyens suisses.

Ils n'exercent aucune fonction de direction ou de conseil pour des groupes d'intérêt suisses ou étrangers, ni de fonction publique ou politique.

# Direction

## Membres de la direction nouvellement nommés au cours de l'exercice 2008

Michael Albrecht  
Paolo Buzzi di Marco  
Stephan Gloor  
Felix Jost  
Daniel Rüegger  
Thomas Schär  
Daniel Scheidegger  
Achim Strohmeier

## Membres de la direction (au 1.1.2009)

### a) Département Présidence

Frank Behner  
Esther Eglin  
Andreas Erb  
Andreas Hinck  
Corinne Jucker Mountfield  
Rolf Konrad  
Daniel Scheidegger  
Karl Schmid  
Michael Stolz  
Otmar Thaler  
Martin Voelkle  
Natalie Waltmann

### b) Département Distribution

**Siège principal**  
Michael L. Baumberger  
Anja Roberta Peter  
Thomas Schär

### Régions

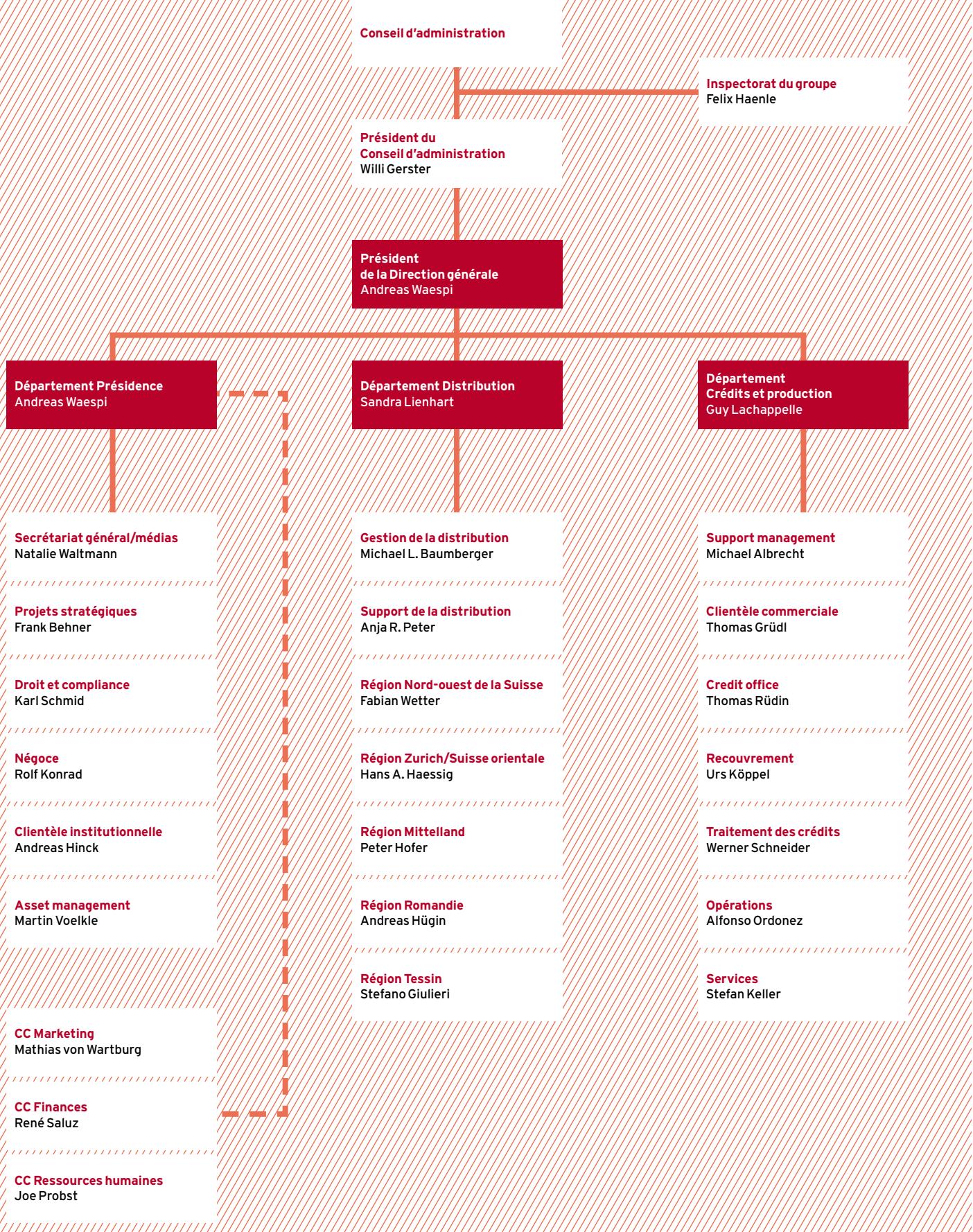
Fabio Battaglioni  
Eric P.-E. Bonvin  
Stefan Briggen  
Paolo Buzzi di Marco  
Hermo Caminada  
Bruno Cazzaniga  
Eric Dreyfuss  
Jean-Paul Farine  
Peter Fehr  
Gaspar Fente  
Robert Frey  
Marco Fumasoli  
Stefano Giulieri  
Olivier Gloor  
Stephan Gloor  
Joseph Greter  
Joerg Guggisberg

Hans A. Haessig  
Peter Hofer  
Meinrad Hueber  
Andreas Hügin  
Jürg Hunkeler  
Thierry Jaquier  
Bruno Jordi  
Felix Jost  
Horst Kaempfen  
Jacqueline Küttel-Morgenthaler  
Heinz Kuhn  
François Martenet  
Jean-Michel Mettraux  
Christian Mossu  
Markus Müller  
Gianfranco Rossi  
Alfred Roth  
Ralph Rüegg  
Max Rüegg  
Daniel Rüegger  
Claudia Ruf Bopp  
Franz Schlup  
Beat Schmidhauser  
Roger Schmidhauser  
Juergen Staab  
Beat Stadelmann  
Achim Strohmeier  
René Suter  
Beat Sutter  
Claude Taurian  
Hanspeter Tüscher  
Luigi Urbani  
Urs Vondrasek  
Josef Walser  
Claudio Weber  
Fabian Wetter  
Hansueli Züllig  
Andreas Zumbrunnen

### c) Département Crédits et production

Michael Albrecht  
Paul Berndt  
Markus Frei  
Thomas Grüdl  
Stefan Keller  
Urs Köppel  
Alfonso Ordonez  
Thomas Rüdin  
Werner Schneider

# Organigramme



# Corporate governance

En vertu de la Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance promulguée par la SIX Swiss Exchange et entrée en vigueur au 1.7.2002 et au 1.1.2007, nous publions ci-après des précisions sur la direction et le contrôle à l'échelon le plus élevé de la Banque Coop SA (ci-après Banque Coop).

Certaines informations devant être publiées conformément à cette directive figurent aussi dans d'autres parties du présent rapport de gestion. Le cas échéant, un renvoi au passage correspondant est effectué. La numérotation des informations ci-après est calquée sur celle de l'annexe à la directive.

## 1. Structure du groupe et actionnariat

### 1.1 Structure du groupe

La Banque Coop ne dispose pas de structure de groupe. Elle est une société anonyme sise à Bâle, cotée au segment principal de la SIX Swiss Exchange (n° de valeur: 1 811 647/ISIN: CH0018116472). Avec une part au capital et aux droits de vote de 58,1% (2007: 56,3%), la Banque Cantonale de Bâle est le principal actionnaire. Sur le plan opérationnel, la Banque Coop intervient comme entité indépendante en sa qualité de banque universelle présente sur l'ensemble du territoire suisse. Ses activités se concentrent sur le suivi des segments Clientèle privée, Clientèle placements, Clientèle commerciale et sur le négoce conformément à l'aperçu y afférent à la page 107 du rapport de gestion.

Les principales participations figurent à l'annexe aux comptes annuels à la page 94 du rapport de gestion. Des informations supplémentaires sur la Banque Coop se trouvent à la première page de couverture et l'organigramme présentant la structure de l'institut à la page 67.

### 1.2 Actionnaires importants

La Banque Cantonale de Bâle, Coop et la Banque Coop constituent un groupe d'actionnaires lié par des conventions de vote dans le sens de l'art. 20 LBVM et art. 15/16 OBVM-FINMA. Au 31.12.2008, il détenait 68,5% des voix de la Banque Coop (2007: 66,7%). Il existe un pacte d'actionnaires daté de décembre 1999 entre la Banque Cantonale de Bâle, qui détient 58,1% des droits de vote, et Coop, dans lequel ils s'expriment sur l'exercice du droit de vote. La relation entre la Banque Cantonale de Bâle et la Banque Coop est qualifiée de relation de groupe. Les détails sur les rapports de propriété se trouvent à la page 99 de l'annexe au présent rapport de gestion dans le tableau «Actionnaires importants de la Banque Coop».

### 1.3 Participations croisées

Actuellement, il n'existe pas de participations croisées.

## 2. Structure du capital

### 2.1 Capital

Au 31.12.2008, le capital-actions de la Banque Coop reste inchangé à CHF 337,5 millions.

### 2.2 Indications spécifiques concernant le capital autorisé et conditionnel

Au 31.12.2008, il n'existe ni capital autorisé ni capital conditionnel.

### 2.3 Modifications du capital

Les descriptions des modifications de capital intervenues au cours des trois derniers exercices figurent à la page 99 de l'annexe au présent rapport de gestion dans le tableau «Justification des capitaux propres».

### 2.4 Actions et bons de participation

Le capital-actions de la Banque Coop atteint CHF 337,5 millions et est réparti en 16 875 000 actions au porteur entièrement libérées à la valeur nominale de CHF 20.– chacune. Chaque action est rattachée au droit de participation, au droit de percevoir un dividende ainsi qu'à d'autres droits ne pouvant pas être retirés de par la loi. Chaque action donne droit à une voix. La Banque Coop n'a pas de bons de participation en circulation.

### 2.5 Bons de jouissance

Les bons de jouissance n'existent pas à la Banque Coop.

### 2.6 Restrictions de transfert et inscription de «nominees»

Il n'existe pas d'actions nominatives et, par conséquent, ni restrictions de transfert ni restrictions relatives à l'inscription de «nominees».

### 2.7 Emprunts convertibles et options

La Banque Coop n'a émis aucun emprunt convertible, ni aucune option sur ses propres actions.

## 3. Conseil d'administration (CA)

### 3.1 Membres du Conseil d'administration

Les membres du CA figurent au chapitre «Conseil d'administration», avec mention de la nationalité, de la formation et de la situation professionnelle (pages 61 ss). Le Conseil d'administration se compose exclusivement de personnes non-exécutives (indépendantes). Aucun de ses membres n'exerce de tâches de direction opérationnelle

dans la Banque Coop. De même, au cours des trois exercices précédent la période sous revue, aucun membre du CA n'appartenait à la direction de la Banque Coop. Sans exception aucune, les membres du CA n'entretiennent pas de relation d'affaires essentielle avec la Banque Coop.

### **3.2 Autres activités et groupements d'intérêt**

Les autres activités et groupements d'intérêt des membres du CA figurent au chapitre «Conseil d'administration» (pages 61 ss).

### **3.3 Interdépendances**

(supprimé)

### **3.4 Election et durée du mandat**

L'Assemblée générale désigne les membres du CA par une élection de renouvellement global. Parmi ses membres, le Conseil d'administration nomme le président. Le mandat s'étend sur quatre ans. Les membres du CA peuvent être révoqués par l'Assemblée générale. La composition actuelle du Conseil d'administration remonte au 18.4.2005. Tous les membres sont élus jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire du 24.3.2009. Il n'existe pas de restriction de la durée du mandat. La date de la première élection des différents membres au CA figure au chapitre «Conseil d'administration» (pages 61 ss).

### **3.5 Organisation interne**

Les personnes membres des organes mentionnés ci-après se trouvent aux pages 61 ss du chapitre «Conseil d'administration».

Le *Conseil d'administration* assume la direction suprême de la Banque Coop ainsi que la surveillance et le contrôle de la Direction générale (DG). Il se réunit sur invitation du président aussi souvent que les affaires l'exigent, toutefois au moins une fois par trimestre. Participant aux réunions, les membres de la DG et, selon les circonstances, d'autres personnes apportant des conseils. Généralement, le Conseil d'administration prend ses décisions sur la base d'un rapport et d'une demande du Comité du CA ou de la DG. Durant l'exercice sous revue, sept réunions et un workshop d'une journée se sont tenus. La durée usuelle d'une réunion est de trois heures.

Le *Comité du Conseil d'administration* se compose du président ainsi que de deux membres supplémentaires du CA. Il est nommé par le Conseil d'administration pour un mandat de quatre ans, concomitant au mandat du Conseil d'administration. La présidence est assurée par

le président du CA. Le Comité du Conseil d'administration se réunit sur invitation du président aussi souvent que les affaires l'exigent. En règle générale, les membres de la DG et, selon les circonstances, d'autres personnes apportant leurs conseils participent à ces réunions. Les décisions sont prises usuellement sur la base d'un rapport et d'une demande de la Direction générale ou d'une personne mandatée par cette dernière ou par le Comité du Conseil d'administration. Durant l'exercice sous revue, neuf réunions se sont tenues. La durée usuelle d'une réunion est de deux heures.

Le *Comité du Conseil d'administration* dispose des compétences suivantes:

- approuver des crédits selon le règlement des compétences de crédit;
- réceptionner les informations sur des événements importants influant notamment sur la marche des affaires, sur des financements d'envergure particulière ainsi que sur les adaptations essentielles dans le domaine des conditions;
- prendre des décisions concernant les prêts aux organes selon la réglementation des compétences;
- prendre des décisions concernant la tenue de procès relevant du droit civil liés à un risque de perte supérieur à CHF 1 million.

Le Comité du Conseil d'administration a délégué à la Direction générale une partie de ses compétences de crédit.

Le *Comité d'audit* se compose de trois membres au moins. Deux appartiennent au Conseil de banque de la maison mère BKB ou au Conseil d'administration d'une société du groupe figurant dans le cercle de consolidation de la BKB. Le Comité d'audit et son président sont désignés par le Conseil de banque de la BKB. Le président du CA ne fait pas partie du Comité d'audit. La majorité des membres, dont le président, sont indépendants selon la circulaire FINMA 08/24 «Surveillance et contrôle interne-banques». Tout les membres du Comité d'audit disposent de connaissances et d'expériences appropriées dans le domaine de la finance et de la comptabilité, mais aussi sont familiarisés avec les tâches des réviseurs internes et externes tout comme avec les principes de base d'un système de contrôle interne. Le Comité d'audit n'a pas fonction d'organe. Le Comité d'audit se réunit sur invitation du président et ce, généralement, au moins quatre fois par an. Le réviseur en chef de l'organe de révision agréé ainsi que le responsable de l'Inspectorat du groupe participent à ces réunions. Ils ont une obligation de fournir l'intégralité des renseignements au Comité d'audit. Selon les besoins, il peut être fait appel à d'autres personnes

détentrices de fonctions clés. Durant l'exercice sous revue, cinq réunions se sont tenues. La durée usuelle d'une réunion est de deux à trois heures.

Le Comité d'audit ne dispose pas de pouvoir de directive. Si nécessaire, il informe le Conseil d'administration de la Banque Coop et soumet les propositions requises.

Le Comité d'audit soutient le Conseil de banque de la BKB et le Conseil d'administration de la Banque Coop dans l'exécution de ses obligations de surveillance et contribue à garantir le respect des obligations de surveillance au niveau du groupe par le Comité du groupe de la BKB. Il dispose notamment des compétences suivantes:

- surveiller et évaluer l'efficacité de l'organe de révision ainsi que de sa collaboration avec la révision interne: le Comité d'audit apprécie chaque année la qualification, la prestation et l'indemnisation de l'organe de révision et s'assure de son indépendance tout comme de sa collaboration avec l'Inspectorat du groupe;
- surveiller et évaluer le contrôle interne pour ce qui a trait aux comptes rendus financiers;
- apprécier le contrôle interne et la révision interne pour tout ce qui dépasse le cadre des comptes rendus financiers: ainsi, le Comité d'audit évalue l'efficacité du système de contrôle interne en intégrant la gestion des risques. Il demande à être informé du respect des normes (compliance) au sein de la société;
- surveiller et apprécier l'intégrité des clôtures financières: le Comité d'audit se constitue un propre jugement de la clôture annuelle. Ses membres examinent avec un esprit critique les clôtures individuelles ainsi que les clôtures intermédiaires destinées à être publiées. Dans la foulée, le Comité d'audit décide si les clôtures annuelles peuvent être recommandées au Conseil d'administration pour présentation à l'Assemblée générale ou pour publication.

Le Comité de rémunération et de nomination (CRN) se compose du président ainsi que de deux autres membres du CA. Il est nommé par le Conseil d'administration pour un mandat de quatre ans, concomitant au mandat du Conseil d'administration. La présidence est assurée par le président du CA. Lors du traitement de sa rémunération, il se retire des débats. Durant l'exercice sous revue, une réunion s'est tenue. La durée usuelle d'une réunion est d'une heure. Le Comité de rémunération et de nomination a pour tâche de préparer les dossiers en cas de questions relevant du personnel et de la rémunération, puis d'établir un compte rendu à l'attention des instances compétentes, mais aussi de déposer les demandes correspondantes. Parmi ses attributions figurent en particulier:

- préparer et remettre la demande relative à la composition du CA et à la répartition des tâches au sein de cet organe;
- remettre la demande au CA concernant l'embauche et le renvoi du président et des membres de la DG;
- définir les conditions d'embauche, des salaires, des rémunérations, des participations au bénéfice, mais aussi la réglementation relative à la caisse de pension du président et des membres de la DG;
- remettre la demande au Conseil d'administration concernant la rémunération des membres du CA;
- définir les principes régissant les salaires, les rémunérations, les participations au bénéfice ainsi que les réglementations de la caisse de pension des autres organes et des employés.

### 3.6 Réglementation des compétences

Le Conseil d'administration dispose des compétences suivantes:

- arrêter les règlements nécessaires pour l'organisation de l'entreprise ainsi que les délimitations de compétences, en particulier le règlement d'organisation et de gestion;
- fixer les principes pour la comptabilité et le plan financier;
- nommer et révoquer les personnes chargées de la gestion; élire et révoquer l'organe de révision bancaire; déterminer le président de la DG;
- attribuer le droit de signature collective aux membres du CA et à d'autres personnes ayant droit de signature à inscrire au Registre du commerce;
- établir le rapport de gestion, préparer l'Assemblée générale et exécuter ses décisions;
- décider par rapport à la détermination de l'augmentation du capital-actions et de modifications des statuts qui s'en suivraient;
- décider de l'augmentation du capital-actions dans le cadre de ses compétences;
- décider de la stratégie de l'entreprise ainsi que des questions fondamentales de la politique commerciale;
- créer et supprimer les succursales devant être inscrites au Registre du commerce;
- fixer l'organisation structurelle générale de la banque;
- promulguer la vision de l'entreprise et définir la politique d'affaires;
- décrire les activités dans le cadre du but statutaire;
- décider de la planification à moyen et à long terme;
- approuver les budgets annuels;
- définir la politique en matière de risques;
- ordonner des mesures et des rectifications en cas de divergences par rapport à la loi, aux ordonnances et réglementations en vigueur;
- élire les membres du Comité du Conseil d'administration et d'éventuels autres comités; élire le président et les

- membres du Conseil d'audit; nommer et destituer le responsable et les collaborateurs de la révision interne; désigner le président de la DG ainsi que son suppléant;
- décider des rémunérations des membres du CA;
- décider de la fondation, de l'achat, de la vente et de la liquidation de sociétés affiliées ainsi que de l'achat et de la vente de participations directes ou indirectes au capital-actions d'autres sociétés selon la réglementation des compétences;
- décider d'engagements en lien avec des immeubles destinés à l'exploitation en vertu de la réglementation des compétences;
- décider de projets dont les coûts globaux dépassent CHF 1 million;
- décider d'activités dans des branches similaires à la banque ou ayant un lien avec l'activité en tant que banque universelle;
- décider de crédits aux organes selon la réglementation des compétences;
- établir les comptes annuels, le rapport annuel, les clôtures trimestrielles et semestrielles;
- réaliser une évaluation des risques selon CO art. 663b, chiff. 12;
- ordonner des mesures pour la conception du système de contrôle interne (SCI);
- prendre connaissance et traiter les comptes annuels, le rapport annuel, les clôtures trimestrielles et semestrielles;
- prendre connaissance et traiter les rapports établis par l'organe de révision agréé relatifs à l'audit prudentiel et à l'audit des comptes annuels;
- prendre connaissance du rapport annuel de l'organe de révision agréé;
- surveiller les risques cumulés;
- contrôler le respect de la vision de l'entreprise, de la politique d'entreprise, de la planification, des objectifs et des budgets sur la base des comptes rendus périodiques de la Direction générale.

La *Direction générale*, pour sa part, est l'organe de gestion des affaires et traite les affaires sous sa propre responsabilité, dans la mesure où elle n'est pas limitée par les statuts, règlements et décisions relevant de la compétence de l'Assemblée générale ou du Conseil d'administration. Elle soumet une demande au Conseil d'administration concernant les affaires à traiter et exécute les décisions du Conseil d'administration et du Comité du CA. Les décisions sont prises à la majorité avec pouvoir du président de la DG de donner des instructions.

La Direction générale a notamment les compétences suivantes:

- soumettre au CA les propositions relatives à l'organisation générale de l'exploitation, ainsi que celles se rapportant à des opérations particulières dépassant le cadre de ses propres compétences;
- informer régulièrement le CA sur la marche des affaires; elle lui présente les comptes annuels, le rapport annuel, les comptes du groupe, les clôtures trimestrielles et semestrielles et prépare le rapport de gestion; compte rendu à l'attention de la Banque nationale, de l'Autorité de surveillance des marchés financiers et d'autres entités;
- édicter les règlements et instructions indispensables à la marche des affaires;
- créer une organisation interne, permettant la réalisation des objectifs et garantissant un contrôle interne suffisant;
- élaborer la politique d'affaires ainsi que la planification à moyen et à long terme à l'attention du CA; élaborer les objectifs et les budgets annuels;
- définir les principes des relations publiques et de l'entretien des relations avec le public;
- respecter les lois, ordonnances et autres réglementations et veiller à leur mise en œuvre; exécuter les décisions du CA, des comités permanents du CA et d'éventuels autres comités;
- octroyer des crédits et contracter des engagements conditionnels dans le cadre du règlement Compétences de crédit;
- se procurer les fonds nécessaires, en particulier en émettant des emprunts obligataires normaux et de rang subordonné, mais aussi d'emprunts convertibles et à option;
- décider de la fondation, de l'achat, de la vente et de la liquidation de filiales, mais aussi de l'achat et de la vente de participations directes ou indirectes au capital social d'autres sociétés selon la réglementation des compétences;
- décider d'opérations par engagement en lien avec les immeubles de la banque selon la réglementation des compétences;
- décider de projets dont les coûts ne dépassent pas CHF 1 million;
- décider la tenue de procès relevant du droit civil liés à un risque de perte inférieur à CHF 1 million;
- octroyer le droit de signature collective à des ayants droit de signature ne devant pas être inscrits au Registre du commerce.

### **3.7 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction générale**

A chaque séance, le Conseil d'administration est informé par la Direction générale de la situation actuelle de la Banque Coop en matière de patrimoine, de finance et de revenu. Font également partie de ces informations la présentation détaillée des résultats relatifs à la clôture semestrielle et annuelle. Par ailleurs, le Conseil d'administration reçoit les rapports trimestriels détaillés du Centre de compétences Finances. Ces rapports comportent des informations sur le bilan, les opérations hors bilan, le compte de résultat, les chiffres clés, les indicateurs, tels que fonds propres, réserves minimales, liquidités, prescriptions en matière de risques cumulés, etc., mais aussi les évolutions spécifiques aux produits côtés actif et passif ainsi que la progression des projets stratégiques de la banque. Parallèlement, le rapport du controlling, qui fait partie intégrante de ces rapports trimestriels, comporte tous les renseignements utiles sur la conception du système de gestion des risques et sur l'exposition actuelle de la banque aux risques. Ces derniers doivent être répartis en risque de crédit, risque de marché et risque opérationnel. En outre, à titre d'instrument supplémentaire de surveillance et de contrôle, les éléments clés du Compliance Reporting tout comme le plan d'activité orienté sur les risques qui en découle, ont été intégrés dans le rapport du controlling.

Pour finir, la Direction générale informe de manière régulière et appropriée le Conseil d'administration de tous les événements importants. Le président du CA doit être immédiatement informé en cas d'événements extraordinaires. Par ailleurs, tous les membres du CA ont accès à l'ensemble des informations concernant la Banque Coop. Si, en dehors des réunions prévues par l'échéancier, un membre du CA souhaite des informations supplémentaires ou désire consulter des documents spéciaux de la banque, il peut s'adresser au président du CA. La révision interne est assumée par l'Inspectorat du groupe de la BKB. Il est indépendant de la Direction générale et agit selon les directives du président du CA. Il exerce ses activités en conformité avec les principes reconnus de technique de révision. Les rapports de révision de l'Inspectorat du groupe et de l'organe de révision agréé (rapports annuels et intermédiaires) servent d'instruments d'information et de contrôle à l'attention de la Direction générale. Le Conseil d'administration dispose ainsi de toutes les informations requises pour exercer ses fonctions de contrôle.

### **4. Direction générale**

#### **4.1 Membres de la Direction générale**

Les membres de la DG figurent au chapitre «Direction générale» (page 65) avec mention de la nationalité, de la formation et de l'activité professionnelle.

Au 31.10.2008, Kurt H. Hercher, est parti à la retraite. Pendant de nombreuses années, il a assumé la fonction de vice-président de la DG et de responsable du département Crédits et production. Pour lui succéder, le Conseil d'administration de la Banque Coop a nommé au 1.7.2008, Guy Lachappelle, jusque-là responsable Crédits pour la région Nord-ouest de la Suisse. Au 1.7.2008, Sandra Lienhart a été nommée vice-présidente de la DG.

#### **4.2 Autres activités et groupements d'intérêt**

Des informations sur les autres activités et groupements d'intérêt des membres de la Direction générale se trouvent au chapitre «Direction générale» (page 65).

#### **4.3 Contrats de management**

Il n'existe pas de contrats de management.

### **5. Rémunérations, participations et prêts**

#### **5.1 Contenu et procédure des rémunérations et des programmes de participation**

##### **Principes des rémunérations et des programmes de participation**

La rémunération de la Direction générale et du Conseil d'administration est généralement fixée une fois par an après bouclage de l'exercice. Pour la Direction générale, le montant des composantes liées à la performance est tributaire de la marche des affaires (réalisation des objectifs en matière de chiffre d'affaires et de revenu) tout comme de l'accomplissement des objectifs personnels, les objectifs de chiffre d'affaires et de revenu ayant la pondération la plus forte. Le montant de la composante liée à la performance versée au CA dépend de l'évolution du résultat opérationnel de la banque.

##### **Eléments des rémunérations et des programmes de participation**

La rémunération de base de la Direction générale se compose d'un salaire annuel fixe tout comme d'un forfait pour frais. Par ailleurs, chaque membre de la DG dispose d'une voiture de service. La part destinée à une utilisation privée est décomptée comme élément du salaire. Les rémunérations perçues sous forme de jetons de présence par les membres de la DG pour l'exécution de mandats de la banque sont intégralement versés à la

Banque Coop et figurent à la position Autres produits ordinaires du compte de résultat. La composante liée à la performance destinée à la Direction générale comprend une indemnisation en espèces et des actions de la Banque Coop. La part des actions dans la composante liée à la performance correspond à 35% pour le président de la DG et à 30% pour les autres membres de la DG. Durant l'exercice sous revue, le montant de la composante liée à la performance du président de la DG a été légèrement inférieur à sa rémunération de base. Pour les autres membres de la DG, le montant de la composante liée à la performance s'est situé entre 50% et 70% de leur rémunération de base. Concernant les actions octroyées dans le cadre de la composante liée à la performance, c'est le cours au jour de référence du bilan qui est appliqué, déduction faite d'une réduction correspondant au délai de blocage de cinq ans. Il n'existe pas de programmes d'options. La Banque Coop ne paie pas d'indemnité de départ et les contrats de travail de tous les membres de la DG s'accompagnent par principe d'un délai de préavis de six mois.

La rémunération de base du Conseil d'administration se compose d'un honoraire fixe, de jetons de présence tout comme d'un forfait pour frais. Le président du CA dispose en outre d'une voiture de service. La composante liée à la performance est constituée d'actions de la Banque Coop. Durant l'exercice sous revue, la part de la composante liée à la performance s'est inscrite en moyenne à 9,5% de la rémunération de base. Concernant les actions octroyées dans le cadre de la composante liée à la performance, c'est le cours au jour de référence du bilan qui est appliqué, déduction faite d'une réduction correspondant au délai de blocage de cinq ans. Il n'existe pas de programmes d'options.

#### **Compétences et procédure**

Le Comité de rémunération et de nomination, se composant du président ainsi que de deux autres membres du CA, fixe après la clôture de l'exercice et sur la base de critères réglementés, le montant global destiné aux collaborateurs à tous les niveaux à titre de participation au résultat. De même, il définit la rémunération des membres de la DG et la part du montant total de la participation au résultat leur revenant. Les membres de la DG ne participent pas à la séance y relative et n'ont pas de droit de codécision. Le Conseil d'administration décide de la rémunération des membres du CA sur la base des propositions du Comité de rémunération et de nomination.

#### **5.2 Transparence des rémunérations, participations et prêts par des sociétés émettrices qui ont leur siège à l'étranger**

Le siège de la Banque Coop SA se trouve en Suisse (Bâle).

#### **6. Droits de participation des actionnaires**

##### **6.1 Limitation et représentation des droits de vote**

Il n'existe pas de restriction des droits de vote. Chaque actionnaire peut faire représenter ses actions à l'Assemblée générale par procuration écrite.

##### **6.2 Quorums statutaires**

Il n'existe pas de réglementation divergente de celle stipulée par les art. 702-704 du CO.

##### **6.3 Convocation de l'Assemblée générale**

Il n'existe pas de dispositions statutaires dérogatoires par rapport à la loi concernant la convocation de l'Assemblée générale.

##### **6.4 Inscriptions à l'ordre du jour**

Dans un délai communiqué par le Conseil d'administration, les actionnaires qui ensemble représentent des actions pour une valeur nominale de CHF 100 000 au moins, peuvent demander par écrit l'inscription d'un objet à l'ordre du jour en formulant les demandes correspondantes. Le délai s'étend généralement sur 14 jours. La publication a lieu dans les organes définis pour les communications de la Banque Coop.

##### **6.5. Inscription au registre des actions**

Il n'existe pas d'actions nominatives, raison pour laquelle aucun registre des actions n'est tenu.

#### **7. Prise de contrôle et mesures de défense**

##### **7.1 Obligation de présenter une offre**

Selon l'art. 6 des statuts, un acheteur d'actions de la société n'est pas tenu de présenter une offre publique d'achat conformément aux articles 22, 32 et 52 (clause «opting-out») de la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (LBVM).

##### **7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle**

Il n'existe pas de clauses relatives aux prises de contrôle dans les conventions et plans en faveur de membres du CA, de la DG ou d'autres cadres-dirigeants.

## **8. Organe de révision**

Le mandat de l'organe de révision est conféré ou, selon le cas, renouvelé tous les ans par l'Assemblée générale. Chaque année, l'organe de révision agréé doit établir un rapport sur la vérification des comptes et un rapport sur la révision de la surveillance.

### **8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable**

La société Ernst & Young AG, Zurich, détient le mandat de révision depuis le 1.1.2007. Le responsable du mandat et réviseur en chef est depuis l'exercice 2007 Stefan Amstad, expert-comptable diplômé.

### **8.2 Honoraires des réviseurs**

Pour l'exercice 2008, les frais de révision de la Banque Coop, y compris TVA et frais, se sont élevés à CHF 410 853.– au total (2007: CHF 439 647.– dont Ernst & Young SA: CHF 229 706.– et PricewaterhouseCoopers SA: CHF 209 941.–). Les frais résultent des prestations en lien avec la révision des comptes annuels et la révision stipulée par la Loi sur les banques.

### **8.3 Honoraires additionnels**

Durant l'exercice sous revue, les réviseurs n'ont fourni aucune prestation de conseil supplémentaire.

### **8.4 Instruments d'information de la révision externe**

Le Comité d'audit est chargé de surveiller et d'apprécier l'efficacité de la révision externe. Les principaux instruments d'information pour le Comité d'audit sont constitués par les deux rapports établis chaque année par l'organe de révision sur la révision des comptes et la vérification de la surveillance tout comme par les rapports de révision prévus par la LB, consacrés à un thème spécifique. Tous les rapports de l'organe de révision et de l'Inspectorat du groupe sont examinés en détail par le Comité d'audit. Ce dernier se réunit au moins quatre fois par an. Participant aussi à ses séances le réviseur en chef de l'organe de révision régi par la Loi sur les banques tout comme le responsable de l'Inspectorat du groupe. Durant l'exercice sous revue, cinq séances se sont tenues. Le président du Comité d'audit informe une fois par an le CA après avoir examiné les rapports de l'organe de révision régi par la Loi sur les banques consacrés à la vérification des comptes annuels sur la base d'un rapport écrit. Le responsable de l'Inspectorat du groupe assiste à cette séance du Conseil d'administration.

## **9. Politique d'information**

Outre un rapport de gestion détaillé, qui paraît en français, en italien et en allemand, la Banque Coop publie une clôture semestrielle succincte, comprenant le bilan et le compte de résultat ainsi qu'un commentaire sur la marche des affaires. Le rapport de gestion comporte aussi un tableau des rémunérations au Conseil d'administration et à la Direction générale, raison pour laquelle il est renoncé à l'établissement d'un rapport y relatif spécial à l'attention de l'Assemblée générale. Par ailleurs, les actionnaires sont informés oralement à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle de la marche des affaires et des perspectives pour l'institut.

Les rapports de gestion, les clôtures semestrielles des cinq dernières années ainsi que tous les communiqués de presse peuvent être consultés sous [www.banquecoop.ch](http://www.banquecoop.ch) à la rubrique «Banque Coop/Investor Relations» ou «Banque Coop/Médias». La Banque Coop respecte les prescriptions de la Bourse suisse SIX relatives à la publication de faits susceptibles d'influencer les cours (publicité événementielle). Grâce au Service des relations avec les investisseurs, les personnes qui le souhaitent reçoivent par courriel de la publicité événementielle. L'abonnement à ce service peut être contracté sous [www.banquecoop.ch](http://www.banquecoop.ch) au point du menu «Banque Coop/Investor Relations/IR-Service».

L'interlocutrice pour les relations avec les investisseurs est Natalie Waltmann  
Responsable Secrétariat général et relations médias  
Tél. +41 (0)61 286 26 03  
[natalie.waltmann@bankcoop.ch](mailto:natalie.waltmann@bankcoop.ch)

## **Agenda**

24.3.2009	Assemblée générale
14.7.2009	Publication du résultat semestriel au 30.6.2009
28.1.2010	Publication de la clôture annuelle au 31.12.2009

# Rapport de gestion 2008

## Comptes annuels Banque Coop SA

# Commentaire sur les comptes annuels

## Banque Coop SA

### Informations générales

Malgré un environnement hostile, la Banque Coop clôture l'exercice 2008 sur un résultat respectable et solide. Ainsi, par rapport aux chiffres records de 2007, le bénéfice brut s'est amenuisé de 15,6% à CHF 112,9 millions et le bénéfice de l'exercice de 20,4% à CHF 64,9 millions. Par ailleurs, la croissance sensible des fonds de la clientèle de +10,6% et du total du bilan de +7,3% à CHF 13,3 milliards au 31.12.2008, souligne que la Banque Coop dispose encore d'un potentiel de revenu non négligeable.

### Opérations de crédit

A l'instar des exercices précédents, la Banque Coop a connu un très vif succès dans son principal segment d'activités. Alors que, fin 2007, les créances hypothécaires franchissaient pour la première fois la barre des 10 milliards de francs, au 31.12.2008, elles atteignent CHF 10,5 milliards. La progression de CHF 483 millions ou 4,8% comparé à 2007 est d'autant plus réjouissante que le marché hypothécaire en Suisse se caractérise par une concurrence extrêmement rude, mais aussi que les incertitudes planant sur la conjoncture se sont traduites par un ralentissement sensible de la construction de logements. L'évolution a été similaire pour les crédits commerciaux. Dès lors, les créances envers la clientèle ont accusé, depuis le second semestre 2008, un repli constant pour passer de CHF 610,0 millions au 30.6.2008 à CHF 543,0 millions au 31.12.2008.

Au 31.12.2008, les prêts à la clientèle s'inscrivent à CHF 11,0 milliards (2007: CHF 10,6 milliards). Vers la fin de l'exercice sous revue, la demande d'hypothèques à taux fixe s'est renforcée, eu égard à des taux historiquement bas et ce, en dépit de l'annonce d'une réduction des taux sur les hypothèques variables pour 2009. La part des hypothèques à taux fixe a progressé à 68,2% (2007: 66,2%) au 31.12.2008 et celle des hypothèques à taux variable s'est repliée à 31,8% (2007: 33,8%).

### Négoce, immobilisations financières

Tant le portefeuille de titres destinés au négoce que les immobilisations financières ont diminué en 2008 à cause des corrections d'évaluations provoquées par la crise sur les marchés financiers, mais aussi de la vente anticipative de nombreux titres. Au 31.12.2008, le portefeuille de titres destinés au négoce avait rétréci de trois quarts, tombant à CHF 2,4 millions (2007: CHF 9,3 millions). Les immobilisations financières ont effectué un parcours semblable et diminué à CHF 307,8 millions au 31.12.2008 (2007: CHF 311,1 millions).

Toutefois, l'écart est là nettement moins important, car la Banque Coop a saisi parallèlement les chances qui se présentaient sur le marché et procédé à des achats de titres de qualité.

### Immobilisations corporelles, autres actifs

Les valeurs comptables des bâtiments de la banque, des autres immeubles, des autres immobilisations corporelles et des logiciels se sont amenuisées de CHF 0,4 million à CHF 114,9 millions, en dépit d'investissements conséquents dans la modernisation du réseau de succursales (CHF 6,7 millions) et de l'acquisition de logiciels en vue de l'introduction de la plate-forme Avaloq (CHF 1,0 million). Toutefois, parallèlement, pour l'un des sites de notre institut, où il faut s'attendre à une construction de taille ou à une vente de l'objet, la valeur comptable de l'immeuble de la Banque Coop a dû être rectifiée par un amortissement extraordinaire de CHF 2,9 millions.

### Fonds de la clientèle

En 2008, la Banque Coop a enregistré un afflux remarquable de fonds de la clientèle. Cette progression sous-tend la confiance que nos clients nous accordent. Ainsi, comparé à fin 2007, les fonds de la clientèle se sont accrus de CHF 832,0 millions ou 10,6% à CHF 8,7 milliards, dont CHF 4,8 milliards reviennent aux engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements (+CHF 280,0 millions ou +6,2%). Cette entrée de fonds a été la plus marquée pour les comptes de libre passage et de prévoyance tout comme pour le compte Supercard et le compte privé, produits qui s'accompagnent tous de conditions attrayantes. Les autres engagements envers la clientèle ne sont pas en reste, avec une augmentation de CHF 397,0 millions ou 14,8% à CHF 3,1 milliards au 31.12.2008. L'embellie a encore été plus notable pour les obligations de caisse, avec +23,0% à CHF 0,8 milliard au 31.12.2008. L'arrivée à échéance d'obligations de caisse pour CHF 152,0 millions a été plus que compensée par des souscriptions pour CHF 307,0 millions. Avec les emprunts et les prêts des centrales de lettres de gage d'un total de CHF 2,8 milliards, il en a résulté pour la Banque Coop des fonds du public pour un montant inédit de CHF 11,5 milliards (2007: CHF 10,5 milliards).

### Fonds propres

Après approbation par l'Assemblée générale de l'utilisation proposée du bénéfice, les fonds propres déclarés de la Banque Coop s'inscrivent à CHF 839,8 millions (2007: CHF 800,8 millions), ce qui correspond à une progression de CHF 39,0 millions. Les fonds propres se composent du capital-actions, inchangé à CHF 337,5 millions, de réserves

en capital en légère hausse à CHF 116,5 millions (2007: CHF 116,1 millions) et de la réserve en bénéfice passée à CHF 404,7 millions (2007: CHF 370,2 millions). Avec une attribution de CHF 34,5 millions ou +9,3% à la réserve en bénéfice, les fonds propres ont pu être renforcés malgré la situation conjoncturelle hostile. La Banque Coop dispose ainsi d'un financement interne fort appréciable. Des fonds propres est déduit le portefeuille de propres titres de participation de CHF 18,9 millions (2007: CHF 23,0 millions).

#### Avoirs gérés, nouveaux capitaux nets

Au 31.12.2008, la Banque Coop gère des avoirs de CHF 15,0 milliards (2007: CHF 16,7 milliards). Le recul comparé à 2007 est principalement attribuable à la performance des valeurs en dépôt qui a souffert des pertes de cours des actions, des parts de fonds de placement et des obligations aux bourses suisses et étrangères. Comme prévu, ce manque à gagner n'a pas pu être compensé par la croissance des fonds d'épargne et de placement. Compte tenu de facteurs liés à la performance et autres, mais aussi du reflux des fonds de certains gros clients ayant préféré nos concurrents, la Banque Coop affiche pour 2008 un net new money de CHF 56,1 millions (2007: CHF 787,7 millions).

#### Opérations d'intérêts

Le résultat des opérations d'intérêts atteint CHF 178,4 millions (2007: CHF 188,5 millions). L'écart de CHF 10,1 millions ou -5,4% revient pour CHF 6,0 millions à la baisse du résultat des mesures de couverture de taux, imputable à une courbe très plate du loyer de l'argent en Suisse et pour CHF 2,7 millions à la réduction des recettes d'intérêts et de dividendes dans les immobilisations financières. Ainsi, CHF 1,3 million est attribuable au rétrécissement des marges qui, malgré l'extension notable du volume des prêts à la clientèle de 4,3%, n'a pas pu être évité, la Banque Coop ayant décidé en 2008 d'adapter, dans l'intérêt de sa clientèle, simultanément les conditions sur les hypothèques variables et les produits d'épargne.

#### Opérations de commission

La crise qui a ébranlé les marchés financiers a pesé le plus fortement sur les opérations de commissions et de prestations de services, où les revenus ont rétréci en 2008 de 13,2% à CHF 68,0 millions. Le volume des transactions aux bourses a diminué de moitié et provoqué un effondrement des revenus de courtage (-34,1% comparé à 2007), alors que les revenus dégagés par la gestion de fortune

ont subi un revers de 14,5% et ceux dans le domaine des fonds de 9,8%. Durant l'exercice sous revue, seules les autres prestations de services, avec les recettes de commissions de CHF 15,0 millions (2007: CHF 14,7 millions), se sont révélées un pilier de revenu solide.

#### Charges

Grâce à une gestion conséquente des coûts, les charges d'exploitation 2008 ont pu être réduites de 2,3% et ramenées à CHF 149,32 millions (2007: CHF 152,8 millions), en dépit d'investissements pour la transformation et la rénovation de succursales. Les charges de personnel, quant à elles, ont augmenté à CHF 88,3 millions (+5,3%) et les autres charges d'exploitation ont affiché un repli de CHF 7,9 millions ou de 11,4% à CHF 61,0 millions. La hausse des charges de personnel s'explique par un renforcement de la caisse de pension, financée par l'employeur, tout comme par la majoration des salaires globale et fonction des performances en 2008. Par contre, des économies de coûts considérables ont été obtenues au niveau des autres charges d'exploitation, des projets informatiques ayant été différés et des contrats de support et de maintenance renégociés.

Des amortissements pour CHF 9,6 millions (2007: CHF 5,4 millions) ont été réalisés sur l'actif immobilisé. Cette progression marquée comparé à l'exercice précédent est attribuable à l'amortissement d'un immeuble à l'usage de la banque tout comme à l'amortissement début 2008 des actions acquises dans le but de renforcer la coopération avec Nationale Suisse, actions inscrites au bilan à la position Participations. Les correctifs de valeurs, provisions et pertes, pour leur part, font état d'une diminution de CHF 3,1 millions ou 14,1%, puisque durant la période sous revue, les risques de pertes ont été pratiquement inexistant au niveau des prêts à la clientèle. Dès lors, il est ainsi garanti que des provisions suffisantes ont été constituées pour tous les risques décelables, mais aussi que la Banque Coop est bien armée pour affronter l'avenir.

#### Charges/produits extraordinaires

Les charges extraordinaires comprennent un paiement à la caisse de pension de Sourcag AG destiné à compenser le capital de couverture pour les collaborateurs externalisés des services Trafic des paiements et Administration titres. Les produits extraordinaires contiennent, outre les rentrées sur créances amorties, uniquement des produits insignifiants, étrangers à l'exercice et à l'exploitation.

# Comptes annuels Banque Coop SA

**Bilan selon le principe True and Fair View au 31.12.2008**

## Actifs

	31.12.2008 en CHF 1000	31.12.2007 en CHF 1000	Variation en données absolues en CHF 1000	Variation en %
Liquidités	85 557	83 467	2 090	2,5
Créances résultant de papiers monétaires	850	809	41	5,1
Créances sur les banques	1 544 460	1 211 444	333 016	27,5
Créances sur la clientèle	542 906	566 781	-23 875	-4,2
Créances hypothécaires	10 502 438	10 019 509	482 929	4,8
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	2 389	9 333	-6 944	-74,4
Immobilisations financières	307 806	311 061	-3 255	-1,0
Participations	11 683	7 699	3 984	51,7
Immobilisations corporelles	114 852	115 240	-388	-0,3
Immobilisations incorporelles	0	0	0	-
Comptes de régularisation	52 252	43 150	9 102	21,1
Autres actifs	7 479	2 739	4 740	173,1
Valeurs de remplacement positives	148 020	46 278	101 742	219,8
<b>Total actifs</b>	<b>13 320 692</b>	<b>12 417 510</b>	<b>903 182</b>	<b>7,3</b>
 Total des créances de rang subordonné	 0	 0	 0	 -
Total des créances sur les participations non consolidées et les participants qualifiés	558 132	387 670	170 462	44,0

## Passifs

	31.12.2008 en CHF 1000	31.12.2007 en CHF 1000	Variation en données absolues en CHF 1000	Variation en %
Engagements résultant de papiers monétaires	1 041	572	469	82,0
Engagements envers les banques	496 700	710 371	−213 671	−30,1
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4 778 702	4 498 984	279 718	6,2
Autres engagements envers la clientèle	3 086 973	2 689 947	397 026	14,8
Obligations de caisse	828 849	673 643	155 206	23,0
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	2 755 200	2 639 000	116 200	4,4
Comptes de régularisation	78 129	73 895	4 234	5,7
Autres passifs	40 550	29 986	10 564	35,2
Valeurs de remplacement négatives	170 156	70 156	100 000	142,5
Correctifs de valeurs et provisions	214 207	199 807	14 400	7,2
Capital-actions	337 500	337 500	0	0,0
Réserve en capital	116 531	116 071	460	0,4
Propres titres de participation	−18 928	−22 995	4 067	−17,7
Réserve en bénéfice	370 198	319 036	51 162	16,0
Bénéfice de l'exercice	64 884	81 537	−16 653	−20,4
<b>Total passifs</b>	<b>13 320 692</b>	<b>12 417 510</b>	<b>903 182</b>	<b>7,3</b>
 Total des engagements de rang subordonné	 0	 0	 0	 —
Total des engagements envers les participations non consolidées et les participants qualifiés	643 425	505 887	137 538	27,2

## Opérations hors bilan

	31.12.2008 en CHF 1000	31.12.2007 en CHF 1000	Variation en données absolues en CHF 1000	Variation en %
Engagements conditionnels	56 243	78 622	−22 379	−28,5
Engagements irrévocables	172 097	109 324	62 773	57,4
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	5 392	6 123	−731	−11,9
Crédits par engagement	0	0	0	—
Instruments financiers dérivés				
· Montant du sous-jacent	7 098 317	6 998 089	100 228	1,4
· Valeurs de remplacement positives	148 020	46 278	101 742	219,8
· Valeurs de remplacement négatives	170 156	70 156	100 000	142,5
Opérations fiduciaires	214 540	293 573	−79 033	−26,9

## Compte de résultat 2008 selon le principe True and Fair View

### Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire

	2008 en CHF 1000	2007 en CHF 1000	Variation en données absolues en CHF 1000	Variation en %
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>				
Produit des intérêts et des escomptes	399 461	364 254	35 207	9,7
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	8 533	11 238	-2 705	-24,1
Charge d'intérêts	-229 572	-186 960	-42 612	22,8
<b>Sous-total résultat des opérations d'intérêts</b>	<b>178 422</b>	<b>188 532</b>	<b>-10 110</b>	<b>-5,4</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et de prestations de services</b>				
Produit des commissions sur les opérations de crédit	1 587	879	708	80,5
Produit des commissions sur les opérations de négocie de titres et les placements	58 306	70 670	-12 364	-17,5
Produit des commissions sur les autres prestations de services	14 961	14 673	288	2,0
Charge de commissions	-6 822	-7 886	1 064	-13,5
<b>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de services</b>	<b>68 032</b>	<b>78 336</b>	<b>-10 304</b>	<b>-13,2</b>
<b>Résultat des opérations de négocie</b>	<b>12 881</b>	<b>15 526</b>	<b>-2 645</b>	<b>-17,0</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	10	0	10	-
Produit des participations total	1 128	1 131	-3	-0,3
· dont produit des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	164	150	14	9,3
· dont produit des autres participations	964	981	-17	-1,7
Résultat des immeubles	1 366	1 515	-149	-9,8
Autres produits ordinaires	429	1 551	-1 122	-72,3
Autres charges ordinaires	-3	0	-3	-
<b>Sous-total autres résultats ordinaires</b>	<b>2 930</b>	<b>4 197</b>	<b>-1 267</b>	<b>-30,2</b>
<b>Produit d'exploitation</b>	<b>262 265</b>	<b>286 591</b>	<b>-24 326</b>	<b>-8,5</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Charges de personnel	-88 319	-83 898	-4 421	5,3
Autres charges d'exploitation	-60 998	-68 856	7 858	-11,4
<b>Sous-total charges d'exploitation</b>	<b>-149 317</b>	<b>-152 754</b>	<b>3 437</b>	<b>-2,3</b>
<b>Bénéfice brut</b>	<b>112 948</b>	<b>133 837</b>	<b>-20 889</b>	<b>-15,6</b>

### Bénéfice de l'exercice

	2008 en CHF 1000	2007 en CHF 1000	Variation en données absolues en CHF 1000	Variation en %
<b>Bénéfice brut</b>				
Bénéfice brut	112 948	133 837	-20 889	-15,6
Amortissements sur l'actif immobilisé	-9 581	-5 391	-4 190	77,7
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	-18 943	-22 050	3 107	-14,1
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>84 424</b>	<b>106 396</b>	<b>-21 972</b>	<b>-20,7</b>
Produits extraordinaires	895	1 426	-531	-37,2
Charges extraordinaires	-818	-19	-799	-
Impôts	-19 617	-26 266	6 649	-25,3
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>64 884</b>	<b>81 537</b>	<b>-16 653</b>	<b>-20,4</b>

**Tableau de financement des comptes annuels**

	<b>2008</b> Sources des fonds en CHF 1000	<b>2008</b> Emplois des fonds en CHF 1000	<b>2007</b> Sources des fonds en CHF 1000	<b>2007</b> Emplois des fonds en CHF 1000
<b>Flux de fonds relevant de l'exploitation et du capital</b>	<b>49 017</b>		<b>41 670</b>	
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)	57 650		65 280	
Résultat annuel	64 884		81 537	
Amortissements sur l'actif immobilisé	9 581		5 391	
Adaptations de valeur des immobilisations financières		238		22 604
Adaptations de valeur des participations		17		2
Provisions pour le portefeuille de prêts	15 386		20 598	
Autres correctifs de valeurs et provisions	4 668	1 371	2 857	1 000
Comptes de régularisation actifs		9 102		1 611
Comptes de régularisation passifs	4 234		10 489	
Dividende de l'exercice précédent		30 375		30 375
<b>Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres</b>	<b>4 527</b>			<b>17 483</b>
Capital-actions	0		0	
Propres titres de participation	25 688	21 161	17 890	35 373
Agio de l'augmentation de capital	0		0	
<b>Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé</b>		<b>13 160</b>		<b>6 127</b>
Participations		5 401		0
Immeubles de la banque		13		887
Autres immeubles		0		0
Autres immobilisations corporelles		6 745		4 314
Software		1 001		926
Immobilisations incorporelles		0		
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>		<b>53 871</b>		<b>46 636</b>
<b>Flux de fonds des opérations interbancaires</b>		<b>546 687</b>		<b>43 225</b>
· Crédances sur les banques		333 016		255 589
· Engagements envers les banques		213 671	212 364	
<b>Flux de fonds des opérations envers la clientèle</b>	<b>368 613</b>			<b>259 117</b>
· Crédances sur la clientèle	20 148			88 062
· Crédances hypothécaires		483 485		680 221
· Fonds d'épargne et de placement	279 718			307 905
· Obligations de caisse	307 015	151 809	322 288	178 212
· Engagements envers la clientèle	397 026		672 995	
<b>Flux de fonds des immobilisations financières</b>	<b>3 493</b>		<b>183 829</b>	
· Obligations	103 677	94 543	178 987	23 983
· Titres de participation/métaux précieux		5 789		1 622
· Immeubles	1 638	1 490	32 468	2 021
<b>Flux de fonds du marché des capitaux</b>	<b>116 628</b>		<b>77 311</b>	
· Crédances résultant de papiers monétaires		41	156	
· Engagements résultant de papiers monétaires	469			315
· Emprunts obligataires	150 000	150 000		97 530
· Prêts des centrales de lettres de gage	224 400	108 200	300 000	125 000
<b>Autres postes du bilan</b>	<b>4 082</b>			<b>5 434</b>
· Autres actifs et valeurs de remplacement positives		106 482		9 443
· Autres passifs et valeurs de remplacement négatives	110 564		4 009	
<b>Variation des liquidités</b>	<b>4 854</b>		<b>4 966</b>	
· Liquidités		2 090	177	
· Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	6 944		4 789	

# Annexe aux comptes annuels

## 1. Commentaires relatifs à l'activité et données sur les effectifs en personnel

### Généralités

La Banque Coop SA se positionne comme banque de détail active à l'échelle nationale. Elle concentre sa présence sur diverses villes et agglomérations avec un réseau de 33 succursales.

Au 31.12.2008, l'effectif compte 651,7 collaborateurs en données apurées du temps partiel (exercice précédent: 633,6), dont 64 personnes en formation (calculées à 50%). Les activités commerciales les plus importantes de la Banque Coop sont expliquées ci-après en détail.

### Opérations figurant au bilan

Les opérations d'intérêts représentent la principale source de revenu de la Banque Coop avec une part de 68,0% au produit d'exploitation global. Côté actif, les prêts à la clientèle prédominent. Ils se composent au 31.12.2008 de prêts hypothécaires pour CHF 10,5 milliards et de créances envers la clientèle pour CHF 0,5 milliard, ce qui correspond à 82,9% du total du bilan. Ces prêts sont principalement octroyés à des particuliers pour le financement de leur logement, mais aussi à des petites et moyennes entreprises (PME) sous forme de crédits d'exploitation. A 95,6%, les prêts à la clientèle sont accordés sur la base de garanties hypothécaires et, à 0,3%, sous forme de crédits lombards. Les financements sans couverture (4,1%) sont réservés à des débiteurs dont la solvabilité est excellente.

Les opérations interbancaires se composent principalement de transactions de repo à court terme. La Banque Coop se procure les liquidités nécessaires au refinancement des opérations de prêts moyennant la prise en charge de dépôts d'épargne et de placement ainsi que de fonds à vue et à terme, provenant de clients particuliers et commerciaux. Pour couvrir les besoins de capital à moyen et à long terme, des obligations de caisse et des emprunts obligataires sont émis. Par ailleurs, la Banque Coop est membre de la Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire et participe régulièrement à ses émissions. Globalement, les fonds du public se montent à CHF 11,4 milliards au 31.12.2008.

### Opérations de commissions et de prestations de services

Avec une part de 25,9%, le deuxième pilier de revenu de la Banque Coop est constitué par les opérations de commissions et de prestations de services. La majorité des recettes provient des opérations de négoce de titres et des placements, dans le cadre desquelles la Banque Coop pro-

pose toutes les prestations typiques d'une banque universelle, telles que les transactions sur titres en tout genre, la gestion de fortune, la vente de fonds de placement, la gestion de dépôts, mais aussi les activités de conseil en matière juridique, fiscale, successorale et plus spécifiquement de prévoyance. Par ailleurs, la Banque Coop réalise un produit des commissions de la tenue de comptes, du trafic des paiements et des opérations de crédit.

### Opérations de négoce et autres secteurs d'activité

La Banque Coop propose à sa clientèle toutes les opérations de négoce de devises, de billets et de titres. Les opérations en compte propre jouent un rôle secondaire. Par ailleurs, elle réalise un profit de la location d'immeubles appartenant à la banque tout comme un produit de participation plutôt insignifiant.

### Externalisation d'activités (outsourcing)

La banque a externalisé l'exploitation du centre de calcul des systèmes Host, la confiant à la société T-Systems Schweiz AG. L'entretien et l'exploitation de la structure informatique décentralisée ainsi que du helpdesk et du développement de logiciels sont assurés par le Centre de compétences IT de la Banque Cantonale de Bâle sur la base d'un Service Level Agreement (SLA ou accord sur la qualité de service) détaillé.

Dans le cadre de cette solution, aucune donnée sur le client ne va à l'étranger. De surcroît, concernant l'ensemble des données, la totalité des collaborateurs des prestataires sont assujettis au secret des affaires de la banque et au secret bancaire. Les prescriptions définies dans la circulaire FINMA 08/7 «outsourcing banques» du 1.1.2009 sont intégralement respectées.

### Gestion des risques

#### Principes

En tant qu'institut faisant partie du groupe de la Banque Cantonale de Bâle, la Banque Coop gère ses risques de manière autonome. Toutefois, les méthodes permettant d'identifier, de mesurer et de gérer les risques de la Banque Coop sont ajustées au sein du groupe. Au niveau de la surveillance des risques, les concepts de gestion des risques ainsi que la politique de crédit ont été harmonisés. Les documents sont adaptés chaque année à l'évolution de la situation, vérifiés par la Direction générale et, pour finir, approuvés par le Conseil d'administration.

Les comptes rendus relatifs aux risques à l'attention du Conseil d'administration sont établis à un rythme trimestriel selon un modèle standardisé, garantissant l'entièr

transparence. La Direction générale, quant à elle, est informée chaque mois de la situation en matière de risques.

A la Banque Coop, les risques inhérents aux crédits et au marché (risque de variation des taux) jouent un rôle primordial. La surveillance et les comptes rendus y relatifs sont assurés par des unités indépendantes des services habilités à contracter ces risques.

Par ailleurs, toutes les données concernant les risques sont approuvées et surveillées régulièrement au niveau du groupe. Il s'agit notamment des fonds propres requis et pouvant être pris en compte, des liquidités, des risques de taux de la structure du bilan, des risques liés à la contrepartie dans le domaine interbancaire tout comme des risques de crédit, plus particulièrement des risques cumulés et des risques liés aux pays.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte suite à une incapacité ou à une réticence passagère ou durable de payer d'un débiteur, d'une contrepartie ou d'un émetteur. Il se présente dans le cadre de toutes les opérations liées à une obligation pour des tiers de procéder à des remboursements à la Banque Coop (opérations portées au bilan, opérations hors bilan, crédits monétaires, crédits par engagement, risque de règlement dans le cadre des transactions sur devises, etc.).

La responsabilité pour la gestion des risques de crédit incombe au département Crédits et production. Dans ce contexte, le Credit office, directement subordonné au responsable dudit département, joue un rôle central, car il est chargé de l'évaluation des risques et de définir la méthode de notation.

Les prêts à la clientèle sont assujettis à des exigences de qualité et à des standards de risques très stricts. Les pertes attribuables à une incapacité de rembourser d'un débiteur sont minimisées grâce à une gestion active, permettant la reconnaissance, l'analyse, la surveillance et la gestion des risques de crédit. Par ailleurs, une diversification des risques au sein du portefeuille de crédits est obtenue grâce à la ventilation au niveau national des nouvelles opérations et à une pondération équilibrée des différents segments de marché partiel.

Le règlement détaillé des crédits définit les compétences de décision en lien avec les demandes de crédit. Chaque approbation de crédit par les différents échelons de compétence est contrôlée systématiquement par la prochain-

ne instance. A partir d'un certain volume, les opérations sont évaluées à l'échelon central par le service spécialisé, Credit office, sis au siège principal, puis soumises aux organes décisionnels correspondants. La surveillance centrale du respect de la politique de crédits et des directives est assurée par le système de gestion et de surveillance des crédits KREDIS. La procédure d'estimation des biens immobiliers est définie dans diverses directives.

Afin de permettre une évaluation conforme aux risques de la solvabilité de tous les débiteurs, la Banque Coop dispose de tools de notation modernes, répondant aux normes élaborées dans le cadre de Bâle II pour les exigences en matière de fonds propres. La solvabilité de la clientèle commerciale est, quant à elle, déterminée à l'aide du système de notation CreditMaster de la société RSN Risk Solution Network AG. Les positions problématiques sont traitées et surveillées au niveau central par le service Recouvrement.

La procédure relative aux correctifs de valeurs fait partie intégrante de la gestion des risques de crédit. Elle se fonde sur trois piliers et prend systématiquement en compte, outre les risques de crédit identifiés (correctifs de valeurs individuels et correctifs de valeurs individuels forfaités), également les risques de crédit latents dans le portefeuille global de crédits (correctifs de valeurs forfaitaires).

Concernant les opérations interbancaires, il est fait appel aux notations de solvabilité des agences de notation admises par la FINMA ou de la Banque Cantonale de Zurich. Les limites octroyées dans le cadre de positions bancaires font l'objet d'un suivi quotidien. Cette méthode est également applicable aux limites de pays approuvées par le Conseil d'administration. Elles sont presque exclusivement sollicitées dans les opérations interbancaires.

#### Risque de marché

Par risque de marché, nous entendons les pertes auxquelles pourrait être confrontée la banque suite à des fluctuations inattendues des taux, des monnaies et des actions. Afin de gérer ces risques, l'intégralité du portefeuille est répartie en deux segments distincts, à savoir la structure du bilan et le portefeuille de la banque. La gestion, la surveillance et les comptes rendus relatifs aux risques de marché sont effectués séparément.

#### Evaluation et surveillance du risque de marché

Pour évaluer le risque de marché inhérent à la structure du bilan, la Banque Coop s'appuie sur l'indicateur Value

at Risk (ou VaR). Il illustre la perte estimée d'un portefeuille de risque qui ne sera pas dépassée avec une certaine probabilité (intervalle de confiance) pour une durée déterminée. Il est calculé au moyen du logiciel spécial PALM de la société e-Serve Net AG. La surveillance des risques de marché liés au portefeuille de la banque est effectuée sur la base des limites approuvées au niveau des positions, de la sensibilité, des pertes et du risque. La Banque Coop détermine les fonds propres requis pour le risque de marché, tant général que spécifique au moyen de la procédure standard.

La responsabilité pour la surveillance et les comptes rendus ayant trait au risque de marché ainsi que pour les limites de risque approuvées incombe au service «Gestion des risques», directement subordonné au président de la Direction générale. Concernant le risque de marché inhérent à la structure du bilan, il établit ses rapports à l'attention du Comité ALM et pour ce qui est du risque lié au portefeuille de la banque, il informe le président de la Direction générale.

#### **Structure du bilan**

La structure du bilan comprend des produits destinés à la clientèle privée, des crédits aux particuliers et aux PME (principalement garantis par une hypothèque), des créances et engagements bancaires, des emprunts obligataires émis, des prêts contractés auprès des centrales de lettres de gage, des immobilisations financières ainsi que des fonds propres. Eu égard à son volume considérable, cette structure est très sensible aux risques de variation des taux en CHF. La gestion active de ces risques est confiée au Comité ALM qui assume aussi la responsabilité en la matière. Chaque mois, le risque de variation des taux est apprécié pour l'ensemble de la banque et les mesures nécessaires sont engagées, comme la conclusion d'opérations de couverture (en premier lieu des swaps sur taux d'intérêt). Le Conseil d'administration a restreint ce risque de variation des taux en fixant des limites adaptées à la capacité à prendre des risques de la banque.

#### **Sensibilité aux taux de la structure du bilan**

(en CHF par augmentation en points de base)

	<b>31.12.2008</b>	<b>31.12.2007</b>
Positions à taux fixe	– 630 933	– 554 246
Positions à taux variable et fonds à vue	+ 453 040	+ 377 051
Placement fonds propres	+ 201 506	+ 183 076
<b>Total sensibilité</b>	<b>+ 23 612</b>	<b>+ 5 881</b>

La représentation des positions à taux variable se fonde sur un modèle qui reproduit parfaitement, au moyen des taux sur le marché de l'argent et des capitaux, les fluctuations constatées sur le long terme des taux pour les hypothèques variables et divers produits passifs. La représentation des fonds propres concorde avec les objectifs de placement de la Banque Coop et s'étend sur une durée moyenne de 2,5 ans.

#### **Portefeuille de la banque**

Le portefeuille de la banque comprend le propre portefeuille de titres destinés au négoce, les opérations sur devises tout comme les dérivés sur actions et taux d'intérêt. Le risque de marché dans ce domaine est assumé par le service «Négoce». L'évaluation des bénéfices et des pertes dans le portefeuille de la banque ainsi que la surveillance des limites de risque y afférentes ont lieu quotidiennement. Dans un but de consolidation, le VaR du portefeuille de la Banque Coop est calculé une fois par an par le groupe. Comparé à l'exercice précédent, voici donc les risques de perte du marché par catégorie:

#### **Value at Risk pour l'ensemble du portefeuille de la banque et pour les différentes catégories de risque du marché**

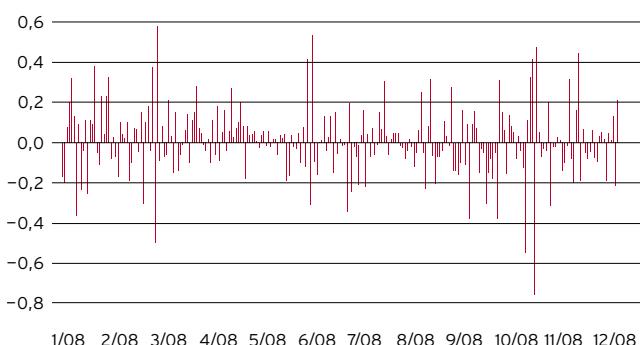
(durée de détention 1 an, intervalle de confiance de 99%)

en CHF	au 31.12.2008	au 31.12.2007
VaR portefeuille de la banque	6 143 578	13 105 941
VaR monnaies	7 410 800	1 839 724
VaR taux d'intérêt	0	4 516
VaR actions	2 542 763	12 630 202
VaR matières premières	38 444	n/d

Les produits quotidiens comprennent également les spreads clients sur des positions nostro ainsi que les produits dégagés par le négoce intrajournalier. Le graphique ci-après révèle que la Banque Coop obtient, dans les opérations de négoce, une bonne qualité des bénéfices à des risques relativement faibles.

## Portefeuille de la banque quotidien, pertes et profits 2008

en millions de CHF



### Risque opérationnel

Pour définir le risque opérationnel, la Banque Coop a recours au standard industriel qui le décrit comme étant le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou émanant d'événements externes. Cette définition inclut l'ensemble des risques juridiques. Elle exclut toutefois les risques stratégiques et de réputation.

### Evaluation et surveillance des risques opérationnels

Les risques opérationnels sont multiples, omniprésents et particulièrement dangereux lorsqu'ils surviennent de manière inattendue. Une évaluation quantifiable s'avère peu sensée, à l'opposé des risques de marché et de crédit. Ils doivent malgré tout être décelés à temps et gérés de manière systématique. Depuis 2006, l'ensemble des pertes opérationnelles à partir d'un montant de CHF 1000.- sont saisies à l'échelon du groupe dans une banque de données. Les cas de perte sont répertoriés en conformité avec la circulaire FINMA 08/21 «Risques opérationnels banques». Les pertes encourues font l'objet de comptes rendus trimestriels à l'attention de la Direction générale et du Conseil d'administration.

Une surveillance régulière et préventive du risque opérationnel est assurée par le Contrôle du management. Dans ce contexte, les principaux processus de la banque sont examinés pour ce qui a trait à leur sécurité, leur points faibles, leur concordance avec les lois et les réglementations ainsi que leur rentabilité. En s'appuyant sur des recommandations concrètes, la Direction générale dispose d'un instrument efficace pour supprimer les erreurs et les points faibles. L'Audit committee du groupe vérifie l'efficacité des contrôles tant au niveau externe qu'interne.

### Gestion des risques opérationnels

La responsabilité pour le risque opérationnel incombe aux différents départements. Une panoplie étoffée de directives contribue à réduire les risques opérationnels, des compétences et tâches très clairement définies étant attribuées aux différentes unités d'organisation. Pour chaque nouveau produit et prestation de services, des processus et systèmes de saisie sont mis à disposition avant que la Direction générale ne donne le coup d'envoi de toute activité y relative. Les responsables des divers produits ont pour mission de garantir en tout temps un déroulement ramenant les risques à un minimum.

Outre les règlements et les directives, la gestion du risque opérationnel relève également de la culture d'entreprise. Des collaborateurs motivés et intègres au sein de la banque contribuent très largement à un apport de prestations exempt d'erreurs. Une sélection soigneuse des effectifs, une conduite compétente, mais aussi un modèle de rémunération incitant judicieusement à la performance jouent un rôle essentiel dans ce contexte. En effet, la Banque Coop évite de récompenser par des primes excessives la prise de risques démesurés.

Par ailleurs, les risques opérationnels notables (risque en lien avec la sécurité, les questions juridiques et de compliance) sont suivis par les unités respectives. Tous les risques relatifs à la sécurité, tels qu'incendie, cambriolage, attaque à main armée, piratages informatiques ou panne de l'infrastructure informatique, sont gérés sur la base d'un concept de continuité de l'exploitation mis en œuvre au niveau du groupe. Sur le plan organisationnel, ces tâches sont attribuées au responsable Sécurité (Chief security officer). Les risques juridiques relèvent de la compétence du service «Droit et compliance», la section Compliance soutenant la Direction générale entre autres dans l'élaboration de mesures permettant de lutter contre le blanchiment d'argent et d'appliquer la Convention de diligence (CDB) de l'Association suisse des banques.

### Risque de réputation

Pour les banques, la confiance des clients, des investisseurs et du marché sont inéluctables. C'est la raison pour laquelle la Banque Coop veille pour toutes ces activités à ne pas nuire à sa renommée.

Sont considérées comme risque particulier les relations d'affaires entretenues avec des personnes exposées politiquement (PEP). Ce n'est qu'après un examen détaillé de la situation, en particulier du risque de réputation, que la relation est établie. Notre base de clients (ainsi que d'ayants

droit économiques, représentants, etc.) est régulièrement comparée avec une banque de données externes et professionnelles répertoriant les PEP, afin de déceler au plus vite toute personne entrant dans cette catégorie.

## 2. Principes comptables et d'évaluation

### Principes

La tenue des comptes, l'évaluation et l'établissement du bilan sont régis par les prescriptions définies dans le Code des obligations, la Loi sur les banques et les statuts ainsi que par les directives de l'Autorité de surveillance des marchés financiers FINMA et le règlement de cotation de la bourse suisse. La présente clôture confère une image conforme à la situation patrimoniale, financière et de revenu de la Banque Coop. Par ailleurs, une clôture individuelle statutaire de la Banque Coop servant de base à l'affectation du bénéfice est présentée.

### Saisie et établissement du bilan

Toutes les opérations conclues jusqu'à la date de clôture de l'exercice sont saisies à la date de conclusion («Trade date accounting») dans les livres de la banque et évaluées selon les principes mentionnés ci-après. Par analogie, le résultat des opérations conclues est intégré dans le compte de résultat. Dans ce contexte, il convient de souligner que les opérations influant sur le bilan sont saisies dans les livres de la banque à la date de leur conclusion, comme cela était le cas jusqu'à présent, et qu'elles ne sont pas inscrites comme opérations hors bilan jusqu'à leur exercice ou à leur date de valeur.

### Conversion de monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux cours du jour en question. Les créances et les engagements en monnaies étrangères sont décomptés sur la base des cours moyens des devises le jour de référence. C'est le cours acheteur du jour de référence qui est appliqué pour les portefeuilles d'espèces. Les gains et pertes de cours résultant de la conversion de monnaies étrangères figurent dans le «résultat des opérations de négocié».

Les cours de conversion pour les monnaies étrangères les plus importantes figurent à l'annexe.

### Principes généraux d'évaluation

Les positions détaillées contenues dans une rubrique du bilan sont évaluées individuellement (évaluation individuelle).

### Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, créances sur les banques, passifs

Ces postes sont portés au bilan à leur valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, déduction faite de correctifs de valeurs individuels pour les créances compromises.

L'escompte non encore perçu sur les titres du marché monétaire ainsi que le solde découlant des frais d'émission, les agios et les disagios sur les propres emprunts sont délimités sur la durée dans les comptes de régularisation actifs.

### Prêts à la clientèle (créances sur la clientèle et prêts hypothécaires)

Les prêts à la clientèle sont portés au bilan à leur valeur nominale. Les créances compromises («impaired loans»), c'est-à-dire les engagements auprès de la clientèle pour lesquels il est incertain que le débiteur puisse remplir ses obligations futures, sont évaluées sur une base individuelle, et la perte de valeur fait l'objet de correctifs de valeurs. Les opérations hors bilan, comme des engagements de paiement irrévocables, des garanties ou des instruments financiers dérivés, sont également intégrées dans cette évaluation. Les créances compromises sont placées dans la catégorie en souffrance lorsque les versements convenus d'intérêts, de commissions ou d'amortissements du capital n'ont pas été effectués du tout ou seulement partiellement plus de 90 jours après leur échéance. Généralement, les créances en souffrance («non-performing loans») font partie intégrante des créances compromises.

Les intérêts en souffrance (y compris les intérêts courus) et les intérêts dont le versement est compromis, tout comme les commissions correspondantes ne sont plus comptabilisés dans le résultat, mais directement affectés à la position «Correctifs de valeurs et provisions».

Les pertes de valeurs des créances compromises sont calculées sur la base de la différence entre la valeur comptable de la créance et le revenu escompté, tout en tenant compte du risque de contrepartie et du produit net attendu de la réalisation des sécurités éventuelles.

Lorsqu'une créance est classée dans la catégorie entièrement ou partiellement irrécouvrable ou lorsqu'une renonciation à une créance est accordée, la radiation du montant correspondant est effectuée aux dépens des correctifs de valeurs réalisés antérieurement. Les rentrées de montants radiés sont créditées aux «produits extraordinaires». La Banque Coop classe toutes les créances

dans un système de catégories de notation allant de 1 à 12. Pour les créances des catégories de 1 à 8, le service de la dette est assuré, l'aliénation des sécurités est appropriée et le remboursement du crédit ne semble pas menacé. Pour ces créances, aucun correctif de valeurs n'est constitué. Les crédits des catégories 9 à 12 sont en revanche considérés comme compromis et font l'objet de correctifs de valeurs individuels.

Les correctifs de valeurs pour les créances compromises sont dissous lorsque les montants dus de capital, d'intérêts et de commissions sont versés dans les délais stipulés par les dispositions contractuelles ainsi que lorsque divers critères de solvabilité sont à nouveau remplis.

Hormis les correctifs de valeurs individuels, il en existe des forfaitaires pour les portefeuilles de crédits partiels et homogènes qui se composent d'une multitude de petites créances.

La Banque Coop dispose en outre de correctifs de valeurs forfaitaires pour les risques de perte. Ils sont constitués pour couvrir les risques latents existants non établis individuellement au jour de référence de l'évaluation. Les calculs pour ces correctifs se basent sur un modèle de notation des crédits tiré du CreditMaster de RSN. Chaque engagement de crédit n'étant pas déjà couvert par des correctifs de valeurs individuels se voit attribuer, en fonction de la notation du client et de la durée, une probabilité de défaut («probability of default») tout comme un pourcentage de perte («loss given default»), conformément aux sécurités à disposition. En fonction du montant du crédit ouvert au moment du défaut («exposure at default»), il en résulte la perte attendue («expected loss») par position individuelle/pour l'ensemble du portefeuille de crédits de la banque.

Les correctifs de valeurs individuels et forfaitaires figurent à la position «correctifs de valeurs et provisions» au passif du bilan.

#### **Opérations de mise et de prise en pension**

Dans le cadre d'opérations de mise en pension, la banque vend des titres du portefeuille d'investissement en s'engageant en même temps à les racheter; dans celui d'opérations de prise en pension, elle achète des titres en s'engageant à les vendre.

Ces opérations sont traitées comme transactions financières dans le cadre des créances sur les banques/la clientèle ou des engagements envers les banques/la clientèle;

une saisie des titres influant sur le bilan n'est effectuée que lorsque le pouvoir de disposition sur les droits contractuels liés aux titres est cédé.

#### **Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce**

Les titres et métaux précieux détenus par la banque et destinés au négoce courant sont évalués et inscrits selon la notion de juste valeur, qui peut correspondre à un prix défini par un marché efficace et à négociabilité élevée ou à un prix calculé à l'aide d'un modèle d'évaluation. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation et la comptabilisation sont effectuées selon le principe de la valeur la plus basse.

Les gains et pertes de cours découlant de l'évaluation ainsi que les bénéfices et pertes réalisés sont comptabilisés dans le «résultat des opérations de négoce». Le produit des intérêts et des dividendes découlant des portefeuilles de titres destinés au négoce est également crédité à la position «résultat des opérations de négoce».

Les frais de refinancement pour les portefeuilles destinés au négoce sont imputés au résultat des opérations de négoce et crédités au produit des intérêts et des escomptes.

#### **Immobilisations financières**

L'évaluation des titres de participation se fait selon le principe de la valeur la plus basse. Une attribution a lieu au maximum jusqu'à concurrence des coûts d'acquisition, si la valeur sur le marché, tombée sous la valeur d'acquisition, est remontée par la suite.

Les titres de créance à revenu fixe, acquis dans un but de placement à long terme, sont évalués selon la méthode Accrual. L'agio et le disagio sont délimités sur la durée jusqu'à leur échéance. Les gains ou pertes réalisés provenant d'une aliénation anticipée ou d'un remboursement anticipé sont encaissés au pro rata sur la durée résiduelle, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance finale initiale. Les variations de valeur imputables à la solvabilité des titres de créance à revenu fixe que la banque souhaite conserver jusqu'à leur échéance sont comptabilisées à la position «Correctifs de valeurs, provisions et pertes». D'éventuelles reprises de perte de valeur ultérieures sont comptabilisées comme produit extraordinaire.

Les immeubles repris d'opérations de crédit et dont la vente est prévue sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire à la valeur d'acquisition ou à la valeur de liquidation si elle est moindre, tout en tenant compte des coûts de vente latents.

Les immobilisations financières sont traitées dans le compte de résultat comme suit: le résultat d'évaluation jusqu'à la valeur d'acquisition, non réalisé, est saisi globalement dans les «autres produits ou charges ordinaires»; les gains ou pertes de cours réalisés par rapport à la valeur comptable sont déclarés sous le «résultat des aliénations d'immobilisations financières».

Les portefeuilles en métaux précieux destinés aux opérations aux guichets ainsi que ceux destinés à la couverture des engagements correspondants provenant de comptes métal sont évalués à la valeur du marché.

### Participations

Sont inscrits au bilan sous participations l'ensemble des titres de participation d'entreprises en possession de la banque conservés dans un objectif de placement à long terme, indépendamment de la part ayant droit de vote.

Les participations de 20% à 50% au capital donnant droit de vote où la Banque Coop peut exercer une influence notable sont évaluées selon la méthode de mise en équivalence sur la base de la part aux fonds propres au jour de clôture. La part correspondante au résultat annuel est comptabilisée comme résultat de l'évaluation de mise en équivalence dans le «produit des participations». Cette solution s'applique aux Magazzini Generali con Punto Franco à Chiasso avec une participation inchangée de 30,75%.

Les participations inférieures à 20% même que les participations secondaires et les participations non bancaires destinées à la vente sont portées au bilan dans les immobilisations financières à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires, ou selon le principe de la valeur la plus basse. Un amortissement est considéré comme nécessaire si la valeur comptable est supérieure au pro rata des fonds propres de la société de participation, ou si d'autres signes de dépréciation de la valeur existent à la date de clôture de l'exercice. Des participations peu importantes sont en général totalement amorties dès l'année de leur acquisition par le biais de la position «amortissements sur l'actif immobilisé». Une attribution est effectuée au maximum à hauteur de la valeur d'acquisition, dans la mesure où la valeur, tombée

en dessous de la valeur d'acquisition, remonte par la suite. Pour les sociétés non cotées, une attribution n'a lieu que si elle est durable et si elle dépasse CHF 500 000.-. La comptabilisation de l'attribution se fait par le «produit des participations».

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées séparément par immeuble ou objet.

Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles sont portés à l'actif et évalués selon le principe de la valeur d'acquisition s'ils sont utilisés pendant plus d'une période comptable et s'ils excèdent la limite inférieure d'inscription à l'actif de CHF 10 000.-.

Les investissements dans les immobilisations corporelles existantes sont portés à l'actif si cela accroît durablement la valeur de marché ou d'usage, ou prolonge sensiblement la durabilité.

Lors de l'évaluation ultérieure, les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement en estimant avec prudence la durée d'utilisation de l'objet.

La durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations corporelles est la suivante:

Catégorie de placement	Durée d'utilisation
Immeubles, sans terrain	50 ans
Installations informatiques, hardware	3 ans
Mobilier, véhicules	3 ans
Incorporations et autres immobilisations corporelles	5-10 ans
Logiciels	3 ans max.

La valeur de toutes les immobilisations corporelles est vérifiée lorsque des événements ou circonstances laissent à supposer que la valeur comptable ne correspond plus à la valeur intrinsèque. Dans ces cas, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu tout au long de la durée d'utilisation ou il est procédé à un amortissement extrabudgétaire. Les amortissements planifiés et les éventuels amortissements supplémentaires extrabudgétaires sont inscrits au compte de résultat à la position «amortissements sur l'actif immobilisé».

Les bénéfices réalisés à la suite de la vente d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans les «produits extraordinaires», les pertes figurent dans la position «charges extraordinaires».

#### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont portées au bilan si elles dégagent une utilité évaluable sur plusieurs années pour l'entreprise. Celles élaborées par la banque ne figurent pas au bilan. Les immobilisations incorporelles sont portées au bilan et évaluées sur la base des coûts d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur la durée d'utilisation estimée dans le compte de résultat.

Voici la durée d'utilisation estimée:

Catégorie de placement	Durée d'utilisation
Autres immobilisations incorporelles	3 ans max.

La valeur de l'ensemble des immobilisations incorporelles est vérifiée lorsque des événements ou circonstances laissent à supposer que la valeur comptable ne correspond plus à la valeur intrinsèque. Dans ces cas, la valeur résiduelle est amortie sur la durée d'utilisation restante ou bien il est procédé à un amortissement extrabudgétaire. Les amortissements planifiés et les éventuels amortissements supplémentaires extrabudgétaires sont comptabilisés à la rubrique «amortissements sur l'actif immobilisé».

#### **Comptes de régularisation**

Les intérêts créditeurs et débiteurs, les commissions, les autres produits et dépenses de la période de comptabilisation sont régularisés conformément à la période pour assurer une présentation conforme de l'évolution du compte de résultat.

#### **Valeurs de remplacement positives et négatives**

Sous ces positions du bilan se trouvent les valeurs de remplacement provenant de l'évaluation des instruments financiers dérivés. A l'opposé, c'est sous «autres actifs» ou, selon le cas, «autres passifs», que figure le compte de compensation pour la saisie de la comptabilisation n'influant pas sur le compte de résultat de valeurs de remplacement positives ou négatives; ces dernières émanent de l'évaluation de swaps de taux d'intérêt sous la responsabilité du Comité Asset and liability management.

#### **Impôts**

##### **Impôts courants**

Les impôts courants sont des impôts réguliers sur le capital et sur le bénéfice, dus généralement à un rythme annuel. Les impôts à caractère unique ou liés à des transactions ne font pas partie des impôts courants. Les impôts courants sur le résultat de l'exercice sont calculés en accord avec les prescriptions locales fiscales d'évaluation du bénéfice et saisis comme charge pour l'exercice durant lequel les bénéfices correspondants sont réalisés. Les impôts directs dus sur le bénéfice courant sont inscrits aux «comptes de régularisation passifs».

##### **Impôts latents**

Les effets fiscaux découlant d'une différence de la valeur déclarée des actifs et des engagements et de leur valeur fiscale attribuable à un écart temporel entre la clôture individuelle statutaire et la clôture individuelle selon principe True and Fair View sont comptabilisés comme impôts latents sous «provisions» dans le compte de résultat. Les avoirs d'impôts latents ne sont pas inscrits à l'actif.

#### **Correctifs de valeurs et provisions**

Pour l'ensemble des risques de perte décelables, des correctifs de valeurs individuels et des provisions individuelles sont constitués à la Banque Coop selon le principe de prudence. Les correctifs de valeurs et les provisions n'étant plus nécessaires à l'exploitation sont radiés du compte de résultat.

Les correctifs de valeurs individuels et forfaitaires pour les risques de perte ainsi que les provisions pour d'autres risques d'affaires figurent sous cette position. Les correctifs de valeurs pour les immeubles dans les immobilisations financières sont déduits directement de la position correspondante dans les actifs.

Les paiements effectués par la Banque Coop dans le cadre de la garantie des dépôts sont inscrits à l'actif sous «Créances sur les banques». Parallèlement, des correctifs de valeurs individuels correspondants sont constitués aux dépens de la position «Correctifs de valeurs, provisions et pertes». D'éventuelles rentrées ultérieures seront comptabilisées à la position «rentrees sur créances amorties».

### **Propres titres de créances et de participation**

Le portefeuille de propres emprunts et obligations de caisse est décompté avec la position passive correspondante.

Le portefeuille de propres titres de participation est déduit des fonds propres aux coûts d'acquisition dans la position séparée «propres titres de participation». Les paiements de dividende et les produits de la revente sont directement attribués aux «réserves de capital».

### **Créances sur/engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés**

Les créances sur/engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés comprennent les positions des banques et de la clientèle. Les conditions de ces comptes correspondent à celles du marché en vigueur à ce moment-là.

### **Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libération et de versements supplémentaires de même qu'opérations fiduciaires**

Ces positions figurent dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Pour les risques décelables, des provisions correspondantes sont constituées au bilan. Les «engagements irrévocables» comprennent aussi lesdites «hypothèques forward» sur nouvelles opérations. Ces hypothèques permettent de fixer par anticipation les conditions pour un financement futur aux taux en vigueur sur le moment. Cette position comprend en outre les engagements de paiement envers la garantie des dépôts.

### **Instruments financiers dérivés**

#### **Opérations de négoce**

L'évaluation de tous les instruments financiers dérivés a lieu à leur juste valeur dans les positions «valeurs de remplacement positives/négatives». La juste valeur se base sur les cours du marché, les modèles de discounted cash-flow et de prix d'option.

Pour les transactions sur instruments financiers dérivés contractées dans un but de négoce, les produits réalisés et non réalisés sont comptabilisés à la position «résultat des opérations de négoce».

#### **Opérations de couverture**

La Banque Coop fait également appel à des instruments financiers dérivés dans le cadre de l'Asset and liability management, afin de gérer les risques de variation des taux. Pour la couverture de ces derniers, elle recourt aux macrohedges. Le résultat de la couverture est attribué au «résultat des opérations d'intérêts».

Le résultat des dérivés utilisés pour la gestion des risques de variation des taux dans le cadre du management de la structure du bilan est évalué selon la méthode Accrual. Pour ce faire, la composante d'intérêts est délimitée selon la méthode des intérêts composés tout au long de la durée jusqu'à l'échéance finale. Les intérêts courus sur la position de couverture sont déclarés dans le «compte de compensation» sous «autres actifs» ou «autres passifs».

Les rapports de garantie, les objectifs et les stratégies des différentes opérations de couverture font l'objet d'une documentation à chaque conclusion d'un instrument dérivé. L'efficacité du rapport de garantie est vérifiée régulièrement.

### **Institutions de prévoyance**

Les collaborateurs de la Banque Coop sont assurés auprès de la Caisse de pension de la Banque Cantonale de Bâle selon les dispositions de la LPP, de l'acte de fondation et du règlement contre les conséquences liées à la vieillesse, au décès et à l'invalidité. Il s'agit d'une institution indépendante, organisée selon le principe de la primauté des prestations, placée sous la surveillance du département de justice du canton de Bâle-Ville.

Le plan de prévoyance de la Caisse de pension de la Banque Cantonale de Bâle se compose de deux éléments, à savoir d'un plan de rente et d'un plan de capital. Alors que le salaire de base est assuré dans le cadre du plan de rente, ce sont le bonus ainsi que la part du salaire annuel contractuel qui dépasse le maximum du salaire annuel assuré dans le plan de rente, qui sont couverts par le plan de capital.

Le financement des plans de prévoyance est fourni pour un tiers par les cotisations des employés et pour deux tiers par celles de l'employeur. Les primes dues à l'institution de prévoyance sont payées mensuellement par les sociétés affiliées et comptabilisées comme élément des « prestations sociales» au sein des charges de personnel. L'évaluation de la situation économique de l'institution de prévoyance influe également sur les comptes annuels. En effet, des découverts ou des excédents dans la caisse de pension peuvent se traduire pour la banque par une utilité ou un engagement économique, inscrits au bilan sous «autres actifs» ou «autres passifs». Les variations comparé à l'exercice précédent figurent au compte de résultat (charges de personnel).

La réserve de contributions de l'employeur est inscrite à la position «autres actifs». Les versements et les prélèvements sont comptabilisés via les «charges de personnel».

#### **Modification des principes comptables et d'évaluation**

Les principes comptables et d'évaluation pour l'exercice écoulé n'ont pas connu de changement par rapport à l'exercice précédent, à l'exception des précisions relatives aux paiements en faveur de la garantie des dépôts tout comme aux immobilisations financières. Ces modifications n'influent aucunement sur d'éventuelles réserves latentes.

#### **Événements après la date du bilan**

Après la date du bilan, aucun événement extraordinaire susceptible d'influer de façon déterminante sur la situation 2008 de la Banque Coop en matière de fortune, finances et revenu ne s'est produit.

# Informations sur le bilan

## Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan

Prêts	Garantie hypothécaire en CHF 1000	Autres garanties en CHF 1000	En blanc en CHF 1000	Total en CHF 1000
Créances sur la clientèle	145 771	29 745	367 390	542 906
Créances hypothécaires	10 414 505		87 933	10 502 438
· Immeubles d'habitation	9 170 524		43 915	9 214 439
· Immeubles commerciaux et administratifs	797 668		16 472	814 140
· Artisanat et industrie	392 799		22 010	414 809
· Autres	53 514		5 536	59 050
<b>Total des prêts au 31.12.2008</b>	<b>10 560 276</b>	<b>29 745</b>	<b>455 323</b>	<b>11 045 344</b>
Part en %	95,6	0,3	4,1	100,0
Total des prêts au 31.12.2007	10 119 498	34 985	431 807	10 586 290
Part en %	95,6	0,3	4,1	100,0

## Opérations hors bilan

Engagements conditionnels	88	10 842	45 314	56 243
Engagements irrévocables	0	0	172 097	172 097
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	0	0	5 392	5 392
Crédits par engagement	0	0	0	0
<b>Total hors bilan au 31.12.2008</b>	<b>88</b>	<b>10 842</b>	<b>222 803</b>	<b>233 732</b>
Total hors bilan au 31.12.2007	413	11 836	181 820	194 069

## Créances compromises

	Montant brut de la dette en CHF 1000	Produit estimé de la réalisation des sécurités <sup>1)</sup> en CHF 1000	Montant brut de la dette en CHF 1000	Correctifs individuels de valeurs <sup>2)</sup> en CHF 1000
<b>Créances compromises au 31.12.2008</b>	<b>401 303</b>	<b>306 300</b>	<b>95 003</b>	<b>98 006</b>
Créances compromises au 31.12.2007	414 148	315 066	99 082	99 082

1) Crédit ou valeur d'allégnation par client: la valeur la plus basse est déterminante.

2) Les correctifs de valeurs individuels dépassent le montant net de la dette pour CHF 3,0 millions. Le calcul se base sur la limite de crédit accordée au client et non sur l'utilisation effective (plus basse) au jour de référence.

### Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

	31.12.2008 Juste valeur en CHF 1000	31.12.2007 Juste valeur en CHF 1000	Variation en données absolues
Titres de créance	0	394	-394
· cotés <sup>1)</sup>	0	0	0
· non cotés	0	394	-394
Titres de participation	2 238	8 681	-6 443
Métaux précieux	151	258	-107
<b>Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce</b>	<b>2 389</b>	<b>9 333</b>	<b>-6 944</b>
· dont titres pouvant être pris en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0	0

1) Négociés auprès d'une bourse reconnue.

### Immobilisations financières

	31.12.2008 Valeur comptable en CHF 1000	31.12.2007 Valeur comptable en CHF 1000	31.12.2008 Juste valeur en CHF 1000	31.12.2007 Juste valeur en CHF 1000
Titres de créance	293 553	302 687	297 191	302 204
· Dont titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	293 553	302 687	297 191	302 204
· Dont titres de créance évalués selon le principe de la valeur la plus basse	0	0	0	0
Titres de participation	0	0	189	198
· Dont participations qualifiées (au minimum 10% du capital ou des voix)	0	0	0	0
Métaux précieux	13 020	7 231	13 020	7 231
Immeubles	1 233	1 143	1 233	1 143
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>307 806</b>	<b>311 061</b>	<b>311 633</b>	<b>310 776</b>
· dont titres pouvant être pris en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	239 265	223 412		

### Participations

	31.12.2008 Valeur comptable en CHF 1000	31.12.2007 Valeur comptable en CHF 1000	Variation en données absolues
Avec valeur boursière	3 667	0	3 667
Sans valeur boursière	8 016	7 699	317
<b>Total des participations</b>	<b>11 683</b>	<b>7 699</b>	<b>3 984</b>

## Principales participations de la Banque Coop<sup>1)</sup>

	Siège	Activité	Capital social en CHF 1000	Participation au capital en %	Participation au capital 2007 en %
<b>Participations</b>					
<b>Participations entièrement consolidées</b>					
Aucunes					
<b>Participations partiellement consolidées</b>					
Aucunes					
<b>Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence</b>					
Magazzini Generali con Punto Franco SA	Chiasso	Entrepôts	3 000	30,75	30,75
<b>Participations évaluées à la valeur d'acquisition ou à la valeur la plus basse</b>					
<b>Sociétés non cotées</b>					
Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit	Zurich	Financement bancaire	300 000	3,20	3,20
Aduna Holding SA	Opfikon	Opérations de crédit	20 000	5,00	5,00
Compagnie d'Assurances Nationale Suisse	Bâle	Assurance	8 400	0,57	0,00

1) La participation doit dépasser 5%. De surcroît, la part au capital-actions doit être supérieure à CHF 1 million ou la valeur comptable supérieure à CHF 2 millions.

## Présentation de l'actif

	Valeur d'acquisition CHF 1000	Amortissements cumulés CHF 1000	Valeur comptable 31.12.2007 CHF 1000	2008 Changes- ments d'affection CHF 1000	2008 Investis- sements CHF 1000	2008 Dés- investis- sement CHF 1000	2008 Amortis- sements CHF 1000	2008 Rentrée d'amortis- sements CHF 1000	Valeur comptable 31.12.2008 CHF 1000
<b>Participations</b>									
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence									
1 661		2 214		0	17	0	0	0	2 231
6 352	867	5 485		0	5 401	0	-1 434	0	9 452
<b>Total participations</b>	<b>8 013</b>	<b>867</b>	<b>7 699</b>	<b>0</b>	<b>5 418</b>	<b>0</b>	<b>-1 434</b>	<b>0</b>	<b>11 683</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>									
A l'usage de la banque	104 815	5 579	99 236	0	13	0	-4 152	0	95 097
Autres immeubles	6 800	285	6 515	0	0	0	-71	0	6 444
Autres immobilisations corporelles <sup>1)</sup>	36 429	27 758	8 671	0	6 745	0	-3 323	0	12 093
Logiciels <sup>2)</sup>	1 426	608	818	0	1 001	0	-601	0	1 218
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>149 470</b>	<b>34 230</b>	<b>115 240</b>	<b>0</b>	<b>7 759</b>	<b>0</b>	<b>-8 147</b>	<b>0</b>	<b>114 852</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>									
Goodwill	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Valeur d'assurance incendie des immeubles de la banque (sans terrains)									
									131 862
Valeur d'assurance incendie des autres immeubles (sans terrains)									
									7 666
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles									
									105 860
Engagements: termes de leasing futurs résultant de leasing d'exploitation									
									0

1) Radiation de CHF 8,6 millions de valeurs d'acquisition et d'amortissements cumulés suite à l'apurement des immobilisations.

2) Radiation de CHF 0,1 million de valeurs d'acquisition et d'amortissements cumulés suite à l'apurement des immobilisations; cf. aussi les principes comptables et d'évaluation

### Autres actifs et passifs ainsi que valeurs de remplacement positives et négatives

	31.12.2008 Actifs en CHF 1000	31.12.2008 Passifs en CHF 1000	31.12.2007 Actifs en CHF 1000	31.12.2007 Passifs en CHF 1000
<b>Autres actifs et passifs</b>				
Compte de compensation des instruments financiers dérivés	6 499	0	1 483	0
Frais de fondation, d'augmentation de capital et d'organisation inscrits à l'actif	0	0	0	0
Impôts indirects	634	22 314	889	18 425
Comptes de règlement/comptes transitoires	0	12 112	0	2 496
Divers autres actifs et passifs	346	6 124	367	9 065
<b>Total autres actifs et passifs</b>	<b>7 479</b>	<b>40 550</b>	<b>2 739</b>	<b>29 986</b>

### Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés

Contrats pour compte propre:				
· Portefeuilles destinés au négoce	79 338	83 924	18 580	18 229
· Portefeuille de la banque	0	0	0	0
· Structure du bilan	68 682	86 232	27 698	51 927
Contrats en qualité de commissionnaire	0	0	0	0
<b>Total valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés</b>	<b>148 020</b>	<b>170 156</b>	<b>46 278</b>	<b>70 156</b>

### Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

	31.12.2008 Créances/valeur comptable en CHF 1000	31.12.2008 dont utilisées en CHF 1000	31.12.2007 Créances/valeur comptable en CHF 1000	31.12.2007 dont utilisées en CHF 1000
Créances résultant de papiers monétaires	0	0	0	0
Créances hypothécaires	2 342 015	1 797 556	2 110 383	1 677 870
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	0	0	0	0
Immobilisations financières	144 850	5 000	179 300	7 000
<b>Total des actifs mis en gage</b>	<b>2 486 865</b>	<b>1 802 556</b>	<b>2 289 683</b>	<b>1 684 870</b>
<b>Total des actifs avec réserve de propriété</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	

### Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres

	31.12.2008 en CHF 1000	31.12.2007 en CHF 1000
Préventions découlant de la mise en gage de «cash» lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise de pension	1 145 000	900 000
Engagements découlant du «cash» reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	0	198 000
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de prise en pension	0	0
· dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction		
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	0	0
· dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie		

## Engagements envers la propre institution de prévoyance

Sous le nom de «Pensionskasse der Basler Kantonalbank», il existe avec siège à Bâle une fondation ayant pour but la prévoyance professionnelle des conséquences économiques de la vieillesse, du décès ou de l'invalidité dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'application pour les collaborateurs du groupe Banque Cantonale de Bâle, de ceux d'entreprises économiquement ou financièrement lui étant étroitement liées ainsi que pour leurs parents et survivants. Partant, tous les collaborateurs de la maison mère de la Banque Cantonale de Bâle et de la Banque Coop sont assurés auprès de la «Pensionskasse der Basler Kantonalbank». Jusqu'au 31.12.2006, il existait un engagement vis-à-vis du Fonds pour les retraités de la Banque Coop. Ce fonds avait pour objectif d'apporter une aide aux assurés en cas de difficulté et de permettre de compenser le renchérissement sur les rentes vieillesse. Le Fonds pour les retraités a été intégré dans la «Pensionskasse der Basler Kantonalbank» au 1.1.2007.

La «Pensionskasse der Basler Kantonalbank» est une caisse avec primauté des prestations et un plan de prévoyance orienté sur les prestations. Au 1<sup>er</sup> janvier, des experts indépendants réalisent pour l'institution de prévoyance des évaluations actuarielles. Les cotisations ordinaires des employés correspondent à 5,5%, celles de l'employeur à 12% du salaire annuel assuré. Elles sont virées mensuellement à la caisse de pension par les sociétés du groupe. Globalement, les cotisations de la Banque Coop à l'attention de l'institution de prévoyance du groupe Banque Cantonale de Bâle s'élèvent à CHF 11,4 millions (2007: CHF 7,4 millions). Elles figurent sous les charges de personnel.

	31.12.2008 en CHF 1000	31.12.2007 en CHF 1000	Variation en données absolues CHF 1000
Engagements envers la propre institution de prévoyance professionnelle	2 664	8 416	-5 752

## Réserve de cotisations de l'employeur

Le groupe Banque Cantonale de Bâle applique les nouvelles prescriptions Swiss GAAP FER 16. Selon ces dernières, la réserve de cotisations de l'employeur de CHF 0,0 million au 31.12.2008 (exercice précédent CHF 10,3 millions) apparaissant dans les comptes annuels de la «Pensionskasse der Basler Kantonalbank» selon le Swiss GAAP FER 26, doit figurer à l'annexe de la clôture de la Banque Coop. La Banque Coop dispose, pour sa part, uniquement d'une réserve de cotisations de l'employeur d'un montant de CHF 32 000.-.

	Valeur nominale <sup>1)</sup> en CHF 1000	Renon- ciation à l'utilisation	Bilan <sup>1)</sup> en CHF 1000	Bilan <sup>2)</sup> en CHF 1000	Résultat de la réserve de cotisations de l'employeur dans les charges de personnel	
	31.12.2008 en CHF 1000	31.12.2008 en CHF 1000	31.12.2008 en CHF 1000	31.12.2007 en CHF 1000	2008 en CHF 1000	2007 en CHF 1000
Institution de prévoyance professionnelle	32	0	32	25	0	0

## Avantage/engagement économique

Sur la base de la dernière clôture disponible (au 31.12.2007) de la «Pensionskasse der Basler Kantonalbank» tout comme des évolutions en 2008, il a été évalué si un éventuel découvert ou excédent se traduit par un avantage ou un engagement économique pour le groupe BKB. Dans la «Pensionskasse der Basler Kantonalbank», l'avantage/l'engagement économique est calculé globalement pour l'ensemble des employeurs affiliés. Par conséquent, pour déterminer l'existence d'un avantage/engagement économique, la Banque Coop fait appel à la clôture globale de la «Pensionskasse der Basler Kantonalbank». Une appréciation détaillée de l'ensemble des facteurs déterminants révèle qu'au 31.12.2008 il n'existe aucune incidence économique pour le groupe Banque Cantonale de Bâle et que, malgré une mauvaise année pour les investissements et un découvert, la «Pensionskasse der Basler Kantonalbank» jouit d'une structure saine. Lors de sa réunion de la mi-décembre 2008, le Conseil de fondation a analysé cette situation et estimé inutile de définir des mesures supplémentaires. L'évolution du degré de couverture sera suivie de près durant 2009.

	Excédent/ découvert <sup>1)</sup> en CHF 1000	Part économique de l'organisation	Variation comparé à 2007/ influant sur le résultat 2008	Cotisations délimitées sur la période	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2008 en CHF 1000	31.12.2008 en CHF 1000	31.12.2007 en CHF 1000	en CHF 1000	2008 en CHF 1000	2007 en CHF 1000
Institution de prévoyance professionnelle avec excédent	0	0	0	0	0	11 439
					11 439	7 385

1) Ces chiffres se réfèrent à la clôture de la «Pensionskasse der Basler Kantonalbank» au 31.12.2007.

2) Ces chiffres se réfèrent à la clôture de la «Pensionskasse der Basler Kantonalbank» au 31.12.2006.

**Encours des emprunts obligataires et des prêts des centrales de lettres de gage,  
répartis selon le premier délai de dénonciation possible**

Année d'émission	Taux en %	Type d'émission	Volume d'émission <sup>1)</sup>	Échéances									Total en mio. de CHF	
				2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
<b>Emprunts obligataires en millions de CHF:</b>														
2002	3,750	<sup>2)</sup>	150,0			150,0								150,0
2004	3,000	<sup>2)</sup>	150,0					150,0						150,0
2005	2,500	<sup>2)</sup>	200,0				200,0							200,0
2006	2,875	<sup>2)</sup>	300,0						300,0					300,0
2008	3,250	<sup>2)</sup>	150,0					150,0						150,0
<b>Total emprunts obligataires</b>			<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>150,0</b>	<b>0,0</b>	<b>200,0</b>	<b>150,0</b>	<b>150,0</b>	<b>300,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>950,0</b>
Taux moyen basé sur la valeur nominale:														3,01%
Taux moyen basé sur la valeur nominale, exercice précédent:														3,09%
<b>Placements privés en millions de CHF:</b>														
2004	2,760	<sup>2)</sup>	10,0					10,0						10,0
2005	2,230	<sup>2)</sup>	50,0			50,0								50,0
<b>Total placements privés</b>						<b>50,0</b>			<b>10,0</b>					<b>60,0</b>
Taux moyen basé sur la valeur nominale:														2,32%
Taux moyen basé sur la valeur nominale, exercice précédent:														2,32%
<b>Prêts de la Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire, en millions de CHF:</b>														
<b>Total des prêts</b>			<b>184,0</b>	<b>260,0</b>	<b>240,0</b>	<b>188,0</b>	<b>279,6</b>	<b>157,3</b>	<b>141,5</b>	<b>44,0</b>	<b>75,0</b>	<b>60,0</b>	<b>115,8</b>	<b>1 745,2</b>
Taux moyen basé sur la valeur nominale:														2,84%
Taux moyen basé sur la valeur nominale, exercice précédent:														2,82%
<b>Total emprunts obligataires et prêts des centrales des lettres de gage</b>			<b>184,0</b>	<b>260,0</b>	<b>390,0</b>	<b>238,0</b>	<b>479,6</b>	<b>307,3</b>	<b>301,5</b>	<b>344,0</b>	<b>75,0</b>	<b>60,0</b>	<b>115,8</b>	<b>2 755,2</b>

1) Une éventuelle différence par rapport au volume d'émission est attribuable aux propres titres de créance dans les portefeuilles de négociation ou dans les immobilisations financières.

Selon les DEC-CFB chiffre marginal 291, ils doivent être compensés avec les positions passives correspondantes.

2) N'étant pas de rang subordonné

## Correctifs de valeurs et provisions

	<b>2007</b> Etat au 31.12.2007	<b>2008</b> Utilisation conforme à leur but	<b>2008</b> Recouvrement, intérêts en souffrance, diff. de change en CHF 1000	<b>2008</b> Reconstitution à charge du compte de résultat en CHF 1000	<b>2008</b> Dissolution au profit du compte de résultat en CHF 1000	<b>2008</b> Etat au 31.12.2008
	en CHF 1000	en CHF 1000	en CHF 1000	en CHF 1000	en CHF 1000	en CHF 1000
<b>Provisions pour impôts latents</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Correctifs de valeurs et provisions pour risques de perte et autres risques:</b>						
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays) <sup>1)</sup>	194 157	-4 205	1 806	25 523	-12 021	205 260
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation <sup>2)</sup>	4 194	-1 840	0	450	-219	2 585
Provisions de restructuration	0	0	0	0	0	0
Provisions pour engagements de prévoyance	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	2 202	-1 275	0	5 943	0	6 870
· dont provisions pour risques de procès	2 202	-1 275	0	153	0	1 080
<b>Sous-total</b>	<b>200 553</b>	<b>-7 320</b>	<b>1 806</b>	<b>31 916</b>	<b>-12 240</b>	<b>214 715</b>
<b>Total correctifs de valeurs et des provisions</b>	<b>200 553</b>	<b>-7 320</b>	<b>1 806</b>	<b>31 916</b>	<b>-12 240</b>	<b>214 715</b>
Déduction des correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	746	-	-	-	-	508
<b>Total correctifs de valeurs et provisions selon le bilan</b>	<b>199 807</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>214 207</b>

1) Il existe des correctifs de valeurs forfaitaires pour un montant de CHF 102,0 millions.

2) Dont CHF 0,5 million revient à des correctifs de valeurs compensés directement à l'actif. Les CHF 2,1 millions restants concernent des provisions servant à couvrir des risques décelables le jour de clôture.

## Capital social

	<b>31.12.2008</b> Valeur nomiale totale en CHF 1000	<b>31.12.2008</b> Nombre de voix	<b>31.12.2008</b> Capital donnant droit au dividende en CHF 1000	<b>31.12.2007</b> Valeur nomiale totale en CHF 1000	<b>31.12.2007</b> Nombre de voix	<b>31.12.2007</b> Capital donnant droit au dividende en CHF 1000
<b>Capital-actions</b>	<b>337 500</b>	<b>16 875 000</b>	<b>337 500</b>	<b>337 500</b>	<b>16 875 000</b>	<b>337 500</b>
Actions au porteur	337 500	16 875 000	337 500	337 500	16 875 000	337 500
<b>Capital autorisé</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	
Actions au porteur	0	0		0	0	
· dont augmentations de capital effectuées	0	0		0	0	
<b>Capital conditionnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Actions au porteur	0	0	0	0	0	0
· dont augmentations de capital effectuées	0	0	0	0	0	0
<b>Réserve en capital/réserve en bénéfice non distribuable</b>			<b>168 750</b>			<b>168 750</b>

## Actionnaires importants de la Banque Coop

	31.12.2008 Nominal en CHF 1000	31.12.2008 Capital et voix en %	31.12.2007 Nominal en CHF 1000	31.12.2007 Capital et voix en %
Banque Cantonale de Bâle <sup>1)</sup>	196 165	58,1	190 042	56,3
Coop <sup>1,2)</sup>	35 037	10,4	35 037	10,4
Fondations de l'USS	16 968	5,0	17 800	5,3
Tiers (free-float)	89 330	26,5	94 621	28,0
<b>Total</b>	<b>337 500</b>	<b>100,0</b>	<b>337 500</b>	<b>100,0</b>

Groupes liés par des conventions de vote: Banque Cantonale de Bâle/Coop avec au total 68,5% des voix.

- 1) Participation qualifiée et actionnaire important dans le sens de l'art. 3 ch. 2 lit. Cbis LB, de l'art. 663c CO et de l'art. 6 des statuts.  
 2) Consolidé, sans Coop Assurance du Personnel.

## Justification des capitaux propres

	2008 en CHF 1000	2007 en CHF 1000	2006 en CHF 1000
<b>Capitaux propres au début de l'exercice de référence</b>			
Capital-actions	337 500	337 500	337 500
Réserve en capital	116 071	116 355	115 820
Réserve en bénéfice	319 036	281 099	250 513
Réserve de réévaluation	0	0	0
Bénéfice de l'exercice	81 537	68 312	59 273
+/- Conversions de monnaies étrangères	0	0	0
- Propres titres de participation	-22 995	-5 796	-2 617
<b>Sous-total</b>	<b>831 149</b>	<b>797 470</b>	<b>760 489</b>
+/- Répercussions d'un restatement	0	0	0
<b>Total capitaux propres au début de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)</b>	<b>831 149</b>	<b>797 470</b>	<b>760 489</b>
+ Augmentation de capital	0	0	0
+ Agio	0	0	0
+/- Autres attributions aux réserves /moins prélèvements des réserves	0	0	0
- Dividende et autres attributions du résultat de l'exercice précédent	-29 909	-30 137	-28 568
+ Bénéfice de l'exercice de référence	64 884	81 537	68 312
- Changement du rapport de participation dans la participation évaluée selon la méthode de mise en équivalence	0	0	0
- Achats de propres titres de participation (coûts d'acquisition)	-21 161	-35 372	-34 915
+ Vente de propres titres de participation (coûts d'acquisition)	25 227	18 174	31 736
+ Bénéfices de la vente de propres titres de participation	-5	-523	416
+/- Différences de conversion	0	0	0
<b>Total capitaux propres à la fin de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)</b>	<b>870 185</b>	<b>831 149</b>	<b>797 470</b>
dont:			
Capital-actions libéré	337 500	337 500	337 500
Réserve en capital	116 531	116 071	116 355
Réserve en bénéfice	370 198	319 036	281 099
Réserve de réévaluation	0	0	0
Bénéfice de l'exercice	64 884	81 537	68 312
+/- Conversions de monnaies étrangères	0	0	0
- Propres titres de participation	-18 928	-22 995	-5 796

### Propres titres de participation

Actions au porteur	2008 Prix moyen du marché/ prix moyen de la transaction en CHF	2008 Nombre	2008 Coûts d'acquisition	2007 Prix moyen du marché/ prix moyen de la transaction en CHF	2007 Nombre	2007 Coûts d'acquisition
		en CHF 1000			en CHF 1000	
Total au 1 <sup>er</sup> janvier	78,330	298 009	22 994	81,200	72 078	5 796
Plus achats	77,510	273 011	21 161	77,898	454 091	35 372
Moins ventes	77,662	-324 832	-25 227	77,364	-228 160	-18 174
<b>Total au 31 décembre</b>	<b>74,500</b>	<b>246 188</b>	<b>18 928</b>	<b>78,330</b>	<b>298 009</b>	<b>22 994</b>

### Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds propres

Actif circulant	A vue	Dénon- çable	Échéance en 3 mois	Échéance de 3 mois à 12 mois	Échéance de 12 mois à 5 ans	Échéance après 5 ans	Immobilisé	Total
	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000
Liquidités	85 557	-	-	-	-	-	-	85 557
Créances résultant de papiers monétaires	0	-	850	0	0	0	-	850
Créances sur les banques	399 460	-	645 000	500 000	0	0	-	1 544 460
Créances sur la clientèle	-	278 861	96 489	32 119	89 162	46 275	-	542 906
Créances hypothécaires	5 047	3 338 558	556 923	924 933	4 506 600	1 170 377	-	10 502 438
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	2 389	-	-	-	-	-	-	2 389
Immobilisations financières	13 020	-	31 017	41 017	146 278	75 241	1 233	307 806
<b>Total actif circulant au 31.12.2008</b>	<b>505 473</b>	<b>3 617 419</b>	<b>1 330 279</b>	<b>1 498 069</b>	<b>4 742 040</b>	<b>1 291 893</b>	<b>1 233</b>	<b>12 986 406</b>
Total actif circulant au 31.12.2007	415 711	3 695 109	1 288 337	1 652 726	3 985 584	1 163 794	1 143	12 202 404

### Fonds étrangers

Engagements résultant de papiers monétaires	0	-	1 041	0	0	0	-	1 041
Engagements envers les banques	21 700	-	0	50 000	390 000	35 000	-	496 700
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	-	4 778 702	-	-	-	-	-	4 778 702
Autres engagements envers la clientèle	1 627 236	-	673 579	471 658	278 500	36 000	-	3 086 973
Obligations de caisse	-	-	93 380	201 218	501 043	33 208	-	828 849
Emprunts et prêts des centrales des lettres de gage	-	-	0	184 000	1 367 600	1 203 600	-	2 755 200
<b>Total fonds étrangers au 31.12.2008</b>	<b>1 648 936</b>	<b>4 778 702</b>	<b>768 000</b>	<b>906 876</b>	<b>2 537 143</b>	<b>1 307 808</b>	<b>-</b>	<b>11 947 465</b>
Total fonds étrangers au 31.12.2007	927 932	4 498 984	1 362 252	717 139	2 064 746	1 641 464	-	11 212 517

### Créances sur/engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes

	31.12.2008 en CHF 1000	31.12.2007 en CHF 1000
Créances sur les sociétés liées	0	0
Engagements envers les sociétés liées	0	0
Créances résultant de crédits aux organes	6 065	4 748

Concernant les créances résultant de crédits aux organes, il s'agit en premier lieu d'hypothèques accordées aux membres de la Direction générale et du Conseil d'administration. Par ailleurs, des crédits ont été accordés aux organes de la BKB pour un montant de CHF 820 000.-, qui figurent à l'annexe de la clôture du groupe BKB. Ces prêts sont octroyés aux conditions réservées aux collaborateurs.

## Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger

	<b>31.12.2008</b> Suisse en CHF 1000	<b>31.12.2008</b> Etranger en CHF 1000	<b>31.12.2007</b> Suisse en CHF 1000	<b>31.12.2007</b> Etranger en CHF 1000
<b>Actifs</b>				
Liquidités	83 703	1 854	80 857	2 610
Créances résultant de papiers monétaires	850	0	809	0
Créances sur les banques	1 542 519	1 941	1 203 070	8 374
Créances sur la clientèle	529 259	13 647	557 691	9 090
Créances hypothécaires	10 447 883	54 555	9 987 636	31 873
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	1 188	1 201	7 899	1 434
Immobilisations financières	209 550	98 256	265 738	45 323
Participations	11 683	0	7 699	0
Immobilisations corporelles	114 852	0	115 240	0
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Comptes de régularisation	50 855	1 397	42 568	582
Autres actifs	7 459	20	2 739	0
Valeurs de remplacement positives	148 020	0	46 278	0
<b>Total actifs</b>	<b>13 147 821</b>	<b>172 871</b>	<b>12 318 224</b>	<b>99 286</b>
<b>Total en %</b>	<b>98,7</b>	<b>1,3</b>	<b>99,2</b>	<b>0,8</b>
<b>Passifs</b>				
Engagements résultant de papiers monétaires	1 041	0	572	0
Engagements envers les banques	406 472	90 228	620 032	90 339
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4 606 123	172 579	4 332 818	166 166
Autres engagements envers la clientèle	2 920 178	166 795	2 579 918	110 029
Obligations de caisse	828 849	0	673 643	0
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	2 755 200	0	2 639 000	0
Comptes de régularisation	78 129	0	73 895	0
Autres passifs	40 517	33	29 986	0
Valeurs de remplacement négatives	170 156	0	70 156	0
Correctifs de valeurs et provisions	214 207	0	199 807	0
Capital-actions	337 500	0	337 500	0
Réserve en capital	116 531	0	116 071	0
Propres titres de participation	-18 928	0	-22 995	0
Réserve en bénéfice	370 198	0	319 036	0
Bénéfice de l'exercice	64 884	0	81 537	0
<b>Total passifs</b>	<b>12 891 057</b>	<b>429 635</b>	<b>12 050 976</b>	<b>366 534</b>
<b>Total en %</b>	<b>96,8</b>	<b>3,2</b>	<b>97,0</b>	<b>3,0</b>

## Répartition des actifs par pays

	<b>31.12.2008</b> en CHF 1000	<b>31.12.2008</b> en %	<b>31.12.2007</b> en CHF 1000	<b>31.12.2007</b> en %
Union européenne	144 005	1,08	77 300	0,62
Amérique du Nord	19 079	0,14	15 168	0,12
Asie, Océanie	900	0,01	1 166	0,01
Autres pays	8 887	0,07	5 652	0,05
<b>Total créances sur l'étranger</b>	<b>172 871</b>	<b>1,30</b>	<b>99 286</b>	<b>0,80</b>
Suisse	13 147 821	98,70	12 318 224	99,20
<b>Total actifs</b>	<b>13 320 692</b>	<b>100,00</b>	<b>12 417 510</b>	<b>100,00</b>

### Bilan par monnaie

	CHF en CHF 1000	Métaux précieux contre-valeur en CHF 1000	EUR contre-valeur en CHF 1000	USD contre-valeur en CHF 1000	Autres contre-valeur en CHF 1000	Total en CHF 1000
<b>Actifs</b>						
Liquidités	74 907	0	9 494	751	405	85 557
Créances résultant de papiers monétaires	850	0	0	0	0	850
Créances sur les banques	1 152 856	8 699	287 574	64 456	30 875	1 544 460
Créances sur la clientèle	520 074	0	11 256	10 925	651	542 906
Créances hypothécaires	10 502 438	0	0	0	0	10 502 438
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	954	151	467	631	186	2 389
Immobilisations financières	294 786	13 020	0	0	0	307 806
Participations	11 683	0	0	0	0	11 683
Immobilisations corporelles	114 852	0	0	0	0	114 852
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Comptes de régularisation	52 252	0	0	0	0	52 252
Autres actifs	7 479	0	0	0	0	7 479
Valeurs de remplacement positives	148 020	0	0	0	0	148 020
<b>Total actifs portés au bilan</b>	<b>12 881 151</b>	<b>21 870</b>	<b>308 791</b>	<b>76 763</b>	<b>32 117</b>	<b>13 320 692</b>
Prétentions à des livraisons résultant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	1 110 405	733	617 486	349 182	34 487	2 112 293
<b>Total actifs</b>	<b>13 991 556</b>	<b>22 603</b>	<b>926 277</b>	<b>425 945</b>	<b>66 604</b>	<b>15 432 985</b>
<b>Passifs</b>						
Engagements résultant de papiers monétaires	918	0	123	0	0	1 041
Engagements envers les banques	488 102	6 553	114	1 650	281	496 700
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4 778 702	0	0	0	0	4 778 702
Autres engagements envers la clientèle	2 701 476	15 089	273 339	67 356	29 713	3 086 973
Obligations de caisse	828 849	0	0	0	0	828 849
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	2 755 200	0	0	0	0	2 755 200
Comptes de régularisation	78 129	0	0	0	0	78 129
Autres passifs	40 550	0	0	0	0	40 550
Valeurs de remplacement négatives	170 156	0	0	0	0	170 156
Correctifs de valeurs et provisions	214 207	0	0	0	0	214 207
Capital-actions	337 500	0	0	0	0	337 500
Réserve en capital	116 531	0	0	0	0	116 531
Propres titres de participation	-18 928	0	0	0	0	-18 928
Réserve en bénéfice	370 198	0	0	0	0	370 198
Bénéfice de l'exercice	64 884	0	0	0	0	64 884
<b>Total passifs portés au bilan</b>	<b>12 926 474</b>	<b>21 642</b>	<b>273 576</b>	<b>69 006</b>	<b>29 994</b>	<b>13 320 692</b>
Engagements de livrer résultant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	1 072 057	0	645 675	356 777	36 056	2 110 565
<b>Total passifs</b>	<b>13 998 531</b>	<b>21 642</b>	<b>919 251</b>	<b>425 783</b>	<b>66 050</b>	<b>15 431 257</b>
<b>Positions nettes par monnaie</b>	<b>-6 975</b>	<b>961</b>	<b>7 026</b>	<b>162</b>	<b>554</b>	<b>1 728</b>

### Cours de conversion des principales monnaies

	Code ISO	Unité	Cours 31.12.2008	Cours 31.12.2007
Euro	EUR	1	1,4878	1,6571
Dollar américain	USD	1	1,0558	1,1262
Livre sterling	GBP	1	1,5260	2,2499
Yen	JPY	100	1,1686	1,0051

# Informations sur les opérations hors bilan

## Engagements conditionnels

	31.12.2008 en CHF 1000	31.12.2007 en CHF 1000	Variation en données absolues
Garanties irrévocables	45 025	72 995	-27 970
Garanties de prestations de garanties	996	729	267
Engagements irrévocables	10 222	4 898	5 324
Autres engagements conditionnels	0	0	0
<b>Total engagements conditionnels</b>	<b>56 243</b>	<b>78 622</b>	<b>-22 379</b>

## Engagements irrévocables

	31.12.2008 en CHF 1000	31.12.2007 en CHF 1000	Variation en données absolues
Engagements irrévocables d'octroi de crédits	31 097	34 128	-3 031
Hypothèques forward	46 972	12 932	34 040
Engagement de paiement envers la garantie des dépôts	94 028	62 264	31 764
<b>Total engagements irrévocables</b>	<b>172 097</b>	<b>109 324</b>	<b>62 773</b>

## Crédits par engagement

	31.12.2008 en CHF 1000	31.12.2007 en CHF 1000	Variation en données absolues
Engagements résultant de paiements différés	0	0	0
Engagements résultant d'acceptations	0	0	0
Autres crédits par engagement	0	0	0
<b>Total crédits par engagement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Opérations fiduciaires

	31.12.2008 en CHF 1000	31.12.2007 en CHF 1000	Variation en données absolues
Opérations fiduciaires auprès de banques tierces	101 889	175 150	-73 261
Paiements fiduciaires auprès de banques du groupe et banques liées	0	0	0
Prêts fiduciaires et autres opérations financières à caractère fiduciaire	112 651	118 423	-5 772
<b>Total opérations fiduciaires</b>	<b>214 540</b>	<b>293 573</b>	<b>-79 033</b>

## Instruments financiers dérivés ouverts en fonction de la solvabilité de la contrepartie et de la durée restante

	31.12.2008		31.12.2007	
	Valeur de remplacement		Valeur de remplacement	
	Montant du sous-jacent	Montant du sous-jacent	Montant du sous-jacent	Montant du sous-jacent
	positive en CHF 1000	négative en CHF 1000	positive en CHF 1000	négative en CHF 1000
Banques et bourses de dérivés <sup>1)</sup>				
· avec durée jusqu'à un an	79 347	79 479	2 544 917	21 019
· avec durée de plus d'un an	68 673	90 677	4 553 400	25 259
Courtiers	0	0	0	0
Clients avec couverture	0	0	0	0
Clients sans couverture	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>148 020</b>	<b>170 156</b>	<b>7 098 317</b>	<b>46 278</b>
				<b>70 156</b>
				<b>6 998 089</b>

1) Durée moyenne: 3,2 ans

### Instruments financiers dérivés ouverts en fonction du type de contrat

Instruments de taux	Instruments de négoce			Instruments de hedging		
	Valeur de remplacement positive en CHF 1000	négative en CHF 1000	Montant du sous-jacent en CHF 1000	Valeur de remplacement positive en CHF 1000	négative en CHF 1000	Montant du sous-jacent en CHF 1000
Contrats à terme y compris Forward Rate Agreements						
Swaps				68 682	86 232	4 858 400
Futures						
Options (OTC)						
Options (négociées en bourse)						
<b>Devises</b>						
Contrats à terme	79 306	77 376	2 111 336			
Swaps combinés sur taux / monnaies						
Futures						
Options (OTC)	9	9	2 942			
Optionen (exchange traded)						
<b>Métaux précieux</b>						
Contrats à terme						
Futures						
Options (OTC)	23	23	5 639			
Options (négociées en bourse)						
<b>Titres de participation / indices</b>						
Contrats à terme						
Swaps						
Futures						
Options (OTC)						
Options (négociées en bourse)						
<b>Dérivés de crédits</b>						
Credit default swaps	0	6 516	120 000			
Total return swaps						
First-to-default swaps						
Autres dérivés de crédits						
<b>Autres</b>						
Contrats à terme						
Swaps						
Futures						
Options (OTC)						
Options (négociées en bourse)						
<b>Total sans contrats de netting</b>						
Exercice sous revue	79 338	83 924	2 239 917	68 682	86 232	4 858 400
Exercice précédent	18 580	18 229	2 729 689	27 698	51 927	4 268 400
Contrats de netting	0	0	0	0	0	0
<b>Total avec contrats de netting</b>						
Exercice sous revue	79 338	83 924		68 682	86 232	
Exercice précédent	18 580	18 229		27 698	51 927	

# Informations sur le compte de résultat

## Produit du refinancement dans le produit des intérêts et des escomptes

	2008 en CHF 1000	2007 en CHF 1000	Variation en données absolues
Résultat du refinancement des portefeuilles aux taux du marché monétaire	128	211	-83

## Résultat des opérations de négociation

	2008 en CHF 1000	2007 en CHF 1000	Variation en données absolues
Opérations sur devises	11 555	11 462	93
Opérations en espèces	1 471	2 400	-929
Opérations sur métaux précieux	87	107	-20
Opérations sur titres	-232	1 557	-1 789
<b>Total résultat des opérations de négociation</b>	<b>12 881</b>	<b>15 526</b>	<b>-2 645</b>

## Charges de personnel

	2008 en CHF 1000	2007 en CHF 1000	Variation en données absolues
Autorités de la banque, jetons de présence et indemnités fixes	853	810	43
Appointements et allocations supplémentaires	68 824	68 306	518
AVS, AI, AC et autres contributions légales	4 319	4 229	90
Cotisations aux institutions de personnel et de bienfaisance	11 439	7 385	4 054
Frais de personnel accessoires	2 884	3 168	-284
<b>Total charges de personnel</b>	<b>88 319</b>	<b>83 898</b>	<b>4 421</b>

## Autres charges d'exploitation

	2008 en CHF 1000	2007 en CHF 1000	Variation en données absolues
Coûts des locaux	10 563	13 642	-3 079
Coûts de l'informatique	18 704	22 987	-4 283
Coûts des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations	637	524	113
Coûts des télécommunications	5 158	5 256	-98
Diverses charges d'exploitation	25 936	26 447	-511
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>60 998</b>	<b>68 856</b>	<b>-7 858</b>

## Amortissements sur l'actif immobilisé

	2008 en CHF 1000	2007 en CHF 1000	Variation en données absolues
Amortissements sur les immeubles à l'usage de la banque	4 152	2 108	2 044
Amortissements sur les autres immeubles	71	71	0
Amortissements sur les autres immobilisations corporelles	3 323	2 977	346
Amortissements software	601	235	366
Amortissements sur les immobilisations incorporelles	0	0	0
Amortissements sur les participations	1 434	0	1 434
<b>Total amortissements sur l'actif immobilisé</b>	<b>9 581</b>	<b>5 391</b>	<b>4 190</b>

## Correctifs de valeurs, provisions et pertes

	2008 en CHF 1000	2007 en CHF 1000	Variation en données absolues
Provisions pour risques de pertes	13 580	19 458	-5 878
Correctifs de valeurs sur les immeubles destinés à la revente	200	55	145
Correctifs de valeurs sur titres	0	0	0
Provisions pour autres risques d'exploitation	6 043	2 857	3 186
Dissolution de provisions devenues inutiles / pour autres risques d'exploitation	-1 275	-1 000	-275
Pertes	395	680	-285
<b>Total correctifs de valeurs, provisions et pertes</b>	<b>18 943</b>	<b>22 050</b>	<b>-3 107</b>

### Produits extraordinaires

	2008 en CHF 1000	2007 en CHF 1000	Variation en données absolues
Entrée à nouveau de créances amorties	647	983	-336
Bénéfice de réalisation découlant de la vente de participations et d'immobilisations corporelles	34	4	30
Autres produits étrangers à l'exploitation et à l'exercice	214	439	-225
<b>Total produits extraordinaires</b>	<b>895</b>	<b>1 426</b>	<b>-531</b>

### Charges extraordinaires

	2008 en CHF 1000	2007 en CHF 1000	Variation en données absolues
Rachat dans la caisse de pension de la Sourcag	800	0	800
Autres charges étrangères à l'exploitation et à l'exercice	18	19	-1
<b>Total charges extraordinaires</b>	<b>818</b>	<b>19</b>	<b>799</b>

### Charges fiscales

	2008 en CHF 1000	2007 en CHF 1000	Variation en données absolues
Charges pour les impôts courants sur le rendement	19 617	26 266	-6 649
<b>Total charges fiscales</b>	<b>19 617</b>	<b>26 266</b>	<b>-6 649</b>
Réductions fiscales non prises en compte sur reports de perte et bonifications fiscales non portées à l'actif par précaution	0	0	0
Impôts hypothétiques latents sur le rendement, calculés à un taux d'imposition théorique, concernant des réévaluations d'immobilisations n'influant pas sur les impôts	0	0	0
Délimitations passives pour impôts courants inscrites au bilan	15 035	19 139	-4 104

### Avoirs gérés

	31.12.2008 en CHF 1000	31.12.2007 en CHF 1000
<b>Genre d'avoirs gérés</b>		
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous propre gestion	0	0
Avoirs sous mandats de gestion	1 701 990	2 128 674
Autres avoirs gérés	13 268 585	14 566 507
<b>Total avoirs gérés (avec prises en compte doubles)</b>	<b>14 970 575</b>	<b>16 695 181</b>
Dont prises en compte doubles	6 211	20 825
<b>Total avoirs gérés (sans prises en compte doubles)</b>	<b>14 964 364</b>	<b>16 674 356</b>
Apports / retraits nets d'argent frais	+56 111	+787 663

Les avoirs gérés correspondent aux valeurs patrimoniales de la clientèle pour lesquelles la banque fournit des prestations de conseils en placement et/ou de gestion de fortune. En font notamment partie les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements, les dépôts à terme, les placements fiduciaires, toutes les valeurs en dépôts dûment évaluées ainsi que toutes les valeurs patrimoniales déposées auprès de tiers et confiées à notre gestion. Ne sont explicitement pas comprises les valeurs patrimoniales détenues uniquement dans un but de transaction.

Les apports nets déclarés d'argent frais découlent de l'acquisition de clients, de départs de clients ainsi que des apports et retraits réalisés par des clients existants. Ils confèrent une image transparente des fonds effectivement acquis par la banque. Cette performance est calculée au moyen de la méthode directe sur la base des différentes transactions sur espèces et sur titres ainsi que des prises et remboursements de crédits. Les produits d'intérêts et de dividendes crédités aux clients ainsi que les commissions et frais débités pour les prestations de la banque sont exclus lors du calcul des apports nets, car ils ne sont pas la conséquence de la performance d'acquisition de la banque. Il en va de même des variations des avoirs gérés attribuables aux fluctuations des cours de conversion ou des titres. Les avoirs détenus exclusivement dans un but de conservation et de transaction (custody assets) ne figurent pas dans le tableau. Les changements d'affectation entre avoirs gérés et avoirs détenus dans un but de transaction se traduisent par des apports/retraits d'argent frais correspondants.

Une faible part des avoirs gérés de la banque résulte de prises en compte doubles. Ces dernières correspondent à la part des liquidités dans les mandats de gestion de fortune, figurant une nouvelle fois à la position «Autres avoirs gérés».

# Autres informations

## Compte rendu par segment

en millions de CHF	Clientèle privée		Clientèle placements		Clientèle commerciale		Négoce		Corporate center		Total
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	
Opérations d'intérêts	93,1	95,4	19,3	20,9	48,2	48,8	0,4	0,1	17,4	23,3	178,4 188,5
Opérations de commissions	22,4	24,4	25,6	34,2	2,3	1,4	0,0	1,2	17,8	17,1	68,0 78,3
Opérations de négoce	3,5	3,5	2,6	2,7	1,4	1,8	5,4	7,5	0,0	0,0	12,9 15,5
Autres résultats	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,9	4,2	2,9 4,2
<b>Produit d'exploitation</b>	<b>118,9</b>	<b>123,3</b>	<b>47,5</b>	<b>57,8</b>	<b>51,9</b>	<b>52,0</b>	<b>5,8</b>	<b>8,8</b>	<b>38,1</b>	<b>44,7</b>	<b>262,3 286,6</b>
Charges de personnel	-25,7	-24,5	-7,7	-6,9	-6,4	-5,9	-2,1	-2,0	-46,4	-44,5	-88,3 -83,9
Autres charges d'exploitation	-1,8	-1,8	-0,4	-0,4	-0,6	-0,6	-1,6	-1,4	-56,6	-64,6	-61,0 -68,9
Coûts indirects	-21,0	-25,1	-4,8	-5,6	-4,8	-5,2	1,3	1,4	29,4	34,5	0,0 0,0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-48,6</b>	<b>-51,4</b>	<b>-12,9</b>	<b>-12,9</b>	<b>-11,8</b>	<b>-11,7</b>	<b>-2,4</b>	<b>-2,1</b>	<b>-73,6</b>	<b>-74,7</b>	<b>-149,3 -152,8</b>
<b>Bénéfice brut</b>	<b>70,3</b>	<b>71,9</b>	<b>34,6</b>	<b>44,9</b>	<b>40,1</b>	<b>40,3</b>	<b>3,4</b>	<b>6,7</b>	<b>-35,5</b>	<b>-30,0</b>	<b>112,9 133,8</b>
Amortissements sur l'actif immobilisé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-9,6	-5,4	-9,6 -5,4
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	-10,7	-10,2	-0,4	-0,4	-16,1	-14,4	0,0	0,0	8,3	3,0	-18,9 -22,1
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>59,6</b>	<b>61,7</b>	<b>34,2</b>	<b>44,5</b>	<b>24,0</b>	<b>25,9</b>	<b>3,4</b>	<b>6,7</b>	<b>-36,8</b>	<b>-32,4</b>	<b>84,4 106,4</b>
Produits extraordinaires											0,9 1,4
Charges extraordinaires											-0,8 0,0
Impôts											-19,6 -26,3
<b>Bénéfice de l'exercice</b>											<b>64,9 81,5</b>

en millions de CHF	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Engagements sous forme d'épargne et de placements	3 699	3 479	777	739	138	124	9	2	156	155	4 779	4 499
Autres engagements envers la clientèle	738	572	668	541	811	642	294	265	577	669	3 087	2 690
Créances hypothécaires	5 076	4 719	175	164	4 372	4 311	-5	-6	884	832	10 502	10 020
Créances sur la clientèle	86	109	24	25	365	362	0	1	68	70	543	567
Avoirs en dépôt	2 636	2 842	3 151	3 987	285	333	571	802	1 169	1 315	7 813	9 278
Placements fiduciaires	19	28	71	127	10	13	2	4	0	2	102	175
<b>Net New Money</b>	<b>743</b>	<b>-</b>	<b>-102</b>	<b>-</b>	<b>-17</b>	<b>-</b>	<b>-192</b>	<b>-</b>	<b>-375</b>	<b>-</b>	<b>56</b>	<b>-</b>

Le compte rendu par segment de la Banque Coop réunit les domaines «Clientèle privée», «Clientèle placements», «Clientèle commerciale», «Négoce» et le «Corporate center». Il est conforme à la structure de distribution de la banque, les résultats des différents conseillers étant regroupés par équipe, puis par segment; il ne reproduit donc pas les unités de conduite correspondantes telles que présentées dans notre organigramme.

Concernant les opérations d'intérêts, il est fait appel à la méthode du taux d'intérêt moyen pour le calcul des revenus affichés. Ainsi, le produit des intérêts figure dans les différents centres de profit, alors que le produit structurel et les autres résultats des opérations d'intérêts provenant de transactions au niveau de l'ensemble de la banque (par exemple créances/engagements bancaires, emprunts et prêts des centrales de lettres de gage) sont attribués au «Corporate center». Dans les opérations neutres et les opérations de négoce, les données sont établies sur la base des produits effectivement perçus ou d'un calcul arithmétique. Pour ce qui relève des autres résultats émanant de tâches assurées de façon centralisée, comme l'administration de partici-

pations, de titres et d'immeubles, ils sont entièrement attribués au «Corporate center».

Les charges de personnel et les autres charges d'exploitation se basent sur les dépenses effectivement enregistrées, alors que les coûts indirects reflètent les répercussions des prestations du «Corporate center» sur les unités du front. Parmi ces charges se trouvent les coûts des différents centres de services, notamment Opérations, Credit office et Services. Au niveau des segments du front, la position «Correctifs de valeurs, provisions et pertes» comprend les coûts de risques standards pour les éventuels correctifs de valeurs pour risques de crédit. La différence entre le résultat effectif et le total des coûts de risques standards calculés ainsi que les provisions pour autres risques d'affaires figurent à la rubrique «Corporate center».

Outre les charges et les produits, le compte rendu par segment comprend les volumes des principales positions au bilan leur revenant ainsi que les «avoirs en dépôt», les «placements fiduciaires» et le «Net New Money».

#### Fonds propres requis et pris en compte conformément aux dispositions stipulées par Bâle II au 31.12.2008

	Approche utilisée	Exigences de fonds propres en CHF 1000
Risque de crédit	Standard CH	450 990
· dont risques de cours relatifs aux titres de participation dans le portefeuille de la banque		18 500
Risques non liés à des contreparties	Standard CH	33 830
Risques de marché	Standard	2 464
· dont sur instruments de taux d'intérêt (risque de marché général et spécifique)	Standard	590
· dont sur titres de participation	Standard	358
· dont sur devises et métaux précieux	Standard	927
· dont sur matières premières	Standard	526
· dont sur options	Standard	63
Risques opérationnels	Indicateur de base	40 953
- Déductions des fonds propres requis (correctifs de valeurs et provisions portés au passif du bilan selon l'art. 62 OFR dans l'AS-CH)		-12 316
<b>Fonds propres requis</b>		<b>515 921</b>
Fonds propres de base bruts (après prise en compte des propres titres de participation qui doivent être déduits)		812 836
- Autres éléments à porter en déduction des fonds propres de base		-8 853
= Fonds propres de base pouvant être pris en compte		803 983
+ Fonds propres complémentaires et supplémentaires		
- Autres déductions à imputer sur les fonds propres complémentaires, supplémentaires ainsi que l'ensemble des fonds propres		
= <b>Fonds propres pouvant être pris en compte</b>		<b>803 983</b>
Rapport entre les fonds propres pris en compte et les fonds propres requis (approche CH)		155,8%

Plus amples informations dans internet, sur le site [www.banquecoop.ch](http://www.banquecoop.ch)

## Publication des rémunérations

### Rémunération des membres du Conseil d'administration

Remarque: les rémunérations sont prises en considération dans l'exercice auxquelles elles appartiennent économiquement. Par conséquent, la publication a lieu indépendamment des flux de paiements selon la «méthode Accrual». Une comparaison avec les exercices précédents n'est donc pas véritablement possible. Toutefois, les rémunérations variables se rapportant au résultat d'exploitation 2008 ont été réduites de la diminution du bénéfice brut.

	Honoraires <sup>1)</sup> en CHF	Rémunéra- tions Actions Banque Coop (variable) <sup>2)</sup> en CHF	Prestations en nature Voiture <sup>3)</sup> en CHF	Rémunéra- tion nette totale <sup>4)</sup> en CHF	Dépenses en faveur des institutions de pré- voyance en CHF	Total en CHF	Sécurités/ prêts/ crédits en CHF	Nombre d'actions (part des droits de vote) <sup>4)</sup>
Gerster Willi (président)	133 100	15 963	6 731	<b>155 794</b>	43 870	199 664	900 000	4 712
Kaufmann Irene (vice-présidente)	38 500	4 241		<b>42 741</b>	5 585	48 326		366
Albrecht Andreas	33 500	3 722		<b>37 222</b>	4 864	42 086		176
Keller Christine	28 500	3 157		<b>31 657</b>	3 776	35 433		150
Kläy Erwin	35 000	3 864		<b>38 864</b>	5 264	44 128	350 000	361
Kunz Hans Peter	52 500	5 795		<b>58 295</b>	6 963	65 258		260
Lehmann Markus	29 000	3 271		<b>32 271</b>	3 830	36 101		186
Ritter Markus	28 500	3 157		<b>31 657</b>	3 776	35 433		267
Schwarz Hans Peter	28 000	3 109		<b>31 109</b>	838	31 947	4 129 385	249
Von Felten Michael	28 000	3 109		<b>31 109</b>	3 725	34 834		235
Wehinger Urs	34 000	3 769		<b>37 769</b>	4 502	42 271		1 204
Widmer Richard	56 500	6 266		<b>62 766</b>	8 338	71 104		644
<b>Total</b>	<b>525 100</b>	<b>59 423</b>	<b>6 731</b>	<b>591 254</b>	<b>95 331</b>	<b>686 585</b>	<b>5 379 385</b>	<b>8 810</b>

1) Nets, sans frais forfaitaires

2) A la Banque Coop, il existe uniquement des actions au porteur; il n'existe ni droit de conversion, ni droit d'option.

Le prix d'achat (CHF 54,33) est réduit pour les actions en raison du délai de blocage.

3) La part destinée à l'utilisation privée est décomptée comme élément du salaire.

4) Comprend les titres attribués et ceux acquis à titre privé, y compris ceux des proches.

1000 actions à la valeur nominale de CHF 20.– chacune correspondent à une part des droits de vote de 0,006%.

Aucune rémunération supplémentaire n'a été versée au membres des organes et à des personnes leur étant proches.

Aucune rémunération n'a été versée aux anciens membres. Par ailleurs, des crédits ont été accordés aux organes de la BKB pour un montant de CHF 820 000.–, qui figurent à l'annexe de la clôture du groupe BKB.

## Rémunérations des membres de la Direction générale

Remarque: les rémunérations sont prises en considération dans l'exercice auxquelles elles appartiennent économiquement. Par conséquent, la publication a lieu indépendamment des flux de paiements selon la «méthode Accrual». Une comparaison avec les exercices précédents n'est donc pas véritablement possible. Toutefois, les rémunérations variables se rapportant au résultat d'exploitation 2008 ont été réduites de la diminution du bénéfice brut.

	Salaire fixe (net) <sup>1)</sup>	Rémunérations Salaire variable (net)	Prestations Actions Banque Coop (variable) <sup>2)</sup>	en nature Voiture <sup>3)</sup>	Salaire net selon certificat de salaire <sup>9)</sup>	Dépenses en faveur des institutions de pré- voyance <sup>4)</sup>	Total charges de personnel	Sécurités/ prêts/ crédits
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Personne percevant la rémunération la plus élevée (CEO)	361 774	180 216	97 039	6 853	<b>645 882</b>	204 469	850 351	
Total Direction générale*	1 036 582	444 416	185 106	18 918	<b>1 685 022</b>	878 024	2 563 046	685 605
Credit le plus élevé DG								685 605

\* 4 personnes: Guy Lachappelle à partir du 1.7.2008, Kurt H. Hercher jusqu'au 31.10.2008.

	Nombre d'actions (part des droits de vote) <sup>5)</sup>
Andreas Waespi (CEO)	4 962
Sandra Lienhart (membre)	1 732
Guy Lachappelle (membre)	66
<b>Total</b>	<b>6 760</b>

- 1) Y compris fonctions de direction du groupe, mais sans frais forfaitaires (2007: chiffres bruts)
- 2) A la Banque Coop, il existe uniquement des actions au porteur; il n'existe ni droit de conversion, ni droit d'option. Le prix d'achat (CHF 54,33) est réduit pour les actions en raison du délai de blocage.
- 3) La part destinée à l'utilisation privée est décomptée comme élément du salaire.
- 4) Sans les cotisations de l'employé aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle.
- 5) Comprend les titres attribués et ceux acquis à titre privé, y compris ceux des proches.

Aucune rémunération supplémentaire n'a été versée au membres des organes et à des personnes leur étant proches. Aucune rémunération n'a été versée aux anciens membres.

## Rémunérations des membres du Comité pour un développement durable

	Rémunérations	Total		
	Honoraires fixes (nets)	Honoraires variables (nets)	Dédomma- gement pour tâches supplémen- taires	
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Bruderer Pascale	2 000			<b>2 000</b>
Ludwig Barbara	2 000			<b>2 000</b>
Schelbert Heidi	2 000			<b>2 000</b>
Sturm Andreas	2 000			<b>2 000</b>
<b>Total</b>	<b>8 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 000</b>

# Chiffres clés – informations détaillées

## Chiffres clés – informations détaillées

	en CHF 1000	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>Rendement sur fonds propres (return on equity)</b>		<b>10,1%</b>	<b>13,3%</b>
Résultat d'exploitation	84 424		
Fonds propres le 1.1.	800 774		
Fonds propres le 31.12.	870 185		
(Résultat d'exploitation/moyenne des fonds propres * 100)			
<b>Taux de refinancement I</b>		<b>78,7%</b>	<b>74,3%</b>
Créances envers la clientèle	542 906		
Créances hypothécaires	10 502 438		
Prêts à la clientèle	11 045 344		
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4 778 702		
Autres engagements envers la clientèle	3 086 973		
Obligations de caisse	828 849		
Fonds de la clientèle	8 694 524		
(Fonds de la clientèle/prêts à la clientèle * 100)			
<b>Taux de refinancement II</b>		<b>103,7%</b>	<b>99,2%</b>
Fonds de la clientèle	8 694 524		
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	2 755 200		
Fonds du public	11 449 724		
(Fonds du public/prêts à la clientèle * 100)			
<b>Cost-income-ratio I</b>		<b>56,9%</b>	<b>53,3%</b>
Charges d'exploitation	149 317		
Produit d'exploitation	262 265		
(Charges d'exploitation/produit d'exploitation * 100)			
<b>Cost-income-ratio II</b>		<b>60,6%</b>	<b>55,2%</b>
Charges d'exploitation	149 317		
Amortissements sur l'actif immobilisé	9 581		
Produit d'exploitation	262 265		
(Charges d'exploitation+amort. sur actif immobilisé/produit d'exploitation * 100)			

# Chiffres clés – une comparaison sur 5 ans

## Bilan

### Total du bilan en millions de CHF

2008	13 321
2007	12 418
2006	11 559
2005	11 230
2004	10 222

### Bénéfice en CHF 1000

2008	112 948
2007	64 884
2006	133 837
2005	81 537
2004	126 015
	68 312
	105 997
	59 273
	95 481
	51 349

— Bénéfice brut  
— Bénéfice de l'exercice

### Fonds propres avant répartition du bénéfice en CHF 1000

2008	870 185
2007	831 149
2006	797 470
2005	760 489
2004	724 310

### Prêts à la clientèle en CHF 1000

2008	10 502 438
	542 906
2007	10 019 509
	566 781
2006	9 339 322
	489 977
2005	8 764 120
	533 544
2004	8 181 006
	562 776

### Fonds de la clientèle en CHF 1000

2008	4 778 702
	828 849
	3 086 973
2007	4 498 984
	673 643
	2 689 947
2006	4 806 889
	529 567
	2 016 952
2005	4 831 368
	400 222
	2 167 549
2004	4 640 984
	566 291
	1 679 333

— Fonds d'épargne et de placement  
— Obligations de caisse  
— Autres fonds

## Compte de résultat

### Opérations d'intérêts en CHF 1000

2008	178 422
2007	188 532
2006	180 352
2005	169 434
2004	159 558

### Opérations de commissions et de prestations de services en CHF 1000

2008	68 032
2007	78 336
2006	72 614
2005	61 517
2004	56 669

### Opérations de négoce en CHF 1000

2008	12 881
2007	15 526
2006	16 771
2005	14 193
2004	13 161

# Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA  
Bleicherweg 21  
CH-8002 Zurich

Téléphone +41 58 286 31 11  
Télécax +41 58 286 30 04  
[www.ey.com/ch](http://www.ey.com/ch)

A l'Assemblée générale de  
Banque Coop SA, Bâle

Zurich, le 2 février 2009

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité de réviseur indépendant, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque Coop SA comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 78 à 111 du rapport de gestion) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008. Les présents comptes annuels ont été établis et vérifiés selon l'article 69 du Règlement de Cotation en plus des comptes annuels établis selon le Code des Obligations.

### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Membre de la Chambre fiduciaire



*Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'entreprise en conformité avec les règles d'établissement des comptes applicables aux banques suisses.

Ernst & Young SA

A handwritten signature of Michael Riesen.

Michael Riesen  
Expert-réviseur agréé

A handwritten signature of Stefan Amstad.

Stefan Amstad  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

**Rapport de gestion 2008**  
**Clôture individuelle statutaire**  
**de la Banque Coop SA**

# Clôture individuelle statutaire de la Banque Coop SA

## Bilan au 31.12.2008 – avant répartition du bénéfice

### Actifs

	31.12.2008 en CHF 1000	31.12.2007 en CHF 1000	Variation en données absolues en CHF 1000	Variation en %
Liquidités	85 557	83 467	2 090	2,5
Créances résultant de papiers monétaires	850	809	41	5,1
Créances sur les banques	1 544 460	1 211 444	333 016	27,5
Créances sur la clientèle	542 906	566 781	−23 875	−4,2
Créances hypothécaires	10 502 438	10 019 509	482 929	4,8
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	19 985	31 913	−11 928	−37,4
Immobilisations financières	308 551	311 824	−3 273	−1,0
Participations	11 113	7 145	3 968	55,5
Immobilisations corporelles	114 852	115 240	−388	−0,3
Comptes de régularisation	52 252	43 150	9 102	21,1
Autres actifs	7 479	2 739	4 740	173,1
Valeurs de remplacement positives	148 020	46 278	101 742	219,8
<b>Total actifs</b>	<b>13 338 463</b>	<b>12 440 299</b>	<b>898 164</b>	<b>7,2</b>
 Total des créances de rang subordonné	 0	 0	 0	 –
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés	558 132	387 670	170 462	44,0

## Passifs

	31.12.2008 en CHF 1000	31.12.2007 en CHF 1000	Variation en données absolues en CHF 1000	Variation en %
Engagements résultant de papiers monétaires	1 041	572	469	82,0
Engagements envers les banques	496 700	710 371	-213 671	-30,1
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4 778 702	4 498 984	279 718	6,2
Autres engagements envers la clientèle	3 086 973	2 689 947	397 026	14,8
Obligations de caisse	828 849	673 643	155 206	23,0
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	2 755 200	2 639 000	116 200	4,4
Comptes de régularisation	78 129	73 895	4 234	5,7
Autres passifs	40 550	29 986	10 564	35,2
Valeurs de remplacement négatives	170 156	70 156	100 000	142,5
Correctifs de valeurs et provisions	258 207	235 807	22 400	9,5
Réserves pour risques bancaires généraux	140 000	119 000	21 000	17,6
Capital-actions	337 500	337 500	0	0,0
Réserve légale générale	307 000	305 600	1 400	0,5
Réserves pour propres titres de participation	765	763	2	0,3
Réserve de réévaluation	0	0	0	-
Autres réserves	17 000	10 000	7 000	70,0
Bénéfice reporté	6 298	7 533	-1 235	-16,4
Bénéfice de l'exercice	35 393	37 542	-2 149	-5,7
<b>Total passifs</b>	<b>13 338 463</b>	<b>12 440 299</b>	<b>898 164</b>	<b>7,2</b>
 Total des engagements de rang subordonné	 0	 0	 0	 -
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés	643 425	505 887	137 538	27,2

## Opérations hors bilan

	31.12.2008 en CHF 1000	31.12.2007 en CHF 1000	Variation en données absolues en CHF 1000	Variation en %
Engagements conditionnels	56 243	78 622	-22 379	-28,5
Engagements irrévocables	172 097	109 324	62 773	57,4
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	5 392	6 123	-731	-11,9
Crédits par engagement	0	0	0	-
Instruments financiers dérivés				
· Montant du sous-jacent	7 098 317	6 998 089	100 228	1,4
· Valeurs de remplacement positives	148 020	46 278	101 742	219,8
· Valeurs de remplacement négatives	170 156	70 156	100 000	142,5
Opérations fiduciaires	214 540	293 573	-79 033	-26,9

## Compte de résultat 2008

### Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire

	2008 en CHF 1000	2007 en CHF 1000	Variation en données absolues en CHF 1000	Variation en %
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>				
Produit des intérêts et des escomptes	399 926	364 587	35 339	9,7
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	8 550	11 251	-2 701	-24,0
Charge d'intérêts	-229 572	-186 960	-42 612	22,8
<b>Sous-total résultat des opérations d'intérêts</b>	<b>178 904</b>	<b>188 878</b>	<b>-9 974</b>	<b>-5,3</b>
 <b>Résultat des opérations de commissions et de prestations de services</b>				
Produit des commissions sur les opérations de crédit	1 587	879	708	80,5
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	58 306	70 670	-12 364	-17,5
Produit des commissions sur les autres prestations de services	14 961	14 673	288	2,0
Charge de commissions	-6 822	-7 886	1 064	-13,5
<b>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de services</b>	<b>68 032</b>	<b>78 336</b>	<b>-10 304</b>	<b>-13,2</b>
 <b>Résultat des opérations de négoce</b>	<b>11 944</b>	<b>15 187</b>	<b>-3 243</b>	<b>-21,4</b>
 <b>Autres résultats ordinaires</b>				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	10	0	10	-
Produit des participations	1 111	1 129	-18	-1,6
Résultat des immeubles	1 366	1 515	-149	-9,8
Autres produits ordinaires	409	1 551	-1 142	-73,6
Autres charges ordinaires	-3	0	-3	-
<b>Sous-total autres résultats ordinaires</b>	<b>2 893</b>	<b>4 195</b>	<b>-1 302</b>	<b>-31,0</b>
 <b>Produit d'exploitation</b>	<b>261 773</b>	<b>286 596</b>	<b>-24 823</b>	<b>-8,7</b>
 <b>Charges d'exploitation</b>				
Charges de personnel	-88 319	-83 898	-4 421	5,3
Autres charges d'exploitation	-60 998	-68 856	7 858	-11,4
<b>Sous-total charges d'exploitation</b>	<b>-149 317</b>	<b>-152 754</b>	<b>3 437</b>	<b>-2,3</b>
 <b>Bénéfice brut</b>	<b>112 456</b>	<b>133 842</b>	<b>-21 386</b>	<b>-16,0</b>
 <b>Bénéfice de l'exercice</b>				
	2008 en CHF 1000	2007 en CHF 1000	Variation en données absolues en CHF 1000	Variation en %
Bénéfice brut	112 456	133 842	-21 386	-16,0
Amortissements sur l'actif immobilisé	-9 581	-5 391	-4 190	77,7
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	-18 943	-22 050	3 107	-14,1
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>83 932</b>	<b>106 401</b>	<b>-22 469</b>	<b>-21,1</b>
 Produits extraordinaires	895	1 426	-531	-37,2
Charges extraordinaires	-29 817	-44 019	14 202	-32,3
Impôts	-19 617	-26 266	6 649	-25,3
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>35 393</b>	<b>37 542</b>	<b>-2 149</b>	<b>-5,7</b>

## Répartition du bénéfice

	2008 <sup>1)</sup> en CHF 1000	2007 <sup>2)</sup> en CHF 1000	Variation en données absolues en CHF 1000	Variation en %
Bénéfice de l'exercice	35 393	37 542	-2 149	-5,7
Bénéfice reporté de l'exercice précédent <sup>3)</sup>	7 063	8 296	-1 233	-14,9
Moins réserve pour propres titres de participation	-765	-763	-2	0,3
<b>Bénéfice porté au bilan</b>	<b>41 691</b>	<b>45 075</b>	<b>-3 384</b>	<b>-7,5</b>
<b>Répartition du bénéfice</b>				
· Attribution à la réserve légale générale	-1 400	-1 400	0	0,0
· Attribution aux autres réserves	-5 000	-7 000	2 000	-28,6
· Distributions sur le capital-actions	-30 375	-30 375	0	0,0
· Autres répartitions du bénéfice	0	0	0	-
<b>Report du bénéfice à nouveau</b>	<b>4 916</b>	<b>6 300</b>	<b>-1 384</b>	<b>-22,0</b>

## Dividende

	2008 <sup>1)</sup> en CHF	2007 <sup>2)</sup> en CHF
Par action au porteur de CHF 20.– nominal		
· Dividende brut	1,80	1,80
· Moins impôt fédéral anticipé de 35%	0,65	0,65
· Dividende net	1,15	1,15
Le dividende est versé contre remise du coupon	Nº 05	Nº 04
Encaissement auprès de toutes les agences de la Banque Coop	27.3.2009	21.4.2008

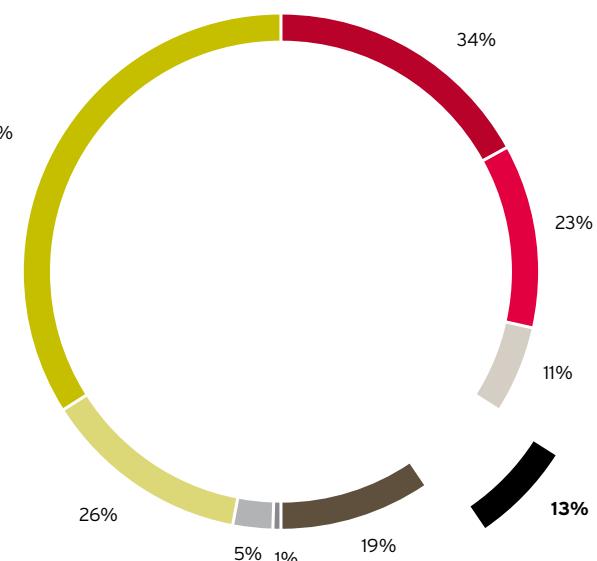
1) Proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale du 24.3.2009.

2) Décision de l'Assemblée générale du 16.4.2008.

3) Le report de bénéfice reporté de l'exercice précédent a progressé de CHF 763 000.– suite à la dissolution de la réserve pour propres titres de participation.

## Charges

■ Charges de personnel	34%
■ Autres charges d'exploitation	23%
■ Amortissements/provisions/ correctifs de valeurs/pertes	11%
■ Produits extraordinaires/impôts	19%



## Bénéfice

■ Bénéfice de l'exercice	13%
--------------------------	-----

## Produits

■ Résultat opérations d'intérêts	68%
■ Résultat opérations de commission	26%
■ Résultat opérations de négociation	5%
■ Autres résultats ordinaires	1%

**Bilan au 31.12.2008 – après répartition du bénéfice**

**Actifs**

	<b>31.12.2008</b> en CHF 1000	<b>31.12.2007</b> en CHF 1000	Variation en données absolues en CHF 1000	Variation en %
Liquidités	85 557	83 467	2 090	2,5
Créances résultant de papiers monétaires	850	809	41	5,1
Créances sur les banques	1 544 460	1 211 444	333 016	27,5
Créances sur la clientèle	542 906	566 781	−23 875	−4,2
Créances hypothécaires	10 502 438	10 019 509	482 929	4,8
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	19 985	31 913	−11 928	−37,4
Immobilisations financières	308 551	311 824	−3 273	−1,0
Participations	11 113	7 145	3 968	55,5
Immobilisations corporelles	114 852	115 240	−388	−0,3
Comptes de régularisation	52 252	43 150	9 102	21,1
Autres actifs	7 479	2 739	4 740	173,1
Valeurs de remplacement positives	148 020	46 278	101 742	219,8
<b>Total actifs</b>	<b>13 338 463</b>	<b>12 440 299</b>	<b>898 164</b>	<b>7,2</b>
 Total des créances de rang subordonné	 0	 0	 0	 –
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés	558 132	387 670	170 462	44,0

## Passifs

	31.12.2008 en CHF 1000	31.12.2007 en CHF 1000	Variation en données absolues en CHF 1000	Variation en %
Engagements résultant de papiers monétaires	1 041	572	469	82,0
Engagements envers les banques	496 700	710 371	-213 671	-30,1
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4 778 702	4 498 984	279 718	6,2
Autres engagements envers la clientèle	3 086 973	2 689 947	397 026	14,8
Obligations de caisse	828 849	673 643	155 206	23,0
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	2 755 200	2 639 000	116 200	4,4
Comptes de régularisation	78 129	73 895	4 234	5,7
Autres passifs	70 925	60 361	10 564	17,5
Valeurs de remplacement négatives	170 156	70 156	100 000	142,5
Correctifs de valeurs et provisions	258 207	235 807	22 400	9,5
Réserves pour risques bancaires généraux	140 000	119 000	21 000	17,6
Capital-actions	337 500	337 500	0	0,0
Réserve légale générale	308 400	307 000	1 400	0,5
Réserves pour propres titres de participation	765	763	2	0,3
Réserve de réévaluation	0	0	0	-
Autres réserves	22 000	17 000	5 000	29,4
Bénéfice reporté	4 916	6 300	-1 384	-22,0
<b>Total passifs</b>	<b>13 338 463</b>	<b>12 440 299</b>	<b>898 164</b>	<b>7,2</b>
 Total des engagements de rang subordonné	 0	 0	 0	 -
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés	643 425	505 887	137 538	27,2

## Opérations hors bilan

	31.12.2008 en CHF 1000	31.12.2007 en CHF 1000	Variation en données absolues en CHF 1000	Variation en %
Engagements conditionnels	56 243	78 622	-22 379	-28,5
Engagements irrévocables	172 097	109 324	62 773	57,4
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	5 392	6 123	-731	-11,9
Crédits par engagement	0	0	0	-
Instruments financiers dérivés				
· Montant du sous-jacent	7 098 317	6 998 089	100 228	1,4
· Valeurs de remplacement positives	148 020	46 278	101 742	219,8
· Valeurs de remplacement négatives	170 156	70 156	100 000	142,5
Opérations fiduciaires	214 540	293 573	-79 033	-26,9

# Succursales



# Liste des succursales

## Siège principal

4002	<b>Bâle</b> , Dufourstrasse 50	+41 (0)61 – 286 21 21
------	--------------------------------	-----------------------

## Succursales

5001	<b>Aarau</b> , Hintere Vorstadt 8	+41 (0)62 – 836 40 80
4002	<b>Bâle</b> , Aeschenplatz 3	+41 (0)61 – 286 21 21
4018	<b>Bâle</b> , Güterstrasse 190	+41 (0)61 – 366 58 58
6501	<b>Bellinzona</b> , piazza Nosetto 3	+41 (0)91 – 820 60 20
3011	<b>Berne</b> , Amthausgasse 20	+41 (0)31 – 327 75 75
2501	<b>Bienna</b> , Bahnhofstrasse 33	+41 (0)32 – 328 81 81
5201	<b>Brugg</b> , Neumarkt 2	+41 (0)56 – 461 74 74
2301	<b>La Chaux-de-Fonds</b> , 30, avenue Léopold-Robert	+41 (0)32 – 910 93 93
7002	<b>Coire</b> , Masanserstrasse 17	+41 (0)81 – 258 38 48
2800	<b>Delémont</b> , 10, rue de la Maltière	+41 (0)32 – 421 42 00
1700	<b>Fribourg</b> , 35, rue de Romont	+41 (0)26 – 347 45 60
1204	<b>Genève</b> , 6/8, place Longemalle	+41 (0)22 – 818 44 44
1003	<b>Lausanne</b> , 21, rue St-Laurent	+41 (0)21 – 310 34 11
6601	<b>Locarno</b> , via Trevani 3	+41 (0)91 – 759 98 88
6900	<b>Lugano</b> , viale C. Cattaneo 17A	+41 (0)91 – 911 31 11
6901	<b>Lugano</b> , piazza Cioccaro 3	+41 (0)91 – 936 30 70
6002	<b>Lucerne</b> , Morgartenstrasse 5	+41 (0)41 – 226 46 46
2001	<b>Neuchâtel</b> , 3, rue du Temple-Neuf	+41 (0)32 – 722 59 59
4603	<b>Olten</b> , Kirchgasse 9	+41 (0)62 – 205 47 47
8645	<b>Rapperswil-Jona</b> , Allmeindstrasse 17	+41 (0)55 – 225 53 10
9001	<b>St-Gall</b> , Vadianstrasse 13	+41 (0)71 – 227 65 65
8201	<b>Schaffhouse</b> , Vordergasse 54	+41 (0)52 – 632 32 32
1951	<b>Sion</b> , 46, place du Midi	+41 (0)27 – 328 15 55
4500	<b>Soleure</b> , Westbahnhofstrasse 1	+41 (0)32 – 626 50 50
3600	<b>Thoune</b> , Bälliz 59	+41 (0)33 – 225 36 36
1800	<b>Vevey</b> , 15, avenue Général-Guisan	+41 (0)21 – 925 93 20
8620	<b>Wetzikon</b> , Bahnhofstrasse 126	+41 (0)44 – 931 17 77
8401	<b>Winterthur</b> , Bahnhofplatz 12	+41 (0)52 – 269 12 22
1400	<b>Yverdon-les-Bains</b> , 4/6, rue du Casino	+41 (0)24 – 424 13 40
6304	<b>Zoug</b> , Alpenstrasse 9	+41 (0)41 – 727 76 30
8001	<b>Zurich</b> , Uraniastrasse 6	+41 (0)44 – 218 63 11
8050	<b>Zurich Oerlikon</b> , Franklinstrasse 14	+41 (0)44 – 317 91 91
8055	<b>Zurich Wiedikon</b> , Birmensdorferstrasse 308	+41 (0)44 – 454 48 20

## **Impressum**

### **Editeur:**

Banque Coop SA  
Secrétariat général  
Dufourstrasse 50  
CH-4002 Bâle  
[www.banquecoop.ch](http://www.banquecoop.ch)

### **Copyright:**

© 2009 Banque Coop SA

### **Conception:**

New Identity Ltd., Bâle

### **Photographies:**

Ruedi Walti, Bâle (Photo couverture)

Nik Hunger, Zurich (page 2/64)

### Photos par ordre alphabétique (page 22–57):

Björn Allemann, Zurich; Daniel Ammann, Ammann + Siebrecht Fotografen, Saint-Gall;  
Annette Fischer, Bâle; Markus Frietsch, Zurich; Oliver Henzi & Giuseppe Micciché, Zurich;  
Nik Hunger, Zurich; Martina Meier, Zurich; Anne Morgenstern, Zurich; Andri Pol, Weggis;  
Beat Presser, Bâle; Julian Salinas, Zurich; Ursula Sprecher & Julian Salinas, Bâle;  
Elisabeth Real, Zurich; Raffael Waldner, Zurich; Ruedi Walti, Bâle

### **Lithographie:**

Roger Bahcic, Zurich

### **Impression:**

Birkhäuser+GBC AG, Reinach

Paraît en français, en allemand et en italien.

La version allemande fait foi.

Banque Coop SA  
Dufourstrasse 50  
CH-4002 Bâle

0800 88 99 66  
[info@bankcoop.ch](mailto:info@bankcoop.ch)  
[www.banquecoop.ch](http://www.banquecoop.ch)

967 860.02